

**AVERTISSEMENT**

S'il n'a jamais été facile, depuis 1955, de puiser des informations sur le Bataillon/Régiment de Corée en Algérie, dans les archives officielles de l'Armée, cette possibilité a tout à fait disparu pour les années 1961 et 1962.

Officiellement, les archives n'existent pas ou n'ont pas encore été dépouillées, ou ne sont pas consultables.

Il faut donc s'en tenir aux souvenirs des uns et des autres, toujours lointains, parfois décousus et non appuyés de documents. Certains des participants de l'époque ne semblent pas, d'ailleurs, vouloir se souvenir !

L'année 1961 est dominée par des événements politiques d'importance majeure. Par ailleurs la guerre continue sur le terrain :

- Le 8 janvier 1961, un projet de référendum envisage l'auto-détermination en Algérie, à l'issue duquel le Général DE GAULLE assure "*que la France protégera ses enfants dans leurs personnes et dans leurs biens, quelle que soit leur origine*". Le référendum recueille 75,25 % de "oui" en métropole.
- Le 2 mars 1961, verdict du procès dit "du complot d'Alger" ou "des barricades".
- Le 21 avril 1961, tentative de putsch, en faveur de l'Algérie française, par une partie de l'Armée
- Le 20 mai 1961, le Gouvernement français décrète unilatéralement une trêve d'un mois et différentes mesures en faveur de la rébellion.
- Pendant toute l'année les manifestations, les incidents, les attentats, le terrorisme, les répressions se multiplient, notamment en métropole.

Le contexte politique et militaire explique l'importance des rappels qui en sont faits venant en complément des informations concernant directement l'Unité.

**01.01.1961    Une nuit difficile**

Un jeune aspirant a rejoint l'Unité il y a une quinzaine de jours seulement. Son expérience de la "chose militaire" est nulle : cinq mois de formation théorique dans une École d'application de l'Infanterie, douze jours de formation supplémentaire au Centre d'ARZEW. Il n'a participé à aucune opération sur la terre d'Algérie.

Dès son arrivée dans le Constantinois, il prend le commandement d'un poste isolé. Ses moyens sont limités : une demi-section (15 hommes) d'appelés européens, une douzaine de harkis (peu sûrs, ils demeurent cantonnés à l'extérieur du poste), pas de véhicules, pas de projecteurs (il n'y a dans le poste ni eau courante, ni électricité).

Son prédécesseur, sous-lieutenant de réserve, est resté trois jours avec lui, pour la passation des pouvoirs, puis est parti. Son adjoint, sergent d'active, est en permission.

Il a juste eu le temps de faire l'inventaire des moyens militaires à sa disposition : dans la cour, un mortier avec un stock d'obus dans sa soute à munitions (il n'a jamais effectué un seul tir avec un engin de cette sorte !), aucun de ses soldats n'est réellement un combattant et n'a d'ailleurs eu l'occasion de tirer un seul coup de feu contre l'ennemi, les vacations-radio avec le PC-Cie s'effectuent, à heure fixe, à l'aide d'un poste archaïque, alimenté par une génératrice manuelle.

Le seul élément humain militaire "confirmé" est un caporal-chef engagé qui a fait un séjour en Indochine, plusieurs fois nommé sous-officier et plusieurs fois "cassé". Il souffre de paludisme. C'est un "taiseux". Il parle habituellement assez peu. Son apparence physique est quelque peu inquiétante, c'est manifestement "un dur". Il est alcoolique, sa seule distraction paraît être la boisson, sans que le fait d'avoir bu se traduise nécessairement dans son apparence.

Peut-être pour fêter le changement d'année, ou parce qu'il regrettait le départ du précédent chef de poste, il a bu, beaucoup bu, trop bu, au cours de la journée du 31 décembre.

## 01.01.1961 (suite)

Peu après minuit, il entre dans le local qui sert de "mess" du poste et où l'aspirant vient de prendre son "quart". Il a son P.A., un "colt 45" à la main et lui déclare -en titubant- qu'il en a assez de la vie et qu'il vient de prendre la décision de le tuer, de faire sauter le poste en jetant une grenade dans la soute à munitions, puis de se suicider. Il est tout à fait menaçant et manifestement en pleine crise de "delirium tremens"

Il répète plusieurs fois sa diatribe, tout en maintenant son arme dirigée sur le chef de poste.

Devant ce dernier, sur la table, est posé son ceinturon avec son propre P.A. dans son étui. Le premier effet de surprise passé, et pendant quelques secondes, l'aspirant se demande s'il doit tenter, ou non, de neutraliser le caporal-chef en l'abattant. Une balle est engagée en permanence dans le canon de sa propre arme. Tirer demande simplement d'armer le chien avec le pouce de la main qui tient l'arme. Mais, il faut de toute façon tendre la main vers le ceinturon et dégager l'arme, ce qui peut avoir un effet "excitant" pour l'agresseur et l'amener à tirer effectivement.

Dans ce genre de situation, on pense -en général- sinon juste, du moins vite. L'aspirant décide de tenter la discussion, ne hausse pas le ton, dit qu'il comprend et commence le dialogue en offrant à boire à son interlocuteur. Ce dernier, dont la main armée tremble, hésite quelques instants, finit par accepter et s'assoit en face de son chef. Il pose son arme devant lui, mais -presque immédiatement- il s'endort, ivre-mort, la tête sur ses bras appuyés sur la table.

Bien entendu, l'aspirant s'empare de l'arme et aidé d'un soldat du poste, il allonge le caporal-chef sur son lit et l'enferme dans sa chambre.

Le lendemain, ce dernier n'aura conservé aucun souvenir de l'incident.

## 02.01.1961 \* Information générale

Les cadres n'ayant pas été très informés de l'historique du 156<sup>ème</sup> R.I., nouvelle appellation de l'Unité -et les soldats encore moins- le résumé succinct qui suit semble utile :

Le « 156<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de ligne » avait été créé sous le 1<sup>er</sup> Empire et avait existé en 1813 et 1814. Sa participation glorieuse aux combats contre les Russes l'avait autorisé à faire figurer sur son emblème de guerre « BAUTZEN-1813 », puis il avait disparu des ordres de bataille de l'Armée française.

Reformé en 1887 sous la dénomination « 156<sup>ème</sup> Régiment Régional », il s'installe à TOUL. Sa participation aux combats de la « Grande Guerre », dans le cadre de la 39<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, de 1914 à 1918, explique l'inscription des mentions :

**02.01.1961 \* Information générale (suite)**

- **YSER 1914** :
  - \* 20/23 août 1914 : bataille de MORHANGE
  - \* 25 août 1914 : bataille de DROUVILLE, à l'est de NANCY
  - \* « Course à la mer » :  
combats à FOUQUES COURT, ALBERT, ARVILLERS, SOUASTRE, HEBUTERNE,
  - \* Fin octobre 1914 :  
bataille des Flandres en BELGIQUE :  
BOEZINGUE, LANGEMARK, BIK-SCHOTE
- **ARTOIS 1915** :
  - \* Combats en ARTOIS : LA TARGETTE, NEUVILLE SAINT-VAAST, VIMY en Mai-Juin 1915
  - \* Bataille de CHAMPAGNE : BEAUSEJOUR (25 Septembre 1915)
- **VERDUN 1916** :
  - \* Cote du Poivre
  - \* Carrières d'HAUDREMONT en Février 1916
  - \* Cote 304, en Avril 1916
  - \* Bataille de la SOMME : MAUREPAS, En Septembre 1916
- **FLANDRES 1918 – LA MARNE 1918**
  - \* Bataille des FLANDRES en avril 1918 : MONT-KEMMEL
  - \* Offensive de l' AISNE en Juillet 1918

Le 10 septembre 1918, il obtient le droit de porter le ruban de la Médaille militaire.

Un monument dédié aux morts du régiment, de cette période, a été érigé dans la nécropole de MAROEUIL, à côté d'ARRAS, dans le PAS-DE-CALAIS.

Puis, il fait l'objet d'une nouvelle dissolution en 1930 pour être reformé, en 1939, en « 156<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de forteresse », à trois bataillons. Il est mobilisé pour occuper les installations de la ligne MAGINOT. A la suite de l'offensive allemande victorieuse du 10 mai 1940, le Régiment est contraint à la reddition le 20 juin 1940, mais ses soldats n'accepteront d'être faits prisonniers que le 2 juillet 1940, sur injonction du gouvernement français. Il s'ensuit une nouvelle dissolution de l'Unité.

**02.01.1961 \* Information générale (suite)**

Le 1<sup>er</sup> septembre 1960 le Bataillon de Corée qui, après les combats de Corée et d'Indochine, participe depuis le 10 août 1955 aux opérations en Afrique du Nord fusionne avec le 2<sup>ème</sup> Bataillon du 43<sup>ème</sup> R.I. pour constituer le nouveau « 156<sup>ème</sup> R.I. ». Les traditions militaires sont également fusionnées. L'inscription AFN sera gravée en lettres d'or sur le drapeau et la fourragère des T.O.E. s'ajoutera à celle aux couleurs du ruban de la Médaille Militaire.

La carrière militaire du 156<sup>ème</sup> R.I. s'achèvera le 30 Novembre 1962 au Camp de SISSONNE.

Les archives indiquent que la devise du Régiment était « Qui s'y frotte, s'y pique ». (1)

Le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE prendra le commandement provisoire de la nouvelle unité, de sa création jusqu'au 31 décembre 1960.

Le Colonel Pierre ROLLIN lui succédera à titre officiel et définitif. Le P.C. régimentaire est installé à AIN-ABID.

Le nouveau Chef de Corps est rapidement surnommé « LEDRU » non pas pour ses convictions politiques présumées, mais par jeu de consonance.

---

(1) Un article paru dans l' "Ancien d'Algérie" (publication FNACA n° 488 - mois de juin-juillet 2010 - page 10 - sous la signature de Jean-Louis CERCEAU) offre un intéressant rappel concernant les unités métropolitaines de l'Armée française :

*"L'Infanterie métropolitaine est, avec la Cavalerie, l'une des Armes les plus anciennes. Pour ce qui concerne notre pays, ses unités ont été organisées dès le quinzième siècle, et elle a subi depuis de nombreuses modifications en fonction des besoins d'emploi et des progrès techniques. Des régiments et des bataillons ont été créés au fil du temps pour des missions ciblées, tel le Bataillon de Corée qui a combattu sous les couleurs de l'ONU en 1950 et a conservé son emblème et son insigne jusqu'à sa disparition en 1962, même lorsqu'il s'est agi de modifier son appellation en 156<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie en 1960, pendant la guerre d'Algérie.*

*.... Autrefois formés et équipés par des nobles qui en étaient ainsi propriétaires, les Régiments d'Infanterie ont d'abord porté les noms de leur région d'origine, tels le 1<sup>er</sup> "de Picardie", le 5<sup>ème</sup> "de Navarre" ou le 22<sup>ème</sup> "du Viennois" et ainsi de suite ....."*

**02.01.1961 \* Information générale (suite)**

Cet officier supérieur ne fera pas oublier son prédécesseur, le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE très apprécié, pour ne pas dire admiré, de ses cadres et de la troupe.

L'expression des opinions, exprimées dans l'unité, le concernant ne sera pas toujours flatteuse : l'absence relative des performances du régiment au cours des opérations de l'année 1961 lui sera imputée. Il passait pour apprécier, sans modération, l'utilisation de l'hélicoptère pour ses déplacements.

Il tint à être souvent personnellement présent à l'occasion des engagements opérationnels du 1<sup>er</sup> Bataillon et, pour ce faire, se faisait suivre d'un P.C. régimentaire, avec moyens en réparation de véhicules, transmission, infirmerie, qui faisait quelque peu double emploi avec le P.C. de l'EMT-1. La recherche d'un confort de bon aloi et le souci d'une apparence « décorative » de ce P.C. faisaient un peu penser à un village de vacances itinérant, ce qui était constaté avec ironie par les soldats qui le fréquentaient et aurait pu expliquer le deuxième surnom de leur Colonel « Pâquerette ».

Un bruit courant que le Colonel pouvait être prochainement nommé général n'ajouta rien à sa gloire immédiate.

Les Services des retraites militaires à la ROCHELLE ont enregistré le décès de cet officier à la date du 6 Août 1983.

\* Les Lieutenants Amédée PLASSARD et Jacques TERRIER sont nommés Capitaines. L'adjudant-Chef Marc CUCCHI est nommé sous-lieutenant.

\* Il est précisé que le compte rendu des opérations ci-après jusqu'au 30 Avril 1961 concerne uniquement l'EMT-1 (1<sup>er</sup> Bataillon) agissant en qualité de « Réserve opérationnelle de la ZNC ».

\* Les troupes demeurent au repos dans leurs cantonnements pendant 48 heures.

**03.01.1961 \* Souvenir**

Au moment de la création du « 156<sup>ème</sup> R.I./Régiment de Corée », fin 1960, le « tableau des effectifs et dotations » : « type TED 107 » applicable jusqu'alors est devenu « type TED 130 ». Cette évolution a entraîné une modification des effectifs, bien sûr, mais également des équipements (véhicules, en particulier) et armements.

03.01.1961 \* Souvenir (suite)

Notamment, la mitrailleuse A.A.52, à bandes, de fabrication française, a remplacé le fusil-mitrailleur 24 x 29 à chargeurs, arme collective ancienne mais de bonne qualité, qui était un peu une caractéristique des armements des fantassins de l'armée française.

Les Anciens se souviennent que, sous le F.M., était fixée un peu en avant du chargeur, une poignée de soutien de l'arme, en bois, assez volumineuse. Au centre et en dessous de cette poignée un trou d'un diamètre de 20 m/m environ était prévu. Il rendait possible l'utilisation d'un pivot métallique fixé côté passager des véhicules militaires légers, maintenant l'arme en position agressive et prête à ouvrir le feu sur une cible extérieure. Mais, ce trou pouvait également servir lorsqu'il fallait utiliser le F.M. en progression d'infanterie et que le seul axe-pivot possible était le canon d'un MAS 36. Cette particularité était bien souvent ignorée de la part des utilisateurs du FM 24 x 29. Une photo (1) relevée dans un livre consacré à l'activité des reporters pendant la guerre, montre précisément cette utilisation en INDOCHINE.



---

(1) In « Flashes dans la bataille » - Collection « Les hommes en action » - Auteur : Albert MALOIRE – Editions : LOUVOIS-PARIS 1957 – page 16

03.01.1961 (suite)

**\* Anecdote et problèmes d'intendance/1**

Il n'avait pas été prévu, en 1950, que les tenues portées par le Bataillon français de l'ONU comprendraient un losange de bras en tissu, cousu sur la manche gauche de l'uniforme, servant à son identification et pourtant obligatoire depuis 1945.

Pour pallier cette absence, le Chef de corps avait sollicité en 1959, du Ministère de la Défense Nationale, l'homologation d'un écusson rappelant les origines de l'unité. Cette homologation fut obtenue fin 1959 : l'écusson devait représenter une grenade d'or, la bombe évidée et traversée par un trait d'or « gironné » (1) rappelant le symbole de l'Etat coréen, le tout sur fond bleu foncé.

Une commande sera effectivement passée, mais les délais de fabrication et la transformation du Bataillon en Régiment au mois de septembre 1960 mirent un terme au projet : aucun soldat ou cadre n'eut l'occasion de porter cet écusson.

Par contre, après sa création, le 156<sup>ème</sup> R.I. sera doté d'un losange de bras laissant apparaître, sur fond bleu foncé, une grenade à neuf flammes et le nombre « 156 », de couleur or pour les officiers et sous-officiers et garance pour les hommes de troupe. Ces écussons seront effectivement portés, au moins par une partie des effectifs, jusqu'à la dissolution de l'unité en 1962

---

(1) En héraldique, un « écu gironné » indique une division de sa surface autorisant l'alternance de couleurs.

Sur le détail des vicissitudes de cet écusson, lire « Sous l'insigne du BF/ONU – Corée – Indochine – Algérie » de Jean-François PELLETIER – Editions des Argonautes – EURE – 1<sup>ère</sup> Edition 2009 – pages 97 et 98



03.01.1961 (suite)

\* **Anecdote et problème de matériel/2**

Lorsqu'un matériel en service était détérioré et ne pouvait être réparé au niveau de l'unité dans laquelle il était utilisé, le Service du matériel en demandait la remise en état à la « C.R.D » « Compagnie de réparation divisionnaire » dont un des ateliers était basé à OUED-HAMIMINE, quelques km au sud de CONSTANTINE.

Le Sergent-Chef Gérard JOURNET faisait alors fonction d'officier du matériel du Bataillon de Corée et avait demandé à la « C.R.D. » la réparation d'un fusil MAS 36 utilisé par la 1<sup>ère</sup> Cie. Il avait rempli l'imprimé militaire habituel « C7 » qui accompagnait nécessairement la demande de réparation.

La transformation du Bataillon en Régiment -avec passage du TED 107 au TED 130- nécessitant des échanges de matériel, il fallait impérativement régulariser les problèmes en cours et la mise au point des inventaires. C'est pourquoi, le Sergent-Chef JOURNET demanda que la « C.R.D. » lui fasse retour de l'arme après sa réparation.

Il fut impossible à la « C.R.D. » de retrouver le fusil : il y avait bien, dans les comptes, une trace de l'entrée du matériel à réparer dans ses ateliers (le fameux « C7 » avait bien été régulièrement enregistré), mais le fusil -physiquement- n'existait pas. Pour éviter que la perte de ce matériel ne soit sanctionnée, la « C.R.D. », qui disposait de toutes les pièces détachées constituant un fusil, recomposa un nouveau fusil MAS 36, lui attribua le matricule du fusil perdu et le restitua au Bataillon.

Or, le premier fusil (qui n'avait jamais quitté la 1<sup>ère</sup> Cie pour des raisons qui ne seront jamais élucidées) fut, à la suite des recherches entreprises, retrouvé. Dans l'armée, une arme en trop entraînant moins de problèmes qu'une arme qui manque, les inventaires pratiqués fin 1960 correspondaient parfaitement aux chiffres connus des Services centralisateurs. Tout était rentré dans l'ordre.

Le MAS 36 excédentaire fut conservé un temps dans son bureau par le Commandant de la 1<sup>ère</sup> Cie. Peut-être s'en est-il suivi quelques commentaires flatteurs de la part des visiteurs, admiratifs du qualificatif « d'arme récupérée sur l'ennemi » !

**03.01.1961** (suite)

**\* Anecdote et problème d'intendance/3**

Le Colonel de la CASINIERE, alors qu'il commandait le Bataillon, avait remarqué les tenues disparates de ses soldats au cours des opérations : pantalons de treillis unis et vestes de combat « camouflées », pantalons camouflés et vestes de combat « unies ». Il y avait même peut-être quelques tenues réglementaires et « coordonnées ». C'est pourquoi, il avait demandé à l'Intendance d'harmoniser les tenues en dotant de tenues camouflées tous les « Bérêts Noirs ».

L'Intendance avait refusé au prétexte que le Bataillon de Corée ne faisait pas partie des T.A.P. (troupes aéroportées). La véritable raison était d'ailleurs, peut-être, que leur prix de revient était plus élevé que les tenues de combat standard.

Le Chef de corps a décidé, alors, que tout soldat sur le terrain serait coiffé d'une casquette « camouflée » dite : de type BIGEARD, qui donnerait au moins une cohésion minimum apparente des tenues au niveau de la coiffure.

Les casquettes furent, effectivement, achetées grâce aux fonds attribués réglementairement à l'unité pour l'entretien et le remplacement de ses tenues, chaussures et divers équipements et constituant « une masse » de trésorerie à la disposition du Chef de corps. Elles seront d'ailleurs normalement utilisées à partir du moment où elles seront en dotation.

Quant aux autres pièces de la tenue, elles continueront de présenter une grande variété : les hommes et l'encadrement ne résisteront pas à l'appel de la fantaisie, chacun agissant en fonction de ses moyens financiers -Il fallait alors payer les tenues convoitées- de son souci d'élégance ou de confort militaire, de sa capacité d'échange avec des camarades de l'unité -ou hors unité- pratiquant le troc.

**04.01.1961** Départ à 6 h. de trois compagnies de combat et de la Compagnie portée aux ordres du Commandant DUMETZ vers CONSTANTINE, pour participer aux opérations de maintien de l'ordre en ville.

Le P.C. s'installe au quartier TESTANIERE où est également caserné le 27<sup>ème</sup> B.I.

- 05.01.1961** \* Les opérations de maintien de l'ordre se prolongent jusqu'au 8 janvier. Un P.C. léger s'installe, provisoirement, sur la place de KOUDIAT.
- \* Agression nocturne dans le sous-quartier de RENIER : une sentinelle de l'EMT-2, 5<sup>ème</sup> Cie, le soldat Mohamed AYAT, est tuée.

**06.01.1961** **Information générale** (politique)

Les opérations de vote pour le referendum débutent. Si une seule réponse est demandée : « oui » ou « non », deux questions sont en fait posées :

- 1.- Etes-vous favorable à l'autodétermination de l'ALGERIE ?
- 2.- Etes-vous favorable à la création d'un gouvernement algérien ?

Dans sa conférence de presse du 4 novembre précédent, le Général DE GAULLE a, en effet, précisé :

*« Le chemin nouveau pour l'Algérie conduit non pas à une Algérie gouvernée par la métropole, mais à l'Algérie algérienne. Cela veut dire une Algérie émancipée, une Algérie dans laquelle les Algériens eux-mêmes décideront de leur destin, une Algérie où les responsabilités seront aux mains des Algériens. »*

*L'Algérie de demain pourra être bâtie soit avec la France, soit contre la France. La France quelle que soit la solution choisie par la voix des urnes ne s'opposera pas à celle-ci. »*

**08.01.1961** **Information générale** (politique) :

Les opérations de vote pour le référendum s'achèvent.

Le Commandant en Chef, le Général Jean CREPIN, a transmis les consignes du Gouvernement de faire voter « oui » le plus massivement possible, le résultat du référendum ayant signification de plébiscite à l'égard de la personne et de la politique du Général DE GAULLE.

En métropole, le « oui » représente 55 % des électeurs inscrits et 75 % des suffrages exprimés.

En Algérie, et notamment du fait du boycott du FLN, on enregistre 52 % d'abstentions. Le « oui » représente 39 % des électeurs inscrits (mais, à Alger, c'est le «non » qui l'emporte à 75 %).

- 09.01.1961** \* Le 1<sup>er</sup> Bataillon poursuit les opérations de maintien de l'ordre à CONSTANTINE.

**09.01.1961** (suite)

- \* Les Sous-Lieutenants Claude FLEURY et Robert DEHAENE effectuent un stage d'initiation au fonctionnement de l'A.A.52 à la SAS de RAS-EL-AÏOUN

Ce stage se prolongera jusqu'au 15 janvier 1961, date à laquelle les deux intéressés rejoindront OUED-ZÉNATI

La nouvelle arme automatique collective (A.A.52) (1) dont vient d'être doté le régiment, en remplacement du FM 24 x 29, est appréciée comme étant un "bon outil".

La nature de l'armement que nous utilisions n'était pas indifférente quant aux conséquences des accrochages, même si les qualités physiques et morales de celui qui le porte et s'en sert sont -et de loin- essentielles : le Sous-Lieutenant Régis de la LOYÈRE qui servait alors en 1957 dans les rangs d'un commando du 11<sup>ème</sup> Bataillon de Tirailleurs algériens (11<sup>ème</sup> B.T.A) rapporte (2) que les membres de son commando et lui-même étaient équipés de pistolets-mitrailleurs américains "THOMSON", arme puissante et redoutable, au lieu du P.M. français "MAT 49". Les rebelles qui, habituellement au cours d'une confrontation, estimaient possible de fuir devant les voltigeurs équipés de P.M. français semblaient littéralement cloués au sol lorsqu'on les atteignait avec les P.M. "THOMSON"

---

(1) La fiche technique de l'A.A. 52 figure page 208 de l'ouvrage auto-édité de Louis-René THEUROT "Récits et souvenirs des Bérêts Noirs en Algérie" - PARIS - Avril 2010.

Calibre : 7,5 m/m Version FM : chargeur de 50 cartouches - Version mitrailleuse : bande de 200 cartouches - longueur totale : 1080 m/m - longueur du canon : 500 ou 600 m/m suivant version. - Masse avec bipied et canon "léger" : 10 kg - Masse avec trépied et canon "lourd" : 23 kg - Cadence de tir : 900 coups/minute - Portée efficace : 600 mètres.

(2) Lire in "L'Ancien d'Algérie" - édition FNACA - n° 487, mai 2010, page 16, l'interview du Sous-Lieutenant de la LOYÈRE.

- 10.01.1961** A la demande du Commandant DUMETZ, les soldats MARCHE, de la 2<sup>ème</sup> Cie et le radio Louis-René THEUROT du PC-Bataillon, qui possèdent des talents de dessinateurs, et même de « stylistes », étudient et réalisent la maquette d'un fanion destiné en propre au 1<sup>er</sup> Bataillon. Le modèle proposé s'inspire naturellement de l'écusson de tradition du Bataillon de Corée. Il sera, après sa confection, hissé au mât des couleurs de l'EMT-1.
- 13.01.1961** \* Les troupes détachées à CONSTANTINE font retour à AIN-ABID.  
\* Le Lieutenant Emile RUFFEL part en permission de courte durée.
- 18.01.1961** Les trois compagnies de combat et la compagnie portée quittent AIN-ABID dans le cadre d'une opération organisée sous la dénomination S.S.O.T. 18, dans la région du Djebel TOUKOUIA. Sont concernés les quartiers de CHATEAUDUN et TELERGMA.  
  
Le P.C. Bataillon s'installe au Poste V.U.T. de TOUKOUIA.
- 19.01.1961** \* Nos troupes fouillent le massif de TOUKOUIA, mais le résultat est quasiment nul : dix caches sont découvertes, mais elles sont vides. Un suspect est abattu.  
  
\* Le Médecin-Lieutenant SOUSTRE affecté au 156<sup>ème</sup> R.I. à rejoint AÏN-ABID. La mise à sa disposition d'une jeep lui permet de se présenter au PC de l'EMT-1 sur le terrain d'opération.
- 20.01.1961** L'opération commencée le 18 janvier est démontée à 22 heures et les troupes rejoignent leur cantonnement à AIN-ABID.
- 21.01.1961** La 4<sup>ème</sup> section de la 4<sup>ème</sup> Cie est commandée par le Sous-Lieutenant Jean SEJOURNE. Son code radio est « truc ». Elle a été détachée au Camp FRAY pour participer, par les patrouilles qu'elle effectue, à la sécurisation de la ville de CONSTANTINE.  
  
La section reçoit l'ordre de rejoindre BOU-NOUARA, cantonnement de la Cie dont elle fait partie. Cette dernière doit, en effet, partir le lendemain en opération avec les autres compagnies de combat du Bataillon.

**21.01.1961 (suite)**

A la tombée de la nuit, la section embarque dans deux camions pour se diriger vers le KROUB, ville située entre CONSTANTINE et BOU-NOUARA. Une unité d'artilleurs installée au KROUB (1) a établi un barrage routier et arrête la circulation, le couvre-feu et l'interdiction de circulation s'appliquant à 17 h. Du fait du peu d'importance du convoi (deux véhicules) et de l'absence d'escorte blindée, le responsable du barrage refuse dans un premier temps le passage.

Etant donné les impératifs de rejoindre rapidement BOU-NOUARA et après une prise de contact-radio avec le PC de la Cie, l'autorisation de poursuivre le déplacement est finalement accordée (la distance le KROUB/BOU-NOUARA est de l'ordre de 12 km)

Cinq minutes après avoir quitté le KROUB, les deux véhicules font l'objet d'une embuscade tendue par quelques rebelles : les camions stoppent brutalement, les occupants en descendent en « giclant ». C'est comme toujours, en pareil cas, la surprise et la confusion : il fait nuit, une partie de soldats transis de froid sont emmitouflés dans des couvertures, les réactions sont lentes. Les soldats, une fois à terre, hésitent à répondre au feu par le feu. En face, les départs des coups de feu sont bien visibles et on peut reconnaître le tir d'une mitrailleuse, probablement une M.G. allemande dont la cadence de tir est caractéristique.

Le Caporal-Chef Bernard GALEA, qui commande un groupe de voltige se souvient, pour sa part, avoir ouvert le feu en direction des rebelles avec son P.M., puis avoir cherché à avoir un contact avec son Chef de section. Celui-ci, qui avait pris place dans le véhicule de tête, s'était mis à l'abri, autant que faire se pouvait, avec la plupart des soldats de la section, sous le camion.

Après quelques instants de réflexion, ayant analysé la situation et estimé que la meilleure solution était de s'éloigner immédiatement du lieu de l'embuscade, le Sous-Lieutenant décide de faire repartir le convoi et crie l'ordre de ré-embarquer. L'ordre est aussitôt exécuté, le Caporal-Chef GALEA attrape « au vol » le second camion où sont remontés deux soldats -qui ne font pas partie de son groupe- et les deux véhicules se dirigent tous feux éteints et sans autre avatar vers BOU-NOUARA

---

(1) Il s'agit du 3/67<sup>ème</sup> R.A. dont la 1<sup>ère</sup> Batterie occupait effectivement le KROUB

## **21.01.1961 (suite)**

Au débarquement de la section, quelques minutes après, dans la cour de la ferme servant de cantonnement, l'émotion générale est encore vive et la confusion pas encore maîtrisée. D'ailleurs, aucun appel n'est effectué, un rassemblement et le contrôle des armes ne sont pas ordonnés.

C'est seulement au cours de la nuit que l'absence de deux soldats de la section est constatée : celle de MARTINEAU et d'OULD-KAHDA, qui faisaient partie du groupe de combat GALEA. Ce dernier prévient immédiatement son Chef de section et c'est la compagnie tout entière qui embarque pour se rendre sur les lieux de l'embuscade.

Les recherches, à l'aide de lampes électriques et à la voix ont lieu de part et d'autre de la route et de l'oued qui la longe.

Le premier disparu : OULD-KAHDA est retrouvé caché dans un fossé, armé de son P.M., prêt à tirer. Il s'est blessé en sautant du camion et demeure quelque peu groggy.

Le deuxième disparu, MARTINEAU s'est également blessé comme son camarade OULD-KAHDA mais, après avoir repris connaissance, il a pu se traîner jusqu'au premier poste tenu par des artilleurs qui l'ont recueilli et soigné. Cette information est transmise par le sous-officier qui commande la draine blindée qui circule sur la voie ferrée en contrebas de la route et qui, à l'aide de son phare puissant, éclaire la zone des recherches.

Après le retour à BOU-NOUARA des explications sont demandées et fournies. Le Capitaine CEILLER estimera que le défaut de maîtrise des événements, constaté à l'occasion de l'embuscade, ne constituait pas une circonstance absolutoire. Des punitions seront données. Elles seront estimées plus ou moins équitables par les « sanctionnés » et plus ou moins acceptées par les acteurs de ce qui aurait pu être un drame.

**22.01.1961** Les cadres de la 3<sup>ème</sup> Cie organisent une partie de chasse à proximité de leur cantonnement.

Un sanglier est abattu.

**25.01.1961** Participation à l'opération AIGLON qui se déroule dans la région de RENIER et de la vallée de l'OUED-CHERF.

**25.01.1961 (suite)**

Le 1<sup>er</sup> Bataillon engage ses trois compagnies de combat et la Compagnie portée sous le commandement du Chef de Bataillon DUMETZ qui installe son P.C. au point coté : PY-13-B2

Le terrain s'avérant très boueux et d'accès difficile, la mise en place est laborieuse. La 4<sup>ème</sup> Cie également présente sur les lieux abat sept rebelles.

Guidés par un PIPER d'observation, deux chasseurs T. 6 apportent l'appui aérien nécessaire en effectuant des tirs de roquettes. Un hélicoptère blindé MAMMOUTH intervient également en effectuant des tirs de mitrailleuses 12,7 m/m et de canon 20 m/m.

Un renfort héliporté, transporté par six « Bananes volantes » est disposé sur les crêtes dominant le ravin où un groupe rebelle a trouvé refuge. Au cours de l'engagement qui suit, le groupe rebelle est décimé mais un blessé a pu être capturé. Il semble bien connaître le dispositif des caches de la région. Son interrogatoire permet de découvrir 200 kg de ravitaillement et de vêtements.

Neuf armes sont récupérées, à savoir : cinq fusils de guerre, deux P.M. et deux P.A.

Les troupes bivouaquent sur place sous une pluie glacée continue. Le vent qui souffle en tempête arrache la toile de tente collective P.C. qui avait pu, difficilement, être dressée. Après la pluie, c'est la neige qui commence à tomber avec force. La nuit passée dans de telles conditions a, évidemment, fatigué les Bérets Noirs.

Au lever du jour, le convoi reprend la piste en direction de l'OUED-CHERF, qu'il faut franchir. La jeep du Commandant DUMETZ, sans doute alourdie par sa remorque et l'eau de l'oued arrivant au niveau du plancher, s'immobilise au milieu du courant et un DODGE doit intervenir avec son treuil.

Compte tenu des difficultés rencontrées et des risques liés à la traversée, un G.M.C. installé sur la rive tracte les véhicules un par un. Les chaînes qui équipent nos véhicules gênent considérablement leurs déplacements, les véhicules tangent et les roues creusent le sol de la piste en projetant des vagues de boue. Les roues des remorques ne sont pas motrices et ont tendance à se bloquer sous l'effet de la boue collante, ce qui ajoute à la confusion.

Le franchissement de l'OUED-CHERF nécessitera plus de cinq heures, au terme desquelles le convoi pourra accéder à une piste plus roulante.



**26.01.1961** L'opération en cours se poursuit dans la même région.

Le temps est exécrable : tempête de neige et vent ne cessent pas.

Après avoir bivouaqué sur le stade de RENIER, les troupes se déploient vers le nord-est, dans la zone située entre OUED-ZENATI et RENIER.

**28.01.1961** \* L'opération se poursuit avec, notamment, une nouvelle intervention dans la vallée de l'OUED- CHERF. Un P.C. léger de l'EMT-1 s'installe sur la cote SY-04-K01. Les troupes bivouaquent à nouveau.

\* L'adjudant Gérard JOURNET regrette, en tant qu'Ancien de Corée, la transformation de « son » Bataillon en « 156<sup>ème</sup> R.I. ». C'est pourquoi, il a demandé sa mutation à l'Etat-Major de la 14<sup>ème</sup> D.I. à CONSTANTINE. Le 4<sup>ème</sup> Bureau, qui traite les problèmes de matériel au niveau de la Z.N.C., est installé au camp FRAY. Trois commandants sont à la tête du service : deux originaires de l'Artillerie et le 3<sup>ème</sup> de l'A.B.C.

Gérard JOURNET quitte donc le régiment.

Il est, provisoirement, remplacé dans ses fonctions d'officier du matériel par le Sergent-Chef Yvan ZIELENIUK.

**29.01.1961** \* L'opération AIGLON est démontée à 8 h. 30, suivie du retour à AIN-ABID.

\* Des éléments du Régiment fouillent les environs de la ferme TAM-TAM située à 4 km au S.E. de OUED-ZENATI.

L'équipe de l'O.R. et la harka de OUED-ZENATI abattent trois rebelles et récupèrent trois fusils, ainsi que des munitions et des documents.

\* De passage à AÏN-ABID, le Lieutenant Alain DUPERRÉ est retenu à déjeuner au mess.

Cet officier est un Ancien du Bataillon de Corée : il avait rejoint l'unité le 7 janvier 1957, avait servi à la 3<sup>ème</sup> Cie (dans les rangs de laquelle il avait été blessé), puis à la 4<sup>ème</sup> Cie. Nommé "Lieutenant 2 galons" le 1<sup>er</sup> janvier 1959 et ayant souscrit un contrat d'officier de réserve en situation d'activité (position ORSA), il avait été muté en mars 1959 à la "CENTAINE" de Constantine placée sous les ordres du Commandant Georges ROBIN et, enfin, affecté fin septembre 1959 aux "Affaires Algériennes". C'est dans ce cadre qu'il avait été nommé chef de la S.A.S. d'OUED-MOUGER à ROKNIA (arrondissement de PHILIPPEVILLE) pendant 17 mois.

**29.01.1961 (suite)**

Sans doute, conséquence du référendum du 8 janvier précédent, il venait d'être "rayé" des Affaires algériennes et affecté au 3<sup>ème</sup> Bataillon du 131<sup>ème</sup> R.I., stationné à BOU-CAID dans l'OUARSENIS, à proximité d'ORLEANSVILLE.

Il évoque, au cours du repas, les conditions de fonctionnement de la SAS de ROKNIA, située sur une mauvaise route départementale. C'est la seule bourgade comptant quelques familles européennes dans une vaste zone hostile et difficile à tous points de vue, entre JEMMAPES et GUELMA, au sud-est de PHILIPPEVILLE.

Un seul convoi mensuel sécurisé, avec ouverture de routes, escorte et appui aérien, rattachait ROKNIA à la vie civilisée. Es-qualités, il avait la responsabilité de la vie de deux importants villages arabes auprès desquels il jouait le rôle administratif, économique, sanitaire et social prévu.

Quant à la mission qui corrélait la mission civile, il avait été "imbriqué", bien sûr, dans la hiérarchie militaire chargée du maintien de l'ordre (troupes du secteur et troupes opérationnelles de passage), mais la faiblesse de ses moyens d'intervention (en fait, un groupe de moghaznis recrutés localement pratiquement sans encadrement européen) ne lui avait guère permis de prendre des initiatives opérationnelles.

Bref, ROKNIA fonctionnait comme une des 700 SAS installées en Algérie, mais son animation, essentiellement liée à la nature des contacts avec la population, nécessitait en tout état de cause (et comme sur l'ensemble du territoire algérien) une forte vocation chez l'officier qui en avait la responsabilité.

La population européenne de ROKNIA, souvent d'origine alsacienne, s'était signalée par une initiative assez originale : inquiète quant à son avenir, lucide en ce qui concerne sa survie sans l'assistance de la France et de son armée, elle avait décidé -collectivement et publiquement- de céder l'intégralité de son patrimoine local. La revue "PARIS-MATCH" s'était d'ailleurs fait l'écho de cette situation inédite..

**29.01.1961** (suite)

Quelques mois plus tard, le Lieutenant DUPERRÉ, resté en relation épistolaire avec ses anciens camarades du Bataillon de Corée, aura l'occasion de leur faire part des absurdités administratives qui accompagnaient les opérations militaires auxquelles il était amené à participer dans le cadre de sa nouvelle affectation.

C'est ainsi que le 13 octobre 1961, la Cie du 131<sup>ème</sup> R.I., qu'il commandait, sera amenée à abattre quatre rebelles armés et en uniformes, réfugiés dans une ferme dont ils ont d'ailleurs assassiné le propriétaire musulman et son fils (le Lieutenant DUPERRÉ fera l'objet d'une citation à l'ordre de la Brigade, pour la circonstance).

Comme pour un vol de poules en métropole, ces faits feront l'objet d'une enquête soigneuse et exhaustive de la gendarmerie nationale de MASSENA. Trois gendarmes, officiers de police judiciaire, interviendront avec l'assistance d'une escorte militaire. Ils établiront un rapport, huit témoins seront entendus, des photos seront prises, des actes de décès des rebelles (non identifiés) établis, des signatures recueillies, un procès verbal dressé, les expéditions étant destinées :

- au Procureur de la République d'ORLEANSVILLE,
- au Procureur militaire du secteur d'ORLEANSVILLE
- au général commandant la ZOA et la 9<sup>ème</sup> D.I. à ORLEANSVILLE
- au préfet du département d'ORLEANSVILLE
- au colonel commandant le 131<sup>ème</sup> R.I. à ORLEANSVILLE
- aux archives.

On peut se demander si l'existence et la lourdeur de ces procédures administratives étaient bien nécessaires et, surtout, si la prise de risque par les dirigeants politiques français à l'égard de nos soldats qui auraient pu être tués ou blessés dans ce type d'intervention, alors que la décision d'abandon de l'Algérie était acquise dans leur esprit, était moralement acceptable.

Au cours des premières années d'opérations de la guerre d'Algérie, il y eut même des cas de "reconstitution des faits sur le terrain" organisés par la gendarmerie.

**31.01.1961** \* C'est le Lieutenant Emile RUFFEL qui a été chargé d'établir le compte rendu des opérations de l'EMT-1 au titre du mois de janvier écoulé.

31.01.1961 (suite)

\* **Commentaire** :

Les recherches concernant des soldats ayant appartenu au « Bataillon/Régiment de Corée », en l'absence d'archives tenues à jour et conservées et les tentatives de reconstitution de parcours au sein de l'Unité, ne sont pas aisées. Il arrive qu'elles soient impossibles.

Les faits suivants sont, à cet égard, parlants :

Un journal régional lu dans la région de BRESSUIRE, dans les Deux-Sèvres, a publié un article sous le titre : « *une aïeule blessée cruellement dans son cœur ... Trois de ses petits-fils tombés en deux ans sur la terre algérienne* »

Le contenu de l'article décrit les épreuves familiales et affectives de Madame Veuve Marie DUBIN que la guerre d'Algérie lui a provoquées (Madame DUBIN habitait le TEMPLE, dans les Deux-Sèvres. Les noms de personnes et de lieux cités sont ceux de la réalité) :

- La nouvelle de la mort au combat, le 8 août 1956, dans la région de TABLAT (Algérie), d'un premier petit-fils, rappelé sous les drapeaux : Francis COULONNIER, originaire d'YZERNAY, près de CHOLET, lui est parvenue,
- Puis, c'était celle d'un deuxième petit-fils, Bernard DUBIN, tué dans la région de MUTFROUCH, le 6 janvier 1958,
- Enfin, un troisième petit-fils, Gérard DUBIN, tombait au champ d'honneur, le 12 janvier 1958 à BERNELLE au cours d'une opération dans le djebel MESTAOUA, à 20 km à l'ouest de BATNA. Il a été inhumé à LA PLAINE.

Les photos des trois cousins illustrent l'article. Gérard DUBIN, coiffé du béret noir avec l'insigne en losange, porte sans erreur possible la tenue du Bataillon de Corée.

Or, il n'existe aucune trace, dans les archives de l'unité, du soldat Gérard DUBIN, aucun camarade n'a gardé de souvenir de lui. Son livret militaire n'a pas été conservé par la famille et a disparu. Seul, le texte du décret portant attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme, communiqué par sa sœur, permet de savoir qu'au moment de sa mort, ce soldat faisait partie du 1<sup>er</sup> Bataillon du 7<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs algériens. Il avait donc été muté du Bataillon de Corée au I/7<sup>ème</sup> RTA.

**31.01.1961 (suite)**

Nous ignorerons toujours les circonstances et la durée de son séjour dans nos rangs. De même que nous ne saurons jamais dans quelle unité et où il avait été, initialement, appelé sous les drapeaux avant son affectation chez les « Bérêts Noirs » et quelle avait été la durée de cette dernière.

**\* Information générale (militaire)**

D'importantes opérations militaires se développent en ALGERIE :  
Opération DORDOGNE et opération ISERE 3.

Elles ne concernent pas le régiment.

Un bruit court, dans l'encadrement du régiment, qu'il est prévu qu'il deviendrait "opérationnel" dans son intégralité, dans les semaines à venir.

|                 |
|-----------------|
| Mois de Février |
|-----------------|

**01.02.1961    \* Information générale (militaire)**

Le Général Fernand GAMBIEZ est nommé commandant en chef en Algérie, en remplacement du Général Jean CREPIN

- \* Début de l'opération « 2P3 » dans la région de COLLO, à laquelle le Régiment participera pendant une durée de plusieurs jours sous les ordres du Commandant DUMETZ.

L'unité quitte son cantonnement à 7 h.

Le Bataillon bivouaque à l'entrée de COLLO atteint à 13 h. Les conditions climatiques sans être déplorables sont assez difficiles. En particulier le brouillard est intense.

Des paras et des légionnaires sont également engagés en même temps que notre unité.

Via le village de CHERAIA, la montée vers le point de regroupement s'effectue par une piste de montagne qui s'élève du niveau de la mer jusqu'à 1.000 m. d'altitude. A partir de 800 m., la circulation s'effectue en partie dans les nuages.

Finalement, le convoi fait étape au col de TERRAS.

**02.02.1961** Le regroupement des troupes est prévu au poste de SI-OUAN, tenu par une section de troupes du secteur.

La mise en place de nos compagnies est retardée par le mauvais temps. Lorsqu'elles peuvent enfin se déployer, elles fouillent la région sud-est. du carré RZ 21 et la région nord-est. du carré RZ 20, tels que définis par le "carroyage aérien".

Le soir, le PC EMT-1 et les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Compagnies bivouaquent à l'entrée nord du poste de SI-OUAN.

L'installation du bivouac entraîne déchargement de matériel et installation de tentes. Les harkis affectés à la protection du PC donnent, comme souvent, un coup de main et joignent leurs efforts à ceux des soldats métropolitains.

Les tentes utilisées sont de plusieurs types :

- \* modèle 44 pour les officiers,
- \* modèle 56 pour les services et les cuisines,
- \* modèle 46 pour les hommes.

Ce dernier modèle est le plus difficile à monter : il ressemble à une toile de cirque en réduction et demande beaucoup d'intervenants. Il faut que certains tirent d'un côté la lourde toile, pendant que d'autres la retiennent à l'opposé et qu'un troisième groupe s'assure de la mise en place correcte des deux mâts centraux.

Grossièrement dressée, la toile de tente qui offre, à ce moment là un maximum de prise au vent, doit être tendue sur ses mâts pendant que, très rapidement, une autre équipe enfonce solidement les piquets de terre et fixe les mâts latéraux. Souvent au cours du montage des tentes, elles s'effondrent et il faut alors recommencer.

Le bordj du poste de SI-OUAN est construit dans une clairière, entourée d'une épaisse forêt de chênes-lièges. La clairière a permis l'établissement d'un glacié nécessaire à la sécurité du poste, d'une D.Z. et d'un regroupement de civils algériens.

A l'évidence les bienfaits du plan de Constantine ne sont pas parvenus jusqu'au centre de regroupement de SI-OUAN. Si les « cases » d'habitation sont relativement bien alignées, les gourbis qui les constituent ne sont en fait qu'un assemblage hétéroclite de branchages, d'herbes et de végétaux divers avec, ici et là, quelques planches qui doivent apparaître comme un luxe. L'ensemble donne une impression de misère et de dénuement, confortée par le mauvais temps ambiant.

**02.02.1961 (suite)**

Le commandement militaire semble ne pas disposer de moyens, c'est le chef de poste de SI-OUAN, très occupé par ailleurs, qui assure l'administration du regroupement, malgré la présence théorique du bureau d'une S.A.S. à proximité du village.

Un groupe d'auto-défense, armé de vieux fusils, est censé assurer le calme et la sécurité. C'est cette dernière qui est recherchée avant tout, avant la satisfaction qualitative des besoins de la population, même si l'Armée fait ce qu'elle peut au niveau de l'essentiel : la nourriture et les soins. Les Arabes du regroupement ne montrent pas d'agressivité et semblent se contenter du pain quotidien (sous forme de semoule) qui leur est assuré. Les enfants sont, comme tous les enfants du monde : vivants, turbulents et joueurs !

Le bordj, en forme de polygone allongé, a été construit en blocs de ciment pleins assurant, en principe, une protection suffisante contre les balles. Il est fermé par un portail en bois, renforcé par des plaques de blindage.

Chacune des deux tours est armée d'un F.M. « 24-29 » armement sérieux, mais qui ne représente pas un équipement très moderne. Un groupe électrogène permet aux soldats de disposer d'éclairage et d'un réfrigérateur, mais les conditions de séjour sont difficiles. Les chambres sont adossées aux murs en parpaings et couvertes de plaques de tôle ondulée, ce qui ne constitue pas une bonne isolation, été comme hiver.

La livraison du courrier et le petit ravitaillement sont effectués par « PIPER », lorsque le temps le permet. Un convoi assure, chaque mois, la liaison avec la base arrière de la section occupant le bordj, située dans la plaine à proximité de COLLO. Le convoi apporte l'essentiel du ravitaillement lourd ou volumineux : carburant, semoule, pommes de terre, vin et sert à la relève des hommes qui intervient, en principe, tous les trois mois.

Les occupants du poste sont des appelés du contingent commandés par un sous-lieutenant également appelé, assisté de deux sergents d'active.

Leur vie, d'après leurs confidences, est inintéressante, monotone et dangereuse :

\* La section ne peut pas avoir, étant donné ses effectifs, ses obligations de garde de jour et de nuit et de protection du regroupement, d'activité militaire réelle.

## 02.02.1961 (suite)

- Les postes voisins dans le massif de COLLO sont éloignés les uns des autres d'au moins 20 km, ils ne peuvent donc s'appuyer ni agir en commun (la seule assistance envisageable, en cas de besoin, étant celle venant par air, si le temps le permet).
- \* A l'ouverture du portail, le matin, ou lorsqu'ils se dirigent vers le regroupement, les fells « allument » nos soldats au fusil ou à l'arme automatique.

Cette situation résume assez bien les inconvénients de la politique du quadrillage mis en place au début des événements d'Algérie.

Après l'établissement du bivouac et l'arrimage des tentes aux « GMC » et aux « DODGE » pour pallier les effets du vent violent, le lieutenant Emile RUFFEL, O.R. (surnommé « Archibald ») réunit tous les hommes et l'encadrement de l'élément « COREE » présents pour attirer, avec insistance, leur attention sur la réalité des dangers de la présente zone d'évolution. Il décrit avec réalisme la vie dans les massifs de la presqu'île de COLLO, qu'il considère comme le dernier sanctuaire de la rébellion, vie très difficile pour les Européens et les Arabes. Il rappelle les circonstances des embuscades rebelles contre nos convois de ravitaillement qui ont coûté à l'Armée des pertes sévères en hommes et matériels. C'est le plus souvent la routine, une insouciance coupable, un manque de professionnalisme qui ont été à l'origine des drames : convoi partant à jours et heures fixes, avec toujours la même escorte, le même armement, la même disposition des blindés d'accompagnement, la non reconnaissance des passages dangereux ou à risques, convois apparemment puissants et bien organisés donnant un sentiment de fausse sécurité

Bref, pour les militaires responsables du secteur, il s'agissait d'assurer le ravitaillement, pas de faire la guerre. Le Lieutenant RUFFEL décrit les précautions à prendre et les comportements à adopter et conclut son discours par : « *il faut que vous compreniez bien qu'ici, c'est la guerre* ».

Le Béret Noir, Louis THEUROT, qui fait partie de la protection rapprochée du Commandant de l'EMT et, à ce titre, a sa place dans la jeep de ce dernier raconte, dans son ouvrage « **La Mehta Joyeuse** », les premières nuits de garde :

*« Inutile de dire que cette « mise en condition » (ainsi que le monde militaire nomme pudiquement ce genre d'avertissement) porte ses fruits et que, présentement, notre petite équipe de l'EMT-1 est assez impressionnée.*



02.02.1961 (suite)

*Les premières nuits de garde vont, compte tenu de ces informations, se dérouler avec quelques appréhensions. Le temps de cette époque de l'année n'arrange pas les choses. Je me souviens encore de ces premières heures de garde passées autour du P.C.*

*En ce début de février, les journées se passent dans un épais brouillard qui s'obstine à rester accroché aux parties hautes de la montagne et à nous interdire toute vue du soleil que l'on devine parfois, pas très haut pourtant, au-dessus des nuages. Quand vient la nuit, le brouillard descend les pentes et, souvent, le ciel se dégage plus ou moins. Résultat : ce maudit brouillard joue à cache-cache avec la lune.*

*Au début chaque nuit, par tour d'une heure, nous sommes deux à monter la garde autour du bivouac de l'EMT-1. Nous arpentons le pourtour du campement dans un sens, apercevons l'autre sentinelle qui en fait de même de l'autre côté, puis repartons en sens inverse.*

*Ne pas rester en place ! Ne pas faire toujours le même trajet et, en tout cas pas toujours de manière identique ! Faire des voltes ! revenir sur ses pas ! Bref, être imprévisibles. Voilà la mise en pratique des recommandations que nous avons reçues : tous ces mouvements pour surprendre et ne pas se laisser surprendre.*

*Penser à suivre ces recommandations constitue une façon de passer le temps ... Toutefois, cela constitue aussi un moyen sûr de faire monter la tension, sinon l'angoisse.*

*Je repense alors aux westerns de notre enfance où les sentinelles, toujours figées au sol, l'arme au pied, semblent attendre, sans défiance, l'indien rusé qui se glissera par derrière pour les scalper. Présentement, nous savons trop bien que le « sourire kabyle » a remplacé le scalp et nous ne tenons pas du tout à jouer le rôle de ces factionnaires attentistes.*

*Quand, en plus, les éléments s'en mêlent, et ils s'en mêlent vraiment, l'ambiance visuelle évoque celle du « Vaisseau fantôme », bien que le silence qui règne ici ne puisse en rien évoquer un opéra de Wagner*

*Quelques pas suffisent à nous éloigner des guitounes et des véhicules du campement qui deviennent alors des masses obscures et informes, plus inquiétantes que rassurantes. La masse sombre de la forêt, qui nous entoure de toutes parts, se devine plus ou moins mais toujours aussi menaçante. Et quand, tout à coup, une nuée nous fait disparaître complètement cette ligne qui représente, pour nous, la limite de tous les dangers, nous ressentons comme un pincement au cœur et pivotons immédiatement vers le camp, heureux encore si nous l'apercevons.*

**02.02.1961** (suite)

*Certes, les ténèbres profondes ne durent guère et le nuage disparaît aussi vite qu'il est venu. D'un seul coup, nous nous retrouvons dans la lumière crue de la lune, isolés sur le glacis, entre les nôtres et les autres. Je veux dire entre le bivouac et la forêt. Là, bien sûr, nous constituons des cibles idéales. Nous ne pouvons qu'y penser et à pas contenus, pour ne pas avoir l'air de céder à une quelconque panique, nous nous rapprochons de l'ombre rassurante de nos installations ».*

Lorsqu'une compagnie viendra bivouaquer au côté du PC du Bataillon, elle fournira pour la garde une sentinelle, réduisant d'autant les obligations en la matière pesant sur le PC.

Quant aux soldats, cantonnés au bordj, il est probable qu'ils appréciaient vivement notre présence qui créait une « ceinture » autour d'eux, occupée par des forces amies.

A SI-OUAN, étant donné la situation en altitude de la zone de bivouac et sa situation au centre de la presqu'île de COLLO, les liaisons radio étaient excellentes :

- \* entre éléments du Bataillon,
- \* avec les autres opérateurs sur le terrain,
- \* avec le Q.G. de CONSTANTINE

Quelques esprits caustiques laissent entendre que le choix du séjour du Bataillon à SI-OUAN ne semblait pas déplaire à l'encadrement, permettant de joindre l'agréable à l'utile par la perception d'une « prime d'altitude » (les Paras perçoivent bien une prime de saut à partir du moment où ils sont brevetés).

- 04.02.1961**
- \* A 7 h. 30 : début de la fouille dans la région de la mechta KTOUMENE (cote : 21 KL. 3). Le PC du 1<sup>er</sup> Bataillon se porte à 1007 (cote 31 A 32)
  - \* Le Commandant DUMETZ part en mission. Il quitte donc l'unité et se dirige vers la base arrière. Il est remplacé par le Capitaine L'HERITIER commandant la 3<sup>ème</sup> Cie pendant la durée de sa mission.
  - \* Les effectifs des trois compagnies de combat sont engagés.
    - En début de matinée, la région cotée RZ 32 C 4 est fouillée pour exploitation. Des caches sont découvertes.

#### **04.02.1961 (suite)**

- A 16 h. : démontage de l'opération, mais la 1<sup>ère</sup> Cie laisse, en se retirant, une embuscade sur le terrain. Cette dernière accroche un groupe de rebelles et enregistre un blessé léger dans ses rangs.

Le mauvais temps n'a pas cessé. Le vent souffle en tempête pendant toute la journée.

**05.02.1961** La 2<sup>ème</sup> Cie bivouaque avec le PC-EMT 1

**06.02.1961** Les conditions climatiques s'améliorent : c'est le premier jour de beau temps depuis le début de l'opération. Les compagnies reprennent la fouille des zones de chasse qui leur ont été imparties.

A 15 h., un briefing général a lieu à TERRAS où est établi le PC du régiment.

**07.02.1961** \* Dans le cadre de l'exploitation d'un renseignement, une infirmerie rebelle est signalée en RZ 21/G 2, dans la région de SIDI-ALI. Utilisée comme base de repos, elle abriterait vingt malades ou blessés protégés par cinq gardes armés.

Une mise en place de nos éléments est réalisée à 3 h. 30 à partir du poste de BOU-NOGHRA. A notre approche, nous constatons une fuite éperdue dans la nature d'un nombre d'individus paraissant bien plus nombreux que les chiffres avancés ci-dessus. Malgré nos tirs nourris, les rochers, la végétation et la réaction rapide de nos adversaires leur permettront de s'échapper, à l'exception d'un blessé et d'un infirmier que nous capturons.

En fait, c'est la Légion qui réalisera le résultat de la journée : au cours d'un engagement assez dur, deux légionnaires sont tués et onze rebelles abattus. Malheureusement, les rescapés du groupe rebelle n'attendront pas l'arrivée des renforts nécessaires à un bouclage complet et pourront s'échapper.

- \* En fin d'après-midi, le commandement donne l'ordre de décrocher et de se regrouper à SI-OUAN pour un bivouac général.

**09.02.1961** Une opération baptisée « Alpha-Delta » consistant en actions de détail est prévue mais, en raison du brouillard intense (la visibilité est de quatre mètres seulement) elle est reportée.

Le Colonel ROLLIN rend visite aux troupes sur le terrain.

**11.02.1961** L'opération « 2 P 3 » est provisoirement suspendue.

Le PC-Régiment et l'EMT-1 font mouvement vers CONSTANTINE et AIN-ABID, les hommes ayant le plus grand besoin de repos et de nettoyer corps, vêtements et équipements.

**12.02.1961** Il semble bien que la permanence de notre présence, les opérations sans cesse reprises et le nombre de soldats français parcourant les djebels de la presqu'île de COLLO commencent à porter leurs fruits. Les rebelles perdent l'initiative et doivent refuser le combat, se cacher. Sur les routes et sur les pistes de montagne, nous notons la présence de camions civils lourdement chargés d'écorces de chênes-lièges. C'est, paraît-il, la première récolte depuis cinq ans ! Le liège récolté est dirigé sur la zone portuaire de COLLO pour être exporté, notamment à bord de bateaux russes.

**14.02.1961** Pour participer à la reprise de l'opération « 2 P 3 », les compagnies de l'EMT-1 quittent, en convoi, AIN-ABID et se dirigent vers COLLO, où elles font halte et prennent un repas chaud.

Le PC de l'EMT-1, constitué de quarante quatre personnes (quatre officiers, un sous-officier, trente neuf hommes de troupe) et dont le nom de code-radio est ACONIT, se dirige vers le col de TERRAS où il s'installe.

**15.02.1961** \* Le soleil fait l'objet d'une éclipse, partielle ou totale selon les témoignages. On ne sait pas si les phénomènes habituels ont été constatés : apparition d'un vent d'éclipse, silence des oiseaux et refermement des fleurs, pendant la durée de l'éclipse !

\* Des actions de détail sont prévues pour les compagnies de combat qui viennent d'arriver sur le terrain.

Toutefois, le commandement décide rapidement d'y substituer des actions d'ensemble de tout le 1<sup>er</sup> Bataillon auquel est confiée la fouille de la région ouest d'OUED-ZHOUR.

Le résultat n'en n'est pas connu.

\* L'armée organise un voyage d'études de trois jours sur la base atomique de REGGANE.

Le Sous-Lieutenant Alain MONASSE, de la 5<sup>ème</sup> Cie, qui a appartenu à la "Promo 002-REGGANE" de CHERCHELL, en fait partie.

**17.02.1961** \* Bivouac et repos général à SI-OUAN.

\* Le « mal au ventre » et ses effets bien connus redoublent sans distinction de fonctions, de grade ou d'ancienneté. Les « feillées » sont très fréquentées. Le toubib du 1<sup>er</sup> Bataillon, un sous-lieutenant appelé, est constamment sollicité.

**17.02.1961** (suite)

Toutefois, il affirme qu'il ne s'agit pas de dysenterie, et encore moins d'empoisonnement des points d'eau par les fells, comme le bruit en court. Plus simplement, et plus scientifiquement, il s'agit -ce qui semble vérifié par les analyses qu'il a demandées aux Services de santé à CONSTANTINE- d'un excès de nitrates et de phosphates dans l'eau de consommation. Du fait des déplacements incessants, les troupes n'ont pas le temps de s'habituer à la qualité changeante des eaux qu'elles boivent, mais ce spécialiste est formel : globalement l'eau des massifs de COLLO est saine, sans amibes ni microbes.

**18.02.1961** L'opération « 2 P 3 » se poursuit dans la région de TAMALOUS où l' EMT-1 est transféré après un arrêt sur le terrain d'aviation de COLLO.

**19.02.1961** Dans le cadre de l'opération « 2 P 3 », les compagnies quittent leur bivouac de TAMALOUS à 3 h. 30. Le convoi de véhicules passe à OUM-TOUB, BENI-RASDOUM et BEL-BED. Les pistes étant boueuses, le déplacement est hasardeux et la circulation dangereuse.

La Compagnie portée, déplacée par hélicoptère, abat huit H.L.L. et récupère un fusil de chasse et un fusil de guerre anglais « 303 ».

**20.02.1961** \* Les compagnies participent à des « opérations de détail »

La 1<sup>ère</sup> Compagnie (Bidule) est héliportée. Au cours d'un accrochage, elle récupère un P.A. et deux fusils de chasse.

\* Le beau temps est revenu. Le soleil brille. Les soldats du Bataillon en déduisent que l'hiver est terminé.

\* La période de Ramadan commence et, même si les principes religieux des harkis et appelés F.S.N.A. ne paraissent pas très affirmés (d'ailleurs, ils boivent du vin, ce qui n'est pas prévu dans les dotations de l'Intendance !), les prescriptions de la religion musulmane sont, grosso modo, suivies.. S'ajoute une demande spécifique : celle de différer jusqu'au coucher du soleil la fourniture de repas chauds (après l'instant dit « rupture du jeûne »). Mais, au fil des jours, les convictions religieuses s'émoussent : de plus en plus de soldats musulmans viennent à l'ordinaire pour demander de quoi manger dans la journée, sans attendre et, finalement et à la satisfaction générale, la demande d'obtenir les repas après la rupture du jeûne (c'est-à-dire, la nuit étant arrivée) tombe en désuétude.

**21.02.1961** Le gros des troupes participant à l'opération en cours se déplace vers le sud-ouest et se redéploie dans la région d'AIN-KECHERA, très boisée, sans routes véritables, ni même de pistes roulables, où a été signalée une bande de H.L.L. forte d'une cinquantaine d'hommes.

Présents sur le terrain, le 2<sup>ème</sup> REP, le 3<sup>ème</sup> RPC, le 23<sup>ème</sup> R.I. et le Régiment de Corée engagent, ensemble, des effectifs importants, mais les rebelles semblent avoir pu s'échapper avant la mise en place du bouclage, non sans avoir tué deux légionnaires et blessé trois autres.

L'appui aérien qui intervient au cours de l'accrochage est impressionnant : pipers d'observation, T6, bombardiers légers B 26, hélicoptères blindés MAMMOUTH. Des « bananes volantes » transportent les hommes lancés à la poursuite des rebelles ayant échappé au bouclage, la circulation des camions n'étant pas possible.

Au cours de son activité de fouille, la 3<sup>ème</sup> Cie détruit les installations d'un P.C. de NAHIA, fouille une grotte pouvant contenir dix rebelles et capture deux rebelles.

Pendant plusieurs jours, les Bérêts Noirs consomment des rations militaires, emportées ou livrées par hélicoptère, les liaisons pour livraison de vivres frais ne pouvant être réalisées.

**22.02.1961** En début de matinée : héliportage de tout le 1<sup>er</sup> Bataillon sur le pourtour de la cuvette de TISGANE, en : RY 47.B 44.

La 3<sup>ème</sup> Cie capture deux rebelles, mais leurs armes ne sont pas récupérées. En fin d'après-midi, une section de cette Compagnie est héliportée au pied du djebel SIDI-DRISS, accompagnée d'un guide en vue de l'exploitation d'un renseignement consistant en la recherche et la destruction d'une cache. La section passe la nuit dans les rochers, elle bénéficie d'une mission luciole de 23 h. à 5 h.

**23.02.1961** La poursuite de l'opération nécessite son « glissement » vers le djebel SIDI-DRISS. Ce dernier est constitué d'une longue barre rocheuse d'une trentaine de km de longueur, orientée est-ouest. Cette chaîne, dont de nombreux pics atteignent 1.000 mètres, est longée :

\* au sud par la RN n° 27 d'EL-MILIA à CONSTANTINE, ainsi que par les oueds RHUMMEL et SMENDOU,

\* à gauche de la chaîne (en regardant vers le nord) : le massif du SIDI M'CID AICHA, région difficile creusée de nombreuses mines de zinc, dont certaines remontent à l'époque romaine, et où le Bataillon était déjà intervenu les 10 et 11 septembre 1958 (plus précisément dans la zone du douar BENI-TELILENE),

**23.02.1961 (suite)**

\* au centre : la chaîne de la forêt des MOUIAS et à droite : le KEF SIDI-DRISS (altitude 1.200 mètres) que contourne le chemin carrossable reliant GRAVELOTTE à CONDE-SMENDOU.

Les seuls lieux habités par les Européens sont : GRAVELOTTE, SILIANE et GRAREM, au sud et à l'extérieur du djebel SIDI M'CID.

Des mechtas assez nombreuses sont établies dans les vallons, aux pieds des contreforts de la chaîne.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon est hélicoptéré sur le contrefort nord.

Son PC suit la progression. Devant la jeep du Commandant DUMETZ roule de DODGE 6 x 6 de la harka, suivi de la jeep de l'O.R.

Le DODGE de tête stoppe soudain, brutalement : le convoi s'immobilise et, bien entendu, les hommes de l'escorte en « giclent » instantanément l'arme à la main.

Les harkis reviennent vers la jeep du commandement encadrant un arabe qui marche de manière résolue au milieu de la piste en brandissant, haut au-dessus de sa tête, un pistolet mitrailleur. Contrairement à ce que pensent les Bérêts Noirs présents, il ne s'agit pas d'un prisonnier, mais d'un rallié. Il a une allure inhabituelle et une présentation inattendue : il n'est pas misérablement vêtu, il n'est pas porteur d'une arme antédiluvienne, ne tremble pas et ne semble pas particulièrement apeuré.

Son équipement est même impeccable : rangers, treillis beige propre, sac à dos et chapeau de brousse. Son arme est un PM 43 allemand (une très bonne arme de guerre) qu'il remet à son arrivée à hauteur de la jeep. Il parle français et répond avec précision au Commandant qui a commencé à l'interroger aussitôt : il prétend qu'il est responsable politique chez les rebelles (c'est donc un cadre d'un niveau plutôt élevé) et qu'il a franchi le barrage tunisien il y a six mois du côté de TOUSTAIN. Il a décidé de se rendre, d'une part du fait de la pression exercée actuellement par l'Armée française, d'autre part, du fait des mésententes qui règnent dans les rangs de la rébellion. Son témoignage reconnu comme important, un hélicoptère ALOUETTE l'emporte rapidement vers un échelon plus élevé de commandement et de renseignement.

La fouille des mechtas par les compagnies conduit à la capture de deux rebelles, en fin d'après-midi, qui révèlent qu'un important chef H.L.L. et son escorte sont cachés dans une grotte du KEF-SIDI-DRISS. L'O.R. effectue une reconnaissance, accompagné d'un des prisonniers et repère effectivement la grotte et un groupe d'hommes armés à côté de son entrée.

### 23.02.1961 (suite)

Une section de Bérets Noirs est aussitôt hélicoptée sur place pour empêcher une fuite du groupe pendant la nuit. Cet effectif, compte tenu du terrain et de la végétation, est insuffisant et les deux ou trois compagnies qui auraient été nécessaires ne peuvent être amenées sur place, les « bananes volantes » ayant regagné leur base à la nuit tombante. Une opération luciole destinée à amplifier la clarté de la lune, assez favorable, est prévue à partir de minuit. Malheureusement, et avant l'arrivée des NORD-ATLAS, porteurs des lucioles, un nuage masque quelques instants l'éclairage de la lune et, au retour de la clarté, nous apercevons à 300 m. des silhouettes de fuyards.

Nous ne parviendrons pas à retrouver ces derniers, identifiés par notre service de renseignement comme étant des vétérans de la rébellion dans le maquis depuis quatre ans.

La 2<sup>ème</sup> Cie est hélicoptée dans la région de BENI-HAMDANE. C'est le Capitaine L'HERITIER qui, à bord d'un hélicoptère ALOUETTE, supervise l'opération.

**24.02.1961** En fin de journée, les éléments du 1<sup>er</sup> Bataillon, autres que la 2<sup>ème</sup> Cie, quittent le terrain et décrochent en direction de CONSTANTINE. Ils font étape à CONDE-SMENDOU.

Le lendemain, c'est l'intégralité des unités qui rejoindra ses cantonnements.

### 25.02.1961

\* Jusqu'au 28 février, les unités ne quitteront pas leur cantonnement et ne participeront à aucune opération.

Les Bérets Noirs se reposent et en profitent pour laver leur linge, changer les équipements défectueux, reconstituer les dotations.

\* Toutefois, une opération sur renseignement doit être montée dans l'urgence pour une intervention dans le secteur du djebel KHAIR.

Le Commando de l'O.R. est présent et participe à un engagement au cours duquel cinq rebelles sont abattus et quatre armes récupérées.

**Anecdote** : au cours de l'opération, l'installation du PC Bataillon s'était avérée difficile du fait que les camions ne pouvaient accéder au sommet du piton où il était nécessaire de bivouaquer : pas de grandes tentes, pas de cuisine roulante. Le terrain était très boisé et seule une D.Z. de taille réduite, mais permettant néanmoins le posé d'une ALOUETTE, avait pu être aménagée.



25.02.1961 (suite)

**Anecdote** (suite)

Les tentes individuelles étaient montées de façon disparate dans la bruyère et parmi les buissons.

Le radio Louis-René THEUROT se souvient avoir été réveillé par le bruit d'une rafale et, sortant de sa tente, constate la présence d'une sentinelle harkie qui vient de tirer et lui crie de rester allongé. Ce harki, connu pour son sérieux, a entendu un bruit et aperçu des ombres en contrebas immédiat du campement et les a « allumées ». Une fusée éclairante permet d'examiner le décor, et la fouille des environs est entreprise. Par prudence, la garde est doublée pour la nuit, mais cette dernière se termine sans nouvelle alerte. Au matin, la fouille reprend dans l'enchevêtrement végétal, mais aucune découverte n'est effectuée.

Dans la matinée, un rebelle est capturé à proximité. Ramené au campement, il indique spontanément l'entrée d'une cache située à une dizaine de mètres de la tente de Louis-René THEUROT. Il s'agit d'un trou d'homme, bien caché dans les broussailles, qui conduit à une cache enterrée qui constitue un PC de NAYA. Bien entendu, il est vide puisque les H.L.L. ont fui cette nuit (non sans avoir été repérés par le harki !).

La cache est très bien conçue et sa fouille, par les services de l'O.R., sera très instructive : quelques munitions, du ravitaillement et surtout des documents : tracts, instructions, journal de marche (1)

Les documents trouvés ce jour furent acheminés par hélicoptère jusqu'aux Services du « Centre de Renseignements et d'Action – CRA » de CONSTANTINE

Louis-René THEUROT qui se trouvait à proximité du groupe d'officiers du Bataillon et du CRA qui discutaient de l'organigramme des rebelles, et suivait leur conversation se souvient avoir été étonné des connaissances d'ensemble et de détail que ces derniers avaient des structures de la rébellion et de l'organisation des familles et tribus kabyles de la région.

---

(1) La rébellion, à l'instar de l'organisation soviétique, a toujours été formaliste et paperassière. On se souvient que lorsque AMIROUCHE fut abattu par les Français, en mars 1959, des cantines remplies de documents furent saisies après l'accrochage. Il est vrai que AMIROUCHE était colonel et chef de willaya, ce qui pouvait nécessiter une certaine administration

**26.02.1961** Une chasse est organisée près d'AÏN-ABID à laquelle participent plusieurs officiers de l'EMT-1

Un sanglier est abattu.

**28.02.1961** **Anecdote :**

Quand un Vétéran juge l'Armée française :

Un sous-lieutenant du Régiment de Corée, originaire de la région de LIMOGES, rejoint son village natal pour y séjourner pendant sa permission libérable, après dix huit mois de présence en ALGERIE.

Le correspondant local du journal « La Montagne » du nom de BINET, par ailleurs artisan-coiffeur, a publié un entrefilet aimable, souhaitant bon retour en métropole à son compatriote, lequel va remercier l'auteur de l'insertion –qu'il connaît bien- de son attention.

BINET, brave homme au demeurant, s'est toujours targué d'avoir fait deux fois la guerre : en 1914-1918 (et, c'est certainement vrai, en particulier quand il évoque avec émotion l'existence et le danger des fameux « petits postes » occupés par deux ou trois soldats en sentinelles, quelques dizaines de mètres en avant des tranchées, pour éviter une approche-surprise de l'ennemi) et 1939-1940 (et c'est moins certain, car il ne semble pas que ce brave BINET soit allé au delà de quelques nuits de garde dans un magasin d'habillement de l'Armée, à MONTLUCON)

Quoi qu'il en soit, entre « anciens combattants » on a toujours beaucoup de choses à se dire. Le sous-lieutenant raconte la vie du Régiment de Corée, l'ambiance générale, ses activités, les précautions qu'il fallait prendre en opérations, etc..

BINET, en homme à qui on ne la fait pas, ne se montre pas franchement admiratif de l'Armée française actuelle. Il trouve, en particulier, qu'elle manque de discipline (il est vrai que le départ laborieux des rappelés en 1956 est encore présent dans les esprits et ne constitue pas un épisode militaire particulièrement glorieux)

Et, pour bien montrer la différence avec « ceux de 14 », il raconte au sous-lieutenant :

*...Un jour, après une attaque contre les tranchées boches, nous sommes revenus dans nos lignes et le Capitaine me dit « BINET, va chercher le corps de l'adjudant qui est resté entre les lignes ».*

28.02.1961 (suite)

*Je lui ai dit : « non, mon Capitaine, je n'irai pas, ce n'est pas mon tour, car hier je suis déjà allé chercher le corps du lieutenant ».*

*Alors le Capitaine a sorti son revolver, me l'a mis sur le ventre et m'a dit : « BINET, tu obéis tout de suite, sinon je t'abats comme un chien ».*

*Eh bien, crois-moi si tu veux, j'y suis allé aussitôt, parce qu'en 1914, on était disciplinés !*

C'est, effectivement, une façon de voir les choses !

|              |
|--------------|
| Mois de Mars |
|--------------|

**01.03.1961** \* L'organe liquidateur du II/43<sup>ème</sup> R.I., créé à l'occasion de la fusion entre cette unité et le Bataillon de Corée, au mois de septembre 1960, est dissous. Le Capitaine DESIDERI, qui était en charge des opérations administratives de liquidation, est muté en métropole et quitte le Régiment.

\* **Information générale** : (politique)

L'O.A.S. se manifeste pour la première fois à ALGER en distribuant des tracts.

\* **Souvenirs (un peu) amers** :

Un sous-lieutenant déjà ancien de l'EMT-2 -dont la Cie relève donc du quartier de OUED-ZENATI- convoqué en fin d'après-midi par son Commandant de Cie- reçoit la mission d'exécuter dans le sous-quartier avec un groupe de « Bérets Noirs » un coup de main, à partir d'un renseignement.

Au cours de l'exécution nocturne de la mission, le Commandant de Cie appelle, du PC, son Chef de section à plusieurs reprises pour obtenir par radio des informations sur le déroulement de l'affaire. Le contexte habituel dans ce genre de situation étant plutôt celui de « silence-radio », le Chef de section d'abord importuné est excédé lorsque son supérieur exige qu'il l'appelle à intervalles réguliers pour lui rendre compte. Il commence par répondre avec retard aux appels, puis ne répond plus du tout, enfin décide de couper la liaison-radio.

**01.03.1961** (suite)

Au retour de la mission, le sous-lieutenant est attendu par son capitaine (en pyjama et charentaises !) qui lui exprime son mécontentement. Il s'ensuit une « explication des gravures », le ton monte quelque peu : le capitaine rappelle son droit de savoir et de contrôler et le sous-lieutenant la nécessité de faire preuve de discrétion. Finalement et pour en finir avec l'incident, le sous-lieutenant lance au capitaine : *« et puis, si vous teniez tellement à savoir ce qui se passait sur le terrain et comment ça se passait, il vous aurait suffi de prendre le commandement de l'opération »*.

Désarçonné par la remarque et le ton de son subordonné, le capitaine se calme et pour se justifier vis-à-vis de ce dernier, il lui déclare : *« j'ai une femme et des enfants et c'est à eux que j'ai pensé en vous envoyant sur ce coup que j'estimais être dangereux » !*

**02.03.1961** Le commandement décide la reprise de l'opération « 2 P 3 » où a été engagé l'EMT-1, dans la presqu'île de COLLO.

Les Compagnies de l'EMT-1, sous les ordres du Capitaine l'HERITIER, y sont engagées avec son Etat-Major.

Le Bataillon quitte AIN-ABID à 7 h., en convoi, et par CONSTANTINE, SIDI-MESRIC et TAMALOUS rejoint la ville de COLLO. Le briefing d'ouverture de l'opération s'y tient à 15 h.

**03.03.1961** La première phase de l'opération doit se dérouler dans la région-ouest du poste de SI-OUAN.

L'objectif est atteint à 9 h.

Les compagnies sont engagées dans « des actions de détail », chacune ayant une mission particulière.

Il fait un temps exécrable : pluie, vent et/ou grêle. Les progressions au sol s'effectuent sans visibilité et au sens propre « dans les nuages ». Les hommes se fatiguent vite. Pour pallier cette situation, le commandement a prévu qu'après deux jours et deux nuits de crapahutage, d'embuscades et de fouilles, ils soient envoyés au repos pour 48 h. à COLLO, par roulement de deux compagnies.

Située au centre d'une plaine côtière entourée de collines, COLLO est une grosse bourgade de la taille d'AIN-ABID, mais dont la population paraît plus européanisée, avec des commerces, des plages, un port spécialisé dans le commerce du liège. Les soldats, surtout lorsqu'ils viennent de fréquenter les djebels de l'intérieur, apprécient d'y faire étape.

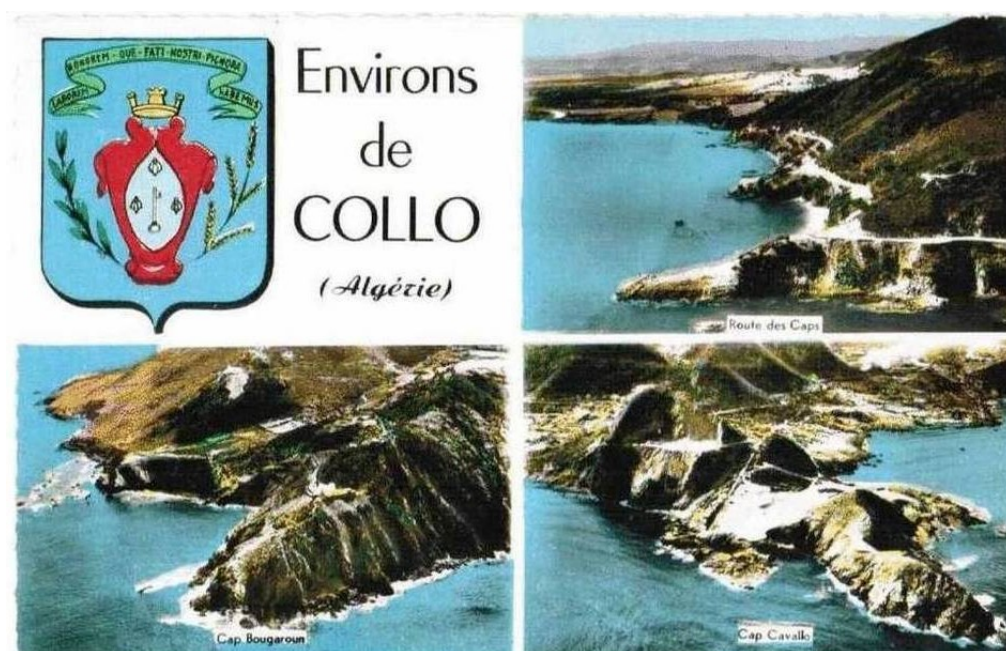
**03.03.1961** Ils sont, en particulier, bons clients du bordel local.

La procédure de fréquentation dudit bordel, situé route de la presqu'île, est immuable : l'endroit est animé par une dizaine de filles très dénudées, surveillées par un homosexuel que tous appellent KIKI, et qui a le ton et l'expérience pour accueillir les clients avec une affirmation pleine d'humour et de tact en les appelant "bite d'acier".

Avant d'accéder aux chambres, un infirmier militaire -assis devant une table- note sur un cahier le nom du visiteur, son rattachement militaire, le nom de la fille. Le dialogue de contrôle est bref, mais efficace et va à l'essentiel : "fais voir ta queue. Presse le gland. C'est bon".

Le tarif est de 15 frs. pour un quart d'heure et de 25 Frs. pour une demi-heure. Le va et vient ne cesse pas, les filles n'ont guère le temps de se rhabiller entre deux passes.

Il est arrivé que des amorces d'apparence d'idylle entre prostituées et clients se fassent jour, soit parce que les soldats d'origine métropolitaine étaient un peu moins brutaux que ceux d'autres origines, soit -plus probablement- parce que partir en France était l'ultime espoir pour une fille d'échapper à sa condition. Mais, c'était toujours sans suite effective.



**03.03.1961 (suite)**

Dominant la ville, sur une hauteur, on aperçoit un marabout, bâtiment blanc rappelant le souvenir d'un respectable religieux musulman disparu.

Le radio Louis-René THEUROT se souvient (1) qu'un groupe de « Bérêts Noirs », profitant de leur permission à COLLO avait tenté de le visiter, mais qu'il avait dû assez rapidement rebrousser chemin devant la menace de troupes du Secteur, stationnées dans la plaine. Ces dernières, croyant avoir à faire à un groupe de rebelles, se préparaient à intervenir avec leurs mortiers !

**04.03.1961** Une recherche de renseignements est conduite dans les zones «sud-est» et « est » du carré RZ 21. Elle se prolonge jusqu'au 9 mars suivant. Le résultat n'en n'est pas connu.

**05.03.1961** Le Sous-Lieutenant Jacques MARCHAIS, de retour de permission, reprend sa place au sein de la 3<sup>ème</sup> Cie.

**09.03.1961** Le PC/Régiment stationne au col de COLLO et celui de l'EMT-1 à SI-OUAN, à proximité immédiate duquel bivouaquent deux de ses compagnies. Les officiers de l'EMT-1 se déplacent jusqu'à TERRAS pour participer au briefing de préparation d'une importante "opération inter-armes" qui doit commencer le lendemain et concerne la région côtière.

Puis, le PC/Régiment quitte TERRAS pour aller s'installer provisoirement à COLLO.

Le PC/EMT-1, ainsi que les compagnies qui l'accompagnent abandonnent SI-OUAN pour rejoindre TERRAS.

**10.03.1961** Le but de l'opération envisagée est la recherche et la mise hors d'état de fonctionner d'un hôpital rebelle installé dans la région de TABELLOUT, village indigène situé à quelques km à l'intérieur des terres, au niveau du Cap BOUGAROUN. Le point d'arrivée des ratissages convergents est précisément TABELLOUT.

La Marine nationale met à terre notre 1<sup>ère</sup> Cie qu'elle a transportée dans ses L.C.T. jusqu'à une baie à proximité du Cap BOUGAROUN. Cette compagnie doit avancer vers les hauteurs de l'arrière pays.

---

(1) In « LA MECHTA JOYEUSE » - TOME I – Page 393 – Editions “Mémoire de Notre Temps » - Montpellier 2006 (op. cit.)

### 10.03.1961 (suite)

Les autres compagnies de l'EMT-1 et son P.C. se dirigent pour leur part vers le nord du massif de COLLO, au centre du carré aérien RZ 32

A 4 h. 30, les véhicules de l'EMT-1 quittent le col de TERRAS. Les consignes de discrétion ont été confirmées et précisées : le déplacement s'effectue en black-out, sans phares, ni feux de position ; Les chauffeurs doivent éviter tout bruit inutile : emballement des moteurs, doubles pédalages, etc. ... Seuls les catadioptres réfléchissants, à l'arrière des véhicules, guident, très relativement, les véhicules du convoi. Ceux-ci doivent les suivre : pas trop près, pour éviter l'accident, mais pas trop loin pour ne pas se perdre de vue et s'engager de façon irrémédiable dans une mauvaise direction qui pourrait être celle d'un ravin sans fond. La lumière de la lune aide un peu nos chauffeurs, mais elle se révèle trompeuse et dangereuse dans les virages, et à l'occasion des changements de décor ou de couleur du terrain.

A l'aube, le convoi s'arrête à proximité de la cote 885 (carré aérien RZ 32/Point E31). Les Bérêts Noirs de l'EMT-1 en descendent et commencent le ratissage du terrain en direction de la mer.

Au cours de l'opération, de nombreuses caches, réserves ou abris sont découverts et détruits par le feu. Vers 10 h. du matin un groupe d'une dizaine de rebelles armés est accroché et cherche à s'enfuir. Deux avions de chasse interviennent et mitraillent les fuyards, mais le terrain très encaissé gêne leur évolution et les tirs sont sans effet. Le groupe de rebelles parvient à s'échapper.

Lorsque l'objectif de l'opération est atteint, il apparaît évident que l'infirmerie et les installations rebelles viennent d'être démantées et les éléments des compagnies, chargés de la mise hors service définitive de ce qui subsiste des installations rebelles, ne trouvent sur place que des emballages de médicament et des pansement ensanglantés.

Arrivés à la mer, les hommes peuvent souffler. Ils se baignent la température de l'eau le permettant et nettoient sommairement leurs équipements.

Certains pêchent des poissons, sortes de "mulets", non pas à l'aide de grenades "OF", mais de pains de plastic de 250 grammes beaucoup plus efficaces.

Le commando de l'OR, qui progresse habituellement avec le PC/EMT-1, a notamment pour mission la destruction des caches rebelles et dispose pour cela de divers explosifs et moyens incendiaires, tels que grenades MILLS, d'origine anglaise ou de grenades au phosphore. Leur manipulation est assez délicate et réservée à des spécialistes.

### 10.03.1961 (suite)

Pour éviter les accidents et l'utilisation intempestive des grenades dites « défensives », dont dispose chaque fantassin, seuls les membres de l'équipe OR sont autorisés à utiliser ces explosifs spéciaux, pour la destruction (ou pour la pêche !).(1)

Par radio, le PC-Régiment, qui est installé à bord d'une unité de la Marine nationale, demande au PC/EMT-1 de le rejoindre et aux compagnies de se regrouper sur la plage.

A 17 h., l'opération est "démontée"

Le PC/EMT-1 et une partie des compagnies engagées font retour à COLLO par mer, à bord de deux péniches de débarquement.

Dans le journal de ses activités, qu'il annote chaque jour, le Capitaine Louis L'HERITIER rapporte qu'il a aperçu la première hirondelle de la saison, au cours de l'opération.

**11.03.1961** \* Les hommes de l'EMT-1 se reposent dans les cantonnements militaires de COLLO, pendant 48 h.

\* Le Commandant DUMETZ rejoint le Bataillon à l'issue d'une mission extérieure et en reprend le commandement.

Le Capitaine L'HERITIER, qui assurait l'intérim, rejoint la base- arrière de l'unité où il doit assurer le contrôle de l'entraînement de l'équipe de tir.

**13.03.1961** \* Le Capitaine Guy FILAUDEAU, un ancien du 4<sup>ème</sup> R.E.I., est muté et quitte le régiment. Il est remplacé, avec effet du 7 mars 1961, dans les fonctions d'OR, et d'Officier-Adjoint OPS par le Capitaine François LORTA.

\* Les compagnies quittent COLLO à 6 h. et le convoi se dirige vers OUED-ZHOUR.

En fin d'après-midi, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Compagnies et la Compagnie Portée s'engagent sur les pentes du djebel SIDI-NOUAR pour mettre en place un dispositif de surveillance de nuit.

---

(1) Ce mode de pêche n'est pas précisément « écologique », une partie importante du poisson atteint ne remontant probablement pas à la surface et ne peut, de ce fait, être récupéré. Il faut toutefois reconnaître que le « poisson blanc », ainsi récolté, s'il est mangeable n'est pas d'une grande qualité.



**13.03.1961** (suite)

« OUED-ZHOUR » est le nom d'un poste français installé sur une hauteur dominant la plaine de l'OUED ZHOUR. Ce petit fleuve coule de l'est vers l'ouest. Pour arriver à la mer, au milieu d'une barrière de chênes, il traverse une plaine verdoyante, mais non habitée du fait de son insalubrité. Les habitations indigènes sont situées sur les hauteurs, dans les contreforts du djebel.

**14.03.1961** Les trois compagnies passent la journée sur le terrain, le PC-Bataillon demeurant, pour sa part, à OUED-ZHOUR.

**15.03.1961** \* L'opération commencée le 13 mars, est démontée à 9 h.

Puis, le Bataillon fait mouvement, pour une nouvelle mission, centrée sur KANOUA.

PC et Cie portée s'installent à KANOUA même en: RZ 22 L 15

1<sup>ère</sup> Cie à TABELLOUT, en : RZ 32/E 41

2<sup>ème</sup> Cie à AFENSOU, en : RZ 32/E 01

3<sup>ème</sup> Cie à HELLALA, en : RZ 22/H 22

La mission impartie est la suivante :

Une FERKA rebelle, baptisée « FERKA-NORD » ayant été localisée, il faut l'isoler de tout soutien en coupant son ravitaillement à partir des lieux de regroupement de la population et des liaisons avec elle, en intervenant sur l'itinéraire des « postiers » H.L.L. Il faut également détruire autant que possible le potentiel logistique de la FERKA. La zone d'intervention recouvre les carrés 22 et 32

\* Le Capitaine L'HERITIER mentionne dans ses carnets que la nouvelle du décès, à l'Hôpital de CONSTANTINE, de Madame RUFFEL, épouse de l'officier de renseignement, parvient à l'unité.

**16.03.1961** Les compagnies sur le terrain placent des observateurs (ou : choufs en argot militaire) et des groupes de combat en embuscade. Le résultat de ces dispositions n'est pas connu.

**17.03.1961** \* C'est la fin du Ramadan.

Les musulmans présents (et les Français d'origine également) fêtent l'AID-ES-SEGHIR qui marque la fin du carême, même si celui-ci n'a pas toujours été respecté. Si l'AID-EL-KEBIR concerne l'ouverture de la période de jeûne, l'AID-EL-SEGHIR, qui y met fin, est nécessairement plus joyeuse.

Le régime pour tous c'est « méchoui et couscous ». Assez peu de moutons étant disponibles dans le secteur où se situe le Bataillon, il a fallu faire venir par une liaison « appro » deux moutons vivants que le Commandant DUMETZ, qui en avait passé commande par radio, a personnellement payés.

La semoule du couscous provient de la S.A.S. voisine.

Bien entendu, ce sont les harkis qui préparent le « plat du jour » aidés par quelques paysannes du regroupement. Les moutons furent cuits à la broche, celle-ci reposant sur deux jeunes troncs d'arbres et le couscous servi dans un immense plat taillé pour la circonstance dans un tronc de pin.

Un responsable des harkis explique à ses camarades européens que le couscous était un plat populaire, mais un plat de pauvres servi dans les familles plusieurs fois par semaine et que c'était surtout à l'occasion des fêtes que la semoule était « enrichie » de légumes variés et de raisins secs.

En ce qui concerne plus généralement le ravitaillement du régiment au cours des opérations auxquelles il est appelé à participer : les services « APPRO » de l'unité étaient installés au Camp FRAY de CONSTANTINE et venaient livrer, en camion, périodiquement les troupes sur le terrain, chaque compagnie disposant d'une cuisine roulante. Pour la viande, il était théoriquement prévu 80 grammes par repas (deux fois par jour) et par personne. Il existait deux qualités de viande qui étaient congelées et livrées en caissette bois : bleues pour la viande à bouillir, composée de bas morceaux de qualité ordinaire, et rouges pour la viande à rôtir. Pour leur transport, sans risque de décongélation, chaque convoi de ravitaillement comprenait un camion isotherme. Les soldats ont eu l'occasion de remarquer que certaines caissettes avaient été conditionnées depuis plus de dix ans, car elles portaient des étiquettes tamponnées « HANOI » ou « SAIGON ».

\* L'opération ayant pris fin, le PC opérationnel ordonne le regroupement de tout le bataillon vers KANOUA, puis organise un convoi vers la ville de CONSTANTINE, en vue de participer aux opérations du maintien de l'ordre qui s'y déroulent.

### 17.03.1961 (suite)

- \* Le Lieutenant Emile RUFFEL, qui a demandé sa mutation pour un régiment para, va quitter le Régiment de Corée.

Le Capitaine opérationnel Jean CHARBONNIER qui, comme l'ensemble de ses camarades et des hommes, apprécie cet officier, a tenté en vain de le dissuader : « *pourquoi quitter le Régiment de Corée pour les paras ? Actuellement, c'est une pratique dépassée que de sauter en parachute pour se battre, surtout en Algérie où le terrain est presque partout accidenté, sans beaucoup de place pour se poser. Maintenant, ce sont les hélicos qui transportent les soldats où ils doivent se battre* ».

De fait, pendant la durée de la guerre d'Algérie, s'il y eût bien quelques sauts opérationnels, dont ceux du 3<sup>ème</sup> Régiment de Parachutistes Coloniaux (3<sup>ème</sup> RPC) de BIGEARD au Sahara, les parachutages ont surtout servi à la livraison de vivres et de matériels.

- \* Le Capitaine CHARBONNIER ajoute, provisoirement, à ses fonctions celle d'OR de l'EMT-1, du fait du départ du Lieutenant RUFFEL.

### 18.03.1961

- \* Parti à 6 h. 15 de KANOUA, le convoi arrive au HAMMA, au nord de CONSTANTINE, à 10 h. Les troupes bivouaquent au sud de BELLEVUE, sur la route de SETIF.

Dans l'après-midi, deux compagnies prennent position dans les quartiers sud-ouest de CONSTANTINE.

- \* Une section de la 5<sup>ème</sup> Cie de l'EMT-2 occupe le poste d'AÏN-ARKO à une dizaine de km de MONTCALM.

Le Chef de section, le Sous-Lieutenant Alain MONASSE a organisé dans la pièce du poste qui sert de chambrée une inspection des armes de sa section. Celle-ci se déroule normalement. Après son passage, les soldats remontent leurs armes.

L'un d'eux, porteur d'un MAS 49/56 n'oublie pas de donner « les deux coups de bon fonctionnement ». Mais, il a malheureusement engagé un chargeur contenant des cartouches : le coup part et la balle atteint, au niveau du ventre, un jeune appelé de 2<sup>ème</sup> classe : Mohamed CHABOU, assis sur le châlit supérieur.

### **18.03.1961 (suite)**

La blessure est, à l'évidence, très grave. Le blessé est immédiatement soigné avec les moyens du bord : compression, pansement, sulfamides.

Pour gagner du temps, le sous-lieutenant transporte, à l'aide de la Peugeot du fermier voisin, le blessé à MONTCALM en vue de son EVA-SAN. Pendant le trajet, l'état du blessé empire : il se plaint d'avoir très mal, il a froid et soif. Il pense qu'il va mourir et, bien entendu, le sous-lieutenant le détrompe avec toute la conviction possible et tente de le rassurer.

A MONTCALM, l'hélicoptère d'évacuation se fait un peu attendre, mais le blessé est finalement embarqué sur la civière. L'hélicoptère décolle pour rejoindre l'hôpital LAVERAN.

Malheureusement, la blessure du « Béret Noir » était mortelle et il n'arrivera pas vivant à CONSTANTINE.

Le Sous-Lieutenant Alain MONASSE n'a jamais oublié cette journée tragique et les circonstances de la mort inutile de son soldat Mohamed CHABOU.

En dépit d'une activité opérationnelle intense, aucun décès ne semble avoir été enregistré au sein du régiment, depuis le 8 décembre 1960.

- \* Etant donné que c'est le premier jour de la fête de l'Aïd-el-séghir (qui suit la fin du Ramadan), pour l'occasion, le couvre-feu est reporté, pour la journée et le lendemain à minuit, en ce qui concerne les déplacements de personnes à l'intérieur des villages du quartier d'OUED-ZENATI

**19.03.1961** \* Le Commandant CASTEL, responsable du quartier de OUED-ZENATI est invité à RAS-EL-AÏOUN, en compagnie de diverses autorités dont l'inspecteur d'académie MOREL, pour la cérémonie de présentation des méchouis. Une réception est prévue à 12 h. 30 à la popote du lieu.

- \* Les opérations de sécurisation, auxquelles participent les Bérets Noirs, se poursuivent dans la ville de CONSTANTINE.

**20.03.1961** Le Bataillon participe à une opération de police dans les faubourgs d'OULED-BRAHAMS en assurant le bouclage des lieux.

En fin d'après-midi, nos éléments sur place se regroupent au bivouac établi sur le terrain vague d'un faubourg proche.

**21.03.1961** Le PC de l'EMT.1 reçoit, du P.C. du Secteur de CONSTANTINE, l'ordre de rejoindre la région de COLLO pour participer aux opérations qui viennent d'y être engagées.

Le convoi immédiatement formé atteint COLLO vers 14 h. 30 et poursuit sur KANOUA où les unités, après débarquement des camions, s'installent comme suit :

- PC EMT-1, Cie Portée et 3<sup>ème</sup> Cie : à KANOUA même  
(référence : Carré RZ 22 – Point L-15)
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Cie : à TABELLOUT  
(référence : Carré RZ 32 – Point E-41)

**22.03.1961** Neuf harkis du poste de CHERAÏA (référence : Carré RZ 41- Point A-84) ont déserté en emportant trois fusils mitrailleurs.

CHERAÏA est situé sur la route reliant BESSOMBOURG à COLLO, à 5 km à l'ouest de cette ville.

Le Bataillon au complet, renforcé de trois harkas du Secteur de COLLO, part à leur poursuite et fouille la vallée de l'OUED-EN-NEBAT.

En fin d'après-midi, l'opération est démontée et les troupes rejoignent leur bivouac. Le résultat de cette intervention n'est pas connu.

**23.03.1961** \* La 2<sup>ème</sup> Cie fait mouvement vers HELLALA  
(référence : Carré 22 – Point H-22)

\* A la suite d'un accrochage impliquant des éléments du Secteur au sud de BESSOMBOURG, situé à 12 km à l'ouest de COLLO (carré 31 -point : H/ 44), la 3<sup>ème</sup> Cie est mise à la disposition du Secteur, à partir de 9 h., et la Cie portée est placée sous la procédure «d'alerte héliportée».

La 3<sup>ème</sup> Cie rejoint son bivouac en fin d'après-midi sans avoir été engagée.

**24.03.1961** Des zones de terrain à fouiller sont affectées à nos compagnies.

Aucun résultat n'est enregistré.

**25.03.1961** Une opération de ratissage, dont le nom de code est « OSCAR-ECHO 1 », intervient sur le terrain du carré 22 (Point H 30/40/50). Elle est engagée à 5 h. du matin.

Notre dispositif, à savoir, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Cies et la Cie portée, est renforcé par une compagnie d'infanterie venue de KANOUA.

**25.03.1961** (suite)

Au cours des opérations qu'elle mène dans la région d'HELLALA, le 2<sup>ème</sup> classe FSNA NASSER de la 3<sup>ème</sup> Cie se blesse grièvement (bassin fracturé) en faisant une chute.

Pour sa part, la 1<sup>ère</sup> Cie reçoit la mission de fouiller le terrain de la zone du carré 32- (Points : C.52 et D.51). Elle est commandée par le Lieutenant Jean ARRIGHI. Toutes ses sections participent à l'opération.

Le chauffeur Robert MONOT, qui conduit la jeep du Commandant de compagnie, se souvient :

*" la mission de notre compagnie était de rechercher une infirmerie rebelle signalée dans la région où nous étions engagés. Les soldats étaient transportés par des véhicules SIMCA du train. (En fait, j'étais au volant du seul véhicule qui était affecté en propre à la 1<sup>ère</sup> Cie).*

*Nous avons suivi la piste qui serpentait au milieu des forêts de chênes-lièges, plutôt touffus. Arrivés sur un plateau, les hommes ont débarqué et la compagnie a progressé à pied en direction de l'objectif assigné. Mais, les guetteurs H.L.L. avaient bien rempli leur rôle et quand nous les avons atteints, les lieux étaient vides d'occupants. Nous aperçûmes quelques fuyards partis se mettre à l'abri dans la végétation avoisinante, mais nous n'avons pas pu les rattraper.*

*Le Lieutenant ARRIGHI décide de pratiquer la ruse suivante : une quarantaine de soldats équipés d'armes automatiques et commandés par l'Adjudant Joseph LE GALL se dissimulèrent avec discrétion, sur place, dans la nature et préparèrent une embuscade. Tous les camions, pratiquement vides et dont les bâches latérales étaient descendues, ainsi que la jeep du Commandant de compagnie, repartirent par la piste pour redescendre ostensiblement dans la vallée.*

*L'affaire paraissait parfaitement organisée, mais il y eut un "grain de sable" : pris d'un besoin urgent, un de nos hommes s'écarta, à la tombée du jour, d'une dizaine de mètres et s'aventura hors du couvert des chênes-lièges. Lorsque l'imprudent se releva, un guetteur fell l'aperçut, ouvrit le feu sur lui, le blessant au bas-ventre et aux mains.*

*L'embuscade s'est trouvée évidemment éventée et l'opération a été aussitôt démontée".*

**26.03.1961** Nos éléments ne reçoivent pas de mission. Ils peuvent se reposer et bivouaquent sur place.

**27.03.1961** Les opérations de fouille et ratissage reprennent, à l'aube.

**28.03.1961** Les opérations de ratissage se poursuivent dans le cadre d'une opération codée « GONTRAN ».

Tous les effectifs de l'EMT-1, renforcés par la 1<sup>ère</sup> C<sup>ie</sup> du 67<sup>ème</sup> Bataillon d'infanterie, y participent.

Cette action se prolonge jusqu'au 30 Mars suivant.

**30.03.1961** L'EMT-1 reçoit une nouvelle mission : celle de procéder à une fouille du terrain situé au sud-ouest du carré 42.

A cette fin, il est transporté, dans un premier temps, par camions sur le terrain du carré 41 (Point B 82).

Il établit son bivouac à 1 km à l'est de CHERAÏA.

Comme le notent nos soldats, le cadre naturel du paysage est assez plaisant, les pentes des collines sont modérées et couvertes de prairies. En fait, le bourg de CHERAÏA est assez semblable à un village de métropole, avec son clocher, ses maisons entourées de petits jardins, ses rues sinueuses et très fleuries. L'auteur de la « Mechta Joyeuse », René-Louis THEUROT relèvera la présence d'iris violets, de touffes d'arums, de roses et de glycines, dont l'odeur est caractéristique.

A proximité du bivouac on aperçoit des mechtas abandonnées pour des raisons de sécurité, ainsi qu'une grosse ferme européenne, également abandonnée et, bien entendu, saccagée. Les ruines sont importantes. Il reste des traces de murs carrelés, les escaliers sont réalisés en pierre de taille. Des débris des postes électrogènes et de l'éolienne sont encore sur place. A côté des étables, un hangar recèle des machines agricoles, rouillées et détruites, à côté d'un broyeur et d'une meule à grains. La terrasse de la façade est ombragée de saules géants et d'acacias et on aperçoit, au delà de la campagne environnante, la baie de COLLO et la mer.

**31.03.1961** \* Souvenirs amers

Un aspirant qui avait fait le choix de servir au Bataillon/Régiment de Corée est arrivé la veille au PC de l'unité. Il rejoint aussitôt sa compagnie d'affectation qui relève de l'EMT-2.

Bien entendu, après les présentations réciproques d'usage, son arrivée est copieusement et sympathiquement arrosée et le soir même il dîne avec le « staff » de la C<sup>ie</sup> au mess.

31.03.1961 (suite)

\* Souvenirs (suite)

Le bureau du sous-lieutenant chargé du renseignement pour la C<sup>ie</sup> est contigu au mess. L'insonorisation entre les pièces est relative. Dès le début du repas, on perçoit distinctement des bruits de frottement, de corps traîné, puis de coups et de fonctionnement d'un moteur, provenant dudit bureau. A l'évidence, un interrogatoire « musclé » est en cours, mais l'interrogé devait être bâillonné car on n'entend ni plainte, ni cri. Un sous-officier entre dans la pièce du mess pour réclamer une carafe d'eau, c'est l'accessoire indispensable à un interrogatoire efficace. On aperçoit, d'ailleurs, furtivement, par l'entrebâillement de la porte de communication un corps nu.

C'est une situation inattendue pour l'aspirant auquel on n'avait pas manqué d'apprendre au cours de sa récente formation militaire les bonnes pages de la Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, dite « Convention de LA HAYE » et datant de 1907. Notamment, tout prisonnier de guerre est tenu de déclarer, s'il est interrogé à ce sujet, ses véritables nom et grade, à l'exclusion de toute autre information.

En quelques minutes, l'aspirant a ainsi été amené à prendre contact avec les réalités de la situation en Algérie et ce premier repas ne lui a certainement pas apporté tout le plaisir attendu de sa première affectation. Et ce, d'autant plus que le sous-lieutenant dont on occupait le bureau, mais qui ne participait pas à l'interrogatoire déclara à la cantonade, blasé et endurci, « *demain, je ne pourrai encore pas lire les cartes des murs de mon bureau* ».

Puis, après l'interrogatoire, on comprend que le prisonnier est descendu dans la cour en contrebas. Le sous-lieutenant se lève, va se poster à la fenêtre et observe avec attention.

A un camarade qui lui demande ce qu'il regarde avec autant d'intérêt, le sous-lieutenant du renseignement répond : « la sentinelle a la consigne de donner à boire aux prisonniers à chaque retour d'interrogatoire. Mais, je me suis aperçu qu'elle ajoutait de sa propre initiative une bonne dose de gros sel dans l'eau destinée aux prisonniers. Je lui ai interdit de continuer et je m'assure qu'elle ne le fasse plus ».

Le philosophe de l'antiquité qui a émis l'idée que « l'homme est un loup pour l'homme » avait probablement raison !



**31.03.1961** (suite)

Les faits rapportés ci-avant ne constituent pas l'aspect le plus plaisant de notre activité militaire, mais ils ont existé.

C'est peut être à eux que pensait le philosophe Emmanuel KANT lorsqu'il écrivait "*tu dois, donc tu peux*".

S'il ne faut surtout pas tenter de chercher une justification à ces violences en évoquant le comportement de nos adversaires (encore que...), il faut bien reconnaître que ceux-ci n'ont jamais manqué d'exprimer leurs talents en matière de brutalités "gratuites" et de cruauté. Un exemple (parmi beaucoup d'autres) :

Régis de la LOYÈRE, qui a servi en ALGERIE en qualité de sous-lieutenant appelé, rapporte (1) que le Capitaine Robert GUILLON du 11<sup>ème</sup> Bataillon de Tirailleurs Algériens (11<sup>ème</sup> B.T.A.), officier remarquable sous les ordres duquel il avait servi "*a eu une triste fin : tombé dans une embuscade le 15 juillet 1959, les fellaghas lui avaient arraché le cœur alors qu'il était encore vivant, avant que nous n'ayons le temps d'intervenir*".

|              |
|--------------|
| Mois d'Avril |
|--------------|

**01.04.1961** Les éléments de l'EMT-1 sur le terrain reçoivent du PC opérationnel, une nouvelle mission qui s'inscrit dans le cadre de l'opération codée «FLEURIE » en cours. Il est prévu que cette dernière mette en œuvre des effectifs importants provenant :

- 1.- du groupement codé «ACCRU » comprenant les forces de l'EMT-1 du Régiment de Corée, renforcé de trois unités venues de TAMALOUS.  
Le PC de ce groupement doit prendre position : carré 31 du carroyage aérien (point K/6.5.)
- 2.- du groupement codé «BOTZARIS », qui regroupe trois unités de TERRAS.

---

(1) Lire, in "l'Ancien d'Algérie" – Edition FNACA n° 487 – mai 2010 – page 16, l'interview du Sous-Lieutenant Régis de la LOYÈRE.

**01.04.1961** (suite)

3.- du groupement codé « BOUILLANT » constitué de trois unités provenant d'AÏN-KECHERA.

Cette nouvelle mission doit être engagée le lendemain.

**02.04.1961** Avant même le début de la mission définie la veille pour l'ensemble des groupements précités, l'opération « FLEURIE » est suspendue (ou annulée) et remplacée par l'opération « OSCAR-ECHO 2 ».

La mission qui en découle consiste en : actions de ratissage, de fouilles de terrains, de recherche, poursuite et neutralisation d'éléments rebelles localisés au nord-est du carré 30 et au nord-ouest du carré 40

Les moyens d'intervention sont les mêmes que ceux prévus la veille.

En vue de l'exécution de sa mission, le PC de l'EMT-1 se porte au poste d'« EL-OULOUDJ » situé à une quinzaine de km au sud de COLLO.

Le soir même, le PC-Secteur transmet l'ordre de démontage de l'opération commencée le matin.

Les résultats et le bilan n'en sont pas connus.

**03.04.1961** Les activités opérationnelles étant suspendues, les « Bérêts Noirs » bivouaquent sur place.

Pour sa part, le PC de l'EMT-1 se dirige vers CHERAÏA où il établit son campement à proximité de la route, dans un ancien verger.

Il fait beau, le ciel est dégagé ce qui implique que la nuit s'annonce plutôt fraîche. Les officiers disposent d'une tente collective, montée à leur intention, mais les hommes doivent dormir « à la belle étoile ».

Le radio Louis-René THEUROT se souvient que des sacs de couchage d'un nouveau modèle ont été attribués en dotation. Il en fait précisément ce soir-là une première expérimentation. :

*« C'est un très bon matériel et d'entrée nous avons jugé et apprécié sa conception et sa qualité. Ces sacs, de grande taille, permettent de s'y enfermer complètement, non sans pouvoir y ajouter, à l'intérieur, un duvet d'appoint. Le dessous du sac est constitué d'une toile imperméable qui protège de l'humidité et le tout se termine par un capuchon fermé par un lacet qui permet de s'isoler complètement et confortablement du monde extérieur. J'y rajoute mon fusil, toujours objet de soins attentifs et me voilà paré pour affronter les nuits les plus froides ».*

### 03.04.1961 (suite)

Au réveil, se situe un épisode de la vie du soldat en campagne :

Des « Bérets Noirs » qui n'ont pas pris la peine d'introduire leur arme dans leur sac de couchage ne la trouvent plus au réveil.

En fait, c'est le Capitaine Jean-Louis CHARBONNIER, officier « opérationnel » adjoint du Chef de bataillon qui l'a ramassée pour donner une leçon aux insouciantes. Il leur rappelle « *qu'ici c'est la guerre* », avant d'ajouter « *Joyeuses Pâques quand même* ».

**04.04.1961** Une seconde journée de repos est accordée à l'unité.

**05.04.1961** L'EMT-1 est engagé dans une nouvelle opération codée « ZÈBU ZÈLÈ ». Sa mission est de fouiller le terrain correspondant aux carrés 30 (point : KL-4/0) et 40 (point : AS-0).

Le positionnement des bases de départ est le suivant :

- PC/EMT-1 + 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> Cies : poste d'ALICHEF
- 2<sup>ème</sup> Cie et Cie Portée : poste d'EL-OULOUDJ

**06.04.1961** L'action engagée la veille se poursuit.

Des habitations indigènes suspectes sont fouillées. Une quinzaine sont détruites ou incendiées.

Les « Bérets Noirs » reçoivent le renfort d'une Cie du 43<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine, venue du poste d'EL-OULOUDJ. Elle est aussitôt intégrée au dispositif opérationnel.

**07.04.1961** L'opération est suspendue. Les hommes bivouaquent sur place et se reposent.

Plusieurs officiers de l'unité participent au briefing de préparation d'une opération codée « QUASIMODO 1 »

**08.04.1961** L'opération « QUASIMODO 1 » est engagée à 3 h. 45. Son objet est le ratissage et la fouille du carré n° 40. Au cours de la progression, une vingtaine de gourbis suspects, pouvant servir à l'hébergement des rebelles, sont détruits ou incendiés.

**09.04.1961** La durée prévue de l'opération « QUASIMODO 1 » est d'une journée.

Lui succède l'opération « QUASIMODO 2 ». Cette dernière commence à 5 h. 30

**09.04.1961** (suite)

Elle a pour objet de faire assurer par les éléments de l'EMT-1, dans la même région que celle ayant fait l'objet de l'opération de la veille, un bouclage destiné au contrôle de la route « COLLO-CONSTANTINE ».

Nos troupes sont renforcées par un élément du 43<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine venu de TAMALOUS. Ce dernier a pour mission de ratisser le terrain et de pousser les éventuels rebelles se trouvant sur sa route, vers nous.

Le résultat de l'opération n'est pas connu.

**10.04.1961** Compte tenu des difficultés du parcours, les hommes sont fatigués. C'est pourquoi la journée se passe en stand-by, en bivouac, ce qui permet le repos.

**11.04.1961** \* Les archives administratives de l'unité, peu explicites, font état de la présentation de son drapeau au « 156<sup>ème</sup> R.I./Régiment de Corée »

Il n'est pas communiqué d'autres précisions sur le lieu et les détails de la cérémonie. (1)

\* Le PC de l'EMT-1 transmet aux commandants des compagnies sur le terrain l'ordre d'effectuer diverses missions de surveillance, de contrôles et d'embuscades.

A partir de 2 h. du matin :

- La 1<sup>ère</sup> Cie entre en action dans les environs du poste d'ANIBAB,
- La 2<sup>ème</sup> Cie intervient à proximité de YERSANNE, carré 41 (Point H-1/3)
- La Cie Portée, dans le carré 40 (Point : EFGHKL-8)

---

(1) Dans son ouvrage très documenté « Sous l'insigne du BF/ONU COREE 1950-1953 – INDOCHINE 1953-1955 – ALGERIE 1955-1962 » (Editions des Argonautes – Eure – Février 2009), l'auteur Jean-François PELLETIER évoque cette présentation (page 185), mais ne fait pas d'autres commentaires.

**11.04.1961** (suite)

Les conditions climatiques sont particulièrement difficiles et pénibles du fait de la pluie et du brouillard.

Etant donné l'incertitude des résultats à atteindre, le commandement décide rapidement de suspendre les opérations prévues

**\* Information politique générale :**

Le Général DE GAULLE donne une conférence de presse à PARIS. L'esprit qui s'en dégage est tel qu'on peut la considérer comme le facteur déclenchant des événements du 21 avril suivant :

*« ..... Depuis BRAZZAVILLE, je n'ai jamais cessé d'affirmer que les populations qui dépendaient de nous devaient pouvoir disposer d'elles-mêmes.*

*Aux yeux de la FRANCE, ce qui est en cause par-dessus tout, c'est l'avenir de l'ALGERIE. Le cessez le feu, l'auto-détermination, ce sont des préliminaires qui sont destinés à ouvrir à l'ALGERIE sa route. Dans le monde actuel et à l'époque où nous sommes, la FRANCE n'a aucun intérêt à maintenir sous sa loi et sous sa dépendance une ALGERIE qui choisit un autre destin. La France n'aurait pas intérêt à porter à bout de bras l'existence de populations dans une Algérie qui serait devenue maîtresse d'elle-même et qui n'offrirait rien en échange de ce qu'elle aurait à demander ... L'Algérie nous coûte plus que ce qu'elle nous rapporte ...*

*Le nouvel état sera ce que les Algériens voudront. Pour ma part, je suis persuadé qu'il sera souverain au-dedans et au-dehors. Et, encore une fois, la France n'y met aucun obstacle. La décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique. ... C'est donc avec sang-froid que la France considérerait une solution telle que l'Algérie cesserait d'appartenir à son domaine ».*

**12.04.1961** Les conditions climatiques s'améliorant, les compagnies s'engagent dès l'aube sur les zones d'intervention prévues.

Le ratissage se prolonge toute la journée, mais sans résultat connu. A la tombée de la nuit, les troupes bivouaquent sur place.

**13.04.1961** Les opérations de ratissage reprennent.

A 19 h. 45, un élément rebelle disposant au moins d'un F.M. est accroché. Un appui d'artillerie est demandé et obtenu. Les rebelles parviennent à décrocher et, malgré les tirs appliqués sur leur direction de fuite estimée, l'engagement ne donne pas de résultat.

**14.04.1961** Au lever du jour, les opérations se poursuivent.

Presque aussitôt, la Compagnie Portée accroche un groupe de rebelles positionné dans le carré 20 (Point : D/7.5), mais sans résultat.

Au cours de la fouille du terrain qui a fait l'objet des tirs de notre artillerie la veille, quatre chargeurs de P.M. abandonnés par les H.L.L. sont récupérés.

Un cantonnement rebelle, vide d'occupants, est détruit après sa fouille.

A 21 h., la 2<sup>ème</sup> Cie se heurte à un groupe de rebelles se déplaçant dans le carré 40 (Point : D/6-1 et 4), sans pertes de part et d'autre.

**15.04.1961** Dès l'aube, pendant son mouvement, la Cie Portée entre en contact avec un groupe de rebelles localisé dans le carré 20 (Point : E/8- 3 et 4).

L'échange de coups de feu ne donne aucun résultat.

Au cours de sa progression, la 3<sup>ème</sup> Cie signale avoir découvert dans le carré 31 (Point L/5 – 1 et 4) des gourbis et des caches vides d'occupant, mais contenant un important ravitaillement, des effets civils et un transistor, qui sont saisis. Les caches et gourbis sont ensuite détruits.

**16.04.1961** \* C'est le Capitaine Jean-Louis CHARBONNIER, officier « opérations » de l'EMT-1, qui a établi le compte-rendu des opérations pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> mars 1961 au 15 avril 1961.

\* L'effectif de l'EMT-1 au complet, encadrement et hommes, bénéficie d'une journée de repos dans le bourg de CHERAÏA.

**17.04.1961** \* L'opération en cours prend fin.

Après son démontage, l'unité fait mouvement vers CONSTANTINE, puis vers sa base-arrière d'AÏN-ABID.

Il est prévu que les jours qui suivront seront sans activités opérationnelles.

\* Il semble bien que l'opération qui a pris fin le 17 avril 1961 ait été l'occasion de la dernière intervention de l'unité dans la presqu'île de COLLO, avant la fin des hostilités en ALGERIE.

**21.04.1961 \* Information générale. (politique et militaire)**

C'est un vendredi : veille du déclenchement du putsch dit « des généraux ».

Les Généraux Maurice CHALLE, André ZELLER, Edmond JOUHAUD, prennent la tête d'un putsch militaire à ALGER et tentent d'obtenir le ralliement des troupes d'Algérie autour du thème du refus de l'abandon de l'Algérie française.

**22.04.1961 Information générale :**

C'est un samedi : première journée de la mise en œuvre du putsch.

- \* Après l'occupation, dès l'aube, des principaux points stratégiques d'Alger par des soldats acquis à l'action des trois généraux, RADIO ALGER/FRANCE 5 (rebaptisée RADIO-FRANCE) diffuse de la musique militaire et patriotique. Les généraux constitués en « commandement militaire » décrètent l'état de siège en Algérie.

Leur but, selon le Général CHALLE est de *"tenir le serment de l'Armée de garder l'Algérie, pour que nos morts ne soient pas morts pour rien"*, mais les putschistes n'avaient pas préparé de stratégie à long terme, ni envisagé les réactions éventuelles de l'opinion métropolitaine. Ils espéraient plus probablement un nouveau "13 mai" destiné à faire pression sur le pouvoir.

L'analyse politique (1) des événements conduit à penser que le Gouvernement avait prévu le putsch de longue date et qu'il avait délibérément laissé faire le commencement d'exécution. Ce faisant, DE GAULLE renforçait le pouvoir exécutif, cassait l'Armée et réorientait l'appareil militaire français vers une armée axée sur la dissuasion nucléaire.

L'encadrement des troupes, les troupes elles-mêmes, et en particulier celles implantées dans le bled, ont manqué d'informations et d'instructions.

L'incertitude devint rapidement générale, chacun attendant la suite espérée ou redoutée des événements.

---

(1) Lire : "Le putsch des généraux" de Pierre ABRAMOVICI - Ed. FAYARD - PARIS  
374 pages.

**22.04.1961    Information générale (suite)**

Les mouvements et actions des unités putschistes ne feront qu'un seul tué dans la nuit du 21 au 22 avril 1961 : le Maréchal-des-Logis Chef du centre d'instruction des transmissions n° 160, à ALGER, alors qu'il cherchait à interdire l'entrée des installations de radio.

Il sera décoré, à titre posthume, de la "Croix de la Valeur militaire avec palme" et de la "Médaille militaire".

- \* Le P.C. de l'EMT-1 a reçu à AÏN-ABID un ordre de « mise en alerte-barrage » pour être, semble-t-il, engagé sur la frontière tunisienne.

Le camion affecté au transport des impedimenta du P.C. : tables, chaises, radiateurs à butane, camping-gaz, tentes, cartes et documents relatifs au secteur d'engagement concerné, est déjà chargé.

A 6 h., au moment du départ du convoi et faisant suite à une activité radio intense, un contre-ordre dirige le Bataillon vers CONSTANTINE où les hommes débarquent place de la Brèche, au cœur de la ville, déserte et calme.

Les « Bérets Noirs » prennent connaissance par la radio des événements en cours d'Alger et sont informés que c'est sur un ordre du Général GOURAUD, qui commande le Corps d'armée qu'ils auraient été positionnés à CONSTANTINE « pour prévenir toute tentative de soulèvement populaire en faveur de l'Algérie française »

Le Commandant Marcel DUMETZ, en charge de l'EMT-1, est présent. Il rassure les hommes en leur déclarant :

*« Les excités vont se calmer. En aucun cas le 1<sup>er</sup> Bataillon du Régiment de Corée ne participera aux désordres et n'engagera une action irréparable qu'il pourrait regretter ultérieurement. Et, surtout, le sang ne doit pas couler entre soldats français ». Sa conclusion prudente et réservée, se résume en fait à « Wait and See ».*

Le Commandant et le Capitaine opérationnel-adjoint se dirigent vers le camp FRAY où ils ont été convoqués. Il semble qu'il y ait foule.

Les soldats, chauffeurs et escortes, qui attendent à l'extérieur du lieu de réunion prennent connaissance par la radio, à travers une déclaration du Général ZELLER, de la confirmation et de quelques détails du soulèvement militaire dont l'épicentre se trouve à ALGER.



**22.04.1961    \* Information générale (suite)**

Après un assez long délai, les officiers du Régiment présents ressortent de la réunion et se font reconduire place de la Brèche, en centre-ville.

A 10 h. le Bataillon est relevé par le «13<sup>ème</sup> Dragon parachutiste» essentiellement composé d'appelés, qui vient d'arriver d'ALGER, transporté par camions, avec ses chars.

Les officiers des deux unités s'éloignent un peu des véhicules pour discuter confidentiellement, pendant que soldats à bérêts rouges et soldats à bérêts noirs se mélangent et boivent le café proposé par le Régiment de Corée.

Les Bérêts Noirs reçoivent l'ordre de ré-embarquer dans leurs camions qui font mouvement vers le sud, en direction du KROUB, mais s'arrêtent au niveau des terrains de sport en banlieue de CONSTANTINE.

Pendant le trajet, les Bérêts Noirs entendent sur leurs transistors un flash d'information provenant de métropole et présenté comme « une toute dernière information d'Algérie ».

*« A Constantine, les forces dissidentes, en provenance d'Alger, viennent de s'emparer de la ville. Après de durs combats, les troupes loyales au gouvernement de la nation, ont dû céder devant l'agressivité des paras rebelles et se sont repliées à l'extérieur ».*

Ce mensonge amuse les soldats qui sont bien placés pour savoir qu'il n'en n'est rien. Certains se demandent néanmoins s'ils font partie des « forces rebelles » ou des « forces loyalistes » !

Le temps s'est gâté, la pluie commence à tomber. Il fait même un vent assez fort qui nécessite de vérifier et de doubler les attaches des tentes installées pour le bivouac.

- \* Le Sous-Lieutenant Jean BATTLE, de la 5<sup>ème</sup> Cie (qui relève de l'EMT-2 et qui est cantonnée à MONTCALM), se souvient du côté chaotique de la situation :

Après plusieurs heures d'attente et de silence-radio, le PC-Cie reçoit un T.O. (1) émis à l'origine par le Secteur de CONSTANTINE et relayé par le PC de l'Etat-Major du Régiment. Il était demandé de ne pas exprimer d'« états d'âme » personnels, d'obéir aux consignes des nouveaux chefs de l'Armée en Algérie et de suspendre les opérations en cours ou envisagées.

---

(1) T.O. = télégramme officiel

**22.04.1961 \* Information générale (suite)**

Ces ordres devaient être répercutés aux échelons inférieurs notamment aux responsables des postes isolés.

Mais, les évènements évoluant très rapidement, les compagnies reçurent de nouvelles consignes à exécuter dans l'après-midi même. C'est ainsi que le Sous-Lieutenant BATTLE dut faire le tour des destinataires du message matinal, récupérer physiquement le message, supprimer toute trace de sa réception et essayer de faire comprendre à ceux qui en avaient eu connaissance que c'est seulement en écoutant leurs transistors qu'il avait eu écho des évènements !

A PARIS, le Président de la République réagit. Il réunit un Conseil des Ministres. Michel DEBRÉ, Premier Ministre, Pierre MESSMER Ministre des Armées, Roger FREY Ministre de l'Intérieur, font des déclarations solennelles. Louis JOXE, dépêché en ALGERIE, s'assure autant qu'il est possible du loyalisme des cadres militaires.

Le Général DE GAULLE aurait déclaré, pour sa part, à des proches que *"ce qui lui semblait le plus grave dans cette affaire, c'est qu'elle n'était pas sérieuse"*.

- \* Dans la soirée le Général DE GAULLE, l'air grave, revêtu de son uniforme, lance un appel radiodiffusé et télévisé (qui se révélera comme un chef-d'œuvre de communication) essentiellement destiné aux soldats du contingent :

*« Un pouvoir insurrectionnel s'est établi par un « pronunciamiento militaire » en Algérie .... Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite .... Au nom de la FRANCE, j'ordonne que tous les moyens -je dis tous les moyens – soient employés pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres ... Françaises, Français, aidez-moi »*

**23.04.1961 Information générale**

Deuxième journée du putsch. C'est un dimanche.

- Le Général Raoul SALAN, jusque là réfugié à MADRID, arrive à ALGER et s'associe aux trois autres généraux.

Les parachutistes du 14<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes tentent d'occuper la base de MERS-EL-KEBIR qui refuse son soutien aux militaires putschistes.

**23.04.1961 \* Information générale (suite)**

- A PARIS le gouvernement crée, dans l'urgence et la pagaille, une division d'infanterie de réserve pour contrer une éventuelle arrivée de parachutistes séditionnels. Des treillis et des « rangers » sont distribués à des volontaires gaullistes.

Chacun se souvient de l'appel radiophonique affolé du Président du Conseil, Michel DEBRÈ, exhortant dans la nuit les Parisiens à aller au devant des paras putschistes dont l'arrivée était supposée imminente « à pied, en voiture ... ». Bien des auditeurs attendaient « à cheval », mais cette précision ne fut pas donnée.

- Le journal « l'Echo d'Alger » publie ce jour la liste des unités censées s'être placées sous les ordres du Général CHALLE.

Cette liste impressionnante est délirante et totalement irréaliste. A sa lecture, compte tenu du nombre et de la qualité supposés des unités ralliées, on se demande pourquoi et comment la tentative des quatre généraux a pu échouer en quelques heures !

- Le Général GOURAUD qui commande le Corps d'armée de CONSTANTINE et dont relève le « 156<sup>ème</sup> RI-Régiment de Corée » continue d'être hésitant :
- Un communiqué de l'AFP du 22 avril 1961 -à 11 h.- a fait savoir dans un texte remis à la presse que ce Général a déclaré qu'il ne suivait pas les généraux putschistes d'ALGER, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment.
- Toutefois, après une intervention du Général ZELLER en personne à CONSTANTINE, le même Général déclare -dans un ordre du jour n° 25- qu'il se place avec toutes ses unités sous les ordres du Général CHALLE, Commandant en Chef des Forces armées en ALGERIE :

*« En avril 1960, avec le commandement du Corps d'armée de Constantine, j'ai reçu la mission d'assurer la présence de la FRANCE en luttant contre les bandes du FLN et en resserrant les liens fraternels entre toutes les communautés.*

*Aujourd'hui, notre mission n'a pas changé. Dans cette heure particulièrement grave pour l'avenir de la FRANCE et de l'ALGERIE, afin d'assurer l'unité de l'Armée française, moi, Général GOURAUD, j'ai décidé de me ranger avec toutes mes unités sous les ordres du Général CHALLE, Commandant en Chef Inter-Armes en ALGERIE. Populations européennes et musulmanes, officiers, sous-officiers et soldats de CONSTANTINE, je compte sur vous. Je sais que je serai suivi ».*

**23.04.1961 \* Information générale (suite)**

Le ralliement des forces françaises de l'Est-Algérien était devenu tout à fait essentiel pour le succès du putsch : en Oranie, la Légion étrangère et le Colonel BROTHIER avaient refusé de suivre et, à ALGER, c'était la confusion.

Mais, finalement, l'essentiel des structures civiles et militaires de l'est de l'Algérie restera à l'écart du mouvement, tels le Général LENNUYEUX, commandant la Division de CONSTANTINE, le Préfet de CONSTANTINE Madhi BELHADAD (et premier préfet d'origine musulmane en Algérie), le Général AILLERET, commandant à BONE, le Colonel WEIL, commandant le 16<sup>ème</sup> Dragon.

L'action des quatre Généraux n'avait pas fait l'objet d'une préparation préalable minutieuse (1). Pour exemple, la situation du 2<sup>ème</sup> R.E.I., basé en Oranie et commandé par le Colonel Bertrand de SEZE, ancien Commandant du Bataillon de Corée jusqu'au 21 février 1959. Malade, le Colonel de SEZE tout acquis à la cause de l'Algérie Française (il sera plus tard lourdement condamné pour sa participation à l'O.A.S.) séjourne à cette époque en FRANCE pour se soigner. Lui, et son régiment ont donc été exclus de fait du mouvement sans que les auteurs du putsch ne semblent s'être souciés de cette situation pourtant très contrariante pour eux

**24.04.1961 \* Information générale (suite)**

Troisième journée du putsch. C'est un lundi.

Les évènements se précipitent.

- Pour se concilier le contingent, les quatre généraux font annoncer sur les ondes de RADIO-ALGER que la libération de la classe 59-1-A est avancée d'un mois,
- Plusieurs escadres d'avions, pilotés par des militaires hostiles au putsch, quittent de leur propre initiative et clandestinement leurs bases en Algérie et regagnent la métropole.

---

(1) Une opinion parmi d'autres sur le fond de la question :

"Les comploteurs, étoilés ou pas (SALAN, BIDAULT, POJUJADE ...) sont les seuls à ne pas admettre l'évidence de plus en plus affirmée que le choix de PARIS est fixé quant à l'avenir de l'ALGERIE"

24.04.1961

\* **Information générale** (suite)

- Les soldats du Régiment n'expriment pas de sentiments affirmés à l'égard des événements. Il semble que ce soient les supplétifs et les harkis qui sont les plus convaincus de la nécessité du maintien d'une présence militaire française.

Dans l'ensemble ils pensent que c'est DE GAULLE qui est le meilleur garant du résultat souhaité.

Pourtant l'appel solennel du Général dans la soirée du 22 avril 1961, était clair : il conduisait au refus de la discipline et à la désobéissance aux ordres du nouveau pouvoir militaire en Algérie. Cette position, exposée sans nuances, était de nature (pour ne pas parler des conséquences sur la politique générale) à envenimer la situation, à nourrir l'anarchie, à diviser l'Armée et à susciter des actions physiques contre son encadrement.

Heureusement seuls quelques rares excités parleront, -dans les cantonnements- d'exigence de retour immédiat en métropole, d'embarquement "de force" à PHILIPPEVILLE sur les navires à quai et de neutralisation brutale, au besoin avec usage des armes, de l'encadrement non-suiveur.

Ces extrémistes ne sont pas suivis. Dans une sorte de sondage "à chaud", non officiel évidemment, il semble que les "Bérets Noirs" à l'exception de la 1<sup>ère</sup> Cie, aient été plutôt favorables à une opinion "Algérie française".

- En l'absence d'informations précises et certaines, les rumeurs circulent : Le Général GOURAUD aurait été mis en arrestation, et le Général LENNUYEUX aurait repris le contrôle et le commandement des éléments "loyalistes" de l'Armée dans l'est de l'Algérie !

En fait la plupart des unités militaires qui pouvaient être considérées comme sympathisantes ont été "attentistes" et peu de régiments ont effectivement participé au mouvement du 21 avril 1961 en dehors des 1<sup>er</sup> REP, 14<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> RCP et du groupement de commandos parachutistes du Commandant ROBIN. Notamment, le 3<sup>ème</sup> RPIMA, l'ex-régiment du Colonel BIGEARD, n'a pas rejoint les putschistes.

**24.04.1961 \* Information générale (suite)**

Bien qu'unité de prestige de paras métropolitains, au superbe palmarès, le 9<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes (9<sup>ème</sup> RCP), composé d'appelés, s'est -lui- pratiquement mutiné contre les autorités putschistes et, après s'être emparé de camions, s'est dirigé vers Bône pour exprimer, à l'autorité militaire régionale, son opposition à la tentative du Général CHALLE (1).

Jacques de LANGHE, dynamique et sympathique ex- sous-lieutenant du Bataillon de Corée, alors à OUED-ZENATI et AIN-ABID, servait à la date du putsch en qualité de Lieutenant d'active au 14<sup>ème</sup> RCP.

**25.04.1961 \* Information générale (suite)**

Quatrième et dernier jour du putsch. C'est un mardi.

Les événements confirment l'échec du mouvement putschiste dû à la détermination du Chef de l'Etat, au suivi de la grève déclenchée par les syndicats en métropole, à l'impréparation, à l'attitude du contingent.

Pendant la durée des troubles, le Colonel ROLLIN n'a pas fait acte de présence. Il était censé être en permission.

---

*(1) "Les transistors remplissant dans le Constantinois, comme partout en Algérie, leur rôle de porte-parole du Gouvernement, plus de trois cents parachutistes du 9<sup>ème</sup> RCP proclament leur loyauté à DE GAULLE. Ce ralliement tardif a été orchestré par de simples gradés, comme ce caporal-chef de la Compagnie du Capitaine René LEGUÉRÉ, pionnier du 1<sup>er</sup> RCP en 1943 (et qui fut, avec le Chef de Bataillon BRECHIGNAC, l'un des derniers défenseurs du point d'appui "ELIANE 4" à DIEN-BIEN-PHU) qui a poussé une partie de ses camarades à rejoindre Bône.*

*Averti de l'approche de ce détachement loyaliste, AILLERET craint des heurts avec la population européenne et décide de le faire camper à OUED-EL-ANEB, dominé par le massif de l'Edough (que les paras du 9<sup>ème</sup> ont si souvent parcouru pour traquer les rebelles), à une quarantaine de km au sud-ouest de Bône.*

*Le Lieutenant-Colonel DEFERRE, Chef de Corps du 9<sup>ème</sup> RCP, jusque là dépassé par les événements, rejoint ses hommes et fait lui aussi allégeance au Gouvernement. Mais, ses paras refusent d'être tenus à l'écart de Bône. Comme il se trouve incapable de les ramener à la raison, il faut -pour qu'ils obéissent- qu'AILLERET s'engage à adresser au Ministre de la Défense un message soulignant leur loyalisme".*

Lire : "L'histoire secrète de l' "OAS" – auteur : Georges FLEURY – Editions GRASSET-PARIS 2002- p. 318 et 319.

**25.04.1961 \* Information générale (suite)**

C'est le Commandant DUMETZ, principal officier opérationnel après le Chef de Corps, qui a assuré la responsabilité effective -morale et technique- découlant de la situation exceptionnelle. (Le Chef de Corps, pour sa part ne semble pas avoir émis d'opinion sur les événements).

**26.04.1961 \* Information générale (suite)**

- l'AFP confirme que le Général GOURAUD, commandant le Corps d'armée de Constantine a été mis aux arrêts de forteresse pour sa "participation" à la tentative des quatre généraux.
- Le Général d'armée OLLIÉ, Chef d'Etat-Major de la Défense Nationale prononce, à Alger, une allocution destinée à l'édification des troupes d'Algérie et de leurs Chefs :

*"La tentative d'insurrection fomentée par un petit groupe de chefs militaires félons, aujourd'hui destitués, a échoué. Cet échec est dû, en Algérie, essentiellement au loyalisme, au sens de l'honneur et à l'esprit de discipline de la grande majorité des chefs, des cadres et de la troupe de carrière et du contingent des trois Armées, qui ont accompli leur devoir et fait ce que la France attendait d'eux.*

*De cela, en tant qu'Autorité militaire la plus élevée de notre pays je tiens à porter solennellement témoignage.*

*C'est vers l'avenir que nous devons maintenant tourner nos regards. Il importe que chacun, selon les responsabilités dont il est investi, concentre toute son énergie à poursuivre l'œuvre quelques jours compromise par la faute des insurgés.*

*En ce qui me concerne, j'ai accompagné en Algérie Monsieur JOXE, Ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, représentant le Gouvernement, pour accomplir la tâche urgente de rétablir l'Armée dans l'ordre militaire partout où celui-ci a été troublé. Avec le Général d'armée GAMBIEZ, qui a repris aujourd'hui ses fonctions de Commandant en Chef, j'examinerai la situation afin de prendre les mesures nécessaires pour que la hiérarchie normale puisse retrouver dans les plus brefs délais son maximum d'efficacité et pour que tous ceux qui ont suivi les chefs insurgés soient soumis à la rigueur des lois.*

*En ce qui vous concerne, chacun à votre poste, votre seul souci doit être de vous concentrer avec une vigueur accrue sur la mission que je vous ai rappelée :*

**26.04.1961** \* **Information générale** (suite)

- Destruction des fellaghas partout où ils subsistent,
- Pacification et protection des populations algériennes,
- Les opérations militaires, en particulier, doivent être poursuivies avec le maximum d'intensité.

*J'attends de vous tous, à tous les échelons, que par votre attitude exemplaire dans l'ordre, comme elle a été face au désordre, unis à vos frères d'armes de métropole et d'Allemagne dans l'ordre militaire, vous portiez le témoignage que l'Armée de la France est bien le Corps irréprochable dont notre pays à juste titre est fier".*

**27.04.1961** **Anecdote** :

Le Sergent du contingent, Henri PILLET, affecté à la 5<sup>ème</sup> Cie est libérable.

Il a donc rejoint Philippeville pour embarquer à destination de la métropole, mais une des conséquences des événements d'Alger du 21 avril précédent a été l'interruption de toutes les liaisons entre les deux côtés de la Méditerranée. Le Sergent n'a donc pas pu partir et, en attendant des jours meilleurs, est revenu à Montcalm, en "stand-by".

Le soir de son retour, son ancienne section doit partir en patrouille et il ne conçoit pas de ne pas en faire partie. Il met en avant, avec force, que c'était son ultime activité militaire en Algérie et qu'il n'y avait aucune raison qu'il ne prenne pas les mêmes risques que ses camarades. Il récupère une arme et obtient de participer à ladite patrouille.

Cette dernière ne donne d'ailleurs lieu à aucun incident.

C'est lorsque la situation sera redevenue normale quelques jours après le putsch que le Sergent PILLET pourra rejoindre normalement son domicile civil en métropole.

**28.04.1961** \* Les officiers du régiment sont destinataires d'une note réglementaire référencée 1631/156 RC signée du Colonel ROLLIN, transmettant les instructions du Général LENNUYEUX, commandant la "zone nord Constantinois".



28.04.1961 (suite)

Le texte de cette note est le suivant

**SECRET** :

*Sur les quatre journées d'angoisse que nous venons de vivre, il n'est pas nécessaire d'épiloguer. Le drame a été évité de justesse. Tirons un voile ...*

*Un enseignement d'importance capitale s'impose cependant : on ne dresse pas l'Armée de la Nation contre la NATION et son Gouvernement.*

*Les Commandants d'unités porteront une attention toute spéciale aux hommes du contingent que les derniers événements ont profondément marqués. Une action sera entreprise immédiatement auprès d'eux en s'inspirant des remarques suivantes :*

*1°) Les jeunes du contingent ont été sensibilisés par l'appel du Chef de l'Etat leur enjoignant de ne plus obéir aux officiers gagnés au mouvement insurrectionnel. L'excitation aidant, les hommes en ont déduit qu'ils pouvaient ne plus obéir aux officiers dont les opinions les choquaient.*

*Il faut donc leur remettre en esprit la notion de stricte discipline qui n'a pas à tenir compte des opinions des personnes. L'obéissance des hommes n'est plus laissée à leur libre arbitre d'autant moins que, maintenant, tout est rentré dans l'ordre.*

*La constatation s'impose enfin que si l'appel du Chef de l'Etat était sans doute nécessaire pour créer un choc psychologique et provoquer un sursaut national, elle a suscité des mouvements de masse que, si l'on n'y prenait garde, des adeptes du Parti Communiste, habiles à les exploiter à leur profit, rendraient dangereux pour la cohésion nationale qu'ils avaient à l'origine pour but de signifier.*

*2°) L'agitation et les incertitudes passées, la mission demeure. L'Armée n'en n'a pas d'autre que de détruire les bandes du F.L.N. et d'assurer la cohabitation des communautés. La sécurité des unités, leur appui opérationnel, leur soutien logistique sont des impératifs devant lesquels aucune hésitation n'est plus permise.*

28.04.1961 (suite)

*3°) Le mouvement insurrectionnel d'ALGER a été déclenché avec l'aide d'unités de parachutistes, légionnaires ou non. Leur participation, d'ailleurs pas généralisée, à cette action ne met pas en cause les sentiments personnels des hommes : très encadrés et supérieurement disciplinés, ils obéissent sans condition à leurs chefs. Ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'ils se sont rendu compte du rôle qu'on leur faisait jouer et, à partir de ce moment, ont commencé à se retirer.*

*Leur docilité à l'insurrection marque surtout l'envers de leurs éminentes qualités militaires. En aucun cas, ces régiments qui constituent le fer de lance de notre Armée ne doivent être traités en ennemis par les autres unités, même si quelques heurts regrettables ont pu se produire çà et là.*

*Il faut que les contacts de l'Armée et de la population européenne reprennent et redeviennent confiants. Le désarroi des Français de ce pays est compréhensible et respectable. Il faut dire, et montrer par notre confiance, que rien n'est perdu et que les Français d'Algérie y ont leur place dans l'avenir.*

*En effet, de ce mal que fut l'insurrection du 22 avril peut sortir un bien.*

*La présence de l'Armée française en Algérie sera indispensable au maintien de l'ordre après un "cessez-le-feu". Le G.P.R.A. l'acceptera plus facilement d'une Armée qui a fait la preuve de son loyalisme envers son Gouvernement que d'une Armée dont la discipline douteuse lui ferait craindre une possible transgression des accords.*

Ces instructions seront suivies d'un message daté de ce jour, émis sous le n° 1091, du Général LE PULCH, Chef d'Etat-Major de l'Armée de terre :

*Ce message est à diffuser dans les plus brefs délais à tous les officiers et sous-officiers de carrière servant sur le territoire de la Z.N.C. et quel que soit leur attachement organique.*

*Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre n'utilisera pas de la presse pour proclamer ses sentiments à l'égard de l'armée dont il est responsable. Mais, il tient à assurer à cette armée : officiers, sous-officiers, soldats, de carrière comme du contingent, qu'il croit au sens du devoir de l'immense majorité d'entre eux.*

**28.04.1961** (suite)

*Il leur demande de s'employer avec lui à remettre l'armée à la place d'honneur qu'elle mérite, par ses sacrifices, dans la Nation. Cette armée crucifiée, quelques-uns des siens, des fous, viennent de la frapper à nouveau. Sur elle, dans les jours qui viennent, vont s'acharner tous ceux qui, faisant profession de civisme, poursuivent la destruction des valeurs nationales. Il faut que l'armée se dégage très vite du soupçon qui pèse sur elle et reconquière la confiance de la Nation. Les instigateurs et principaux acteurs du crime vont être exclus de l'armée. Les comparses et les faibles seront très sévèrement frappés. C'est à ce prix que les responsables de l'armée et l'armée elle-même auront le droit d'interdire la calomnie et les insultes et d'arrêter l'œuvre de destruction déjà commencée.*

**\* Information générale :**

Le Gouvernement français crée le Haut Tribunal Militaire.

- \* Le Colonel ROLLIN, le Commandant CASTEL de l'EMT-2, le Capitaine d'ARGENTRE commandant le sous-quartier d'AIN-REGADA effectuent une tournée d'inspection en début d'après-midi, dans la région de RAS-EL-AIOUN. Ils sont accueillis à l'entrée du camp militaire qui occupe le bourg par une garde d'honneur.

Ils quittent les lieux à 15 h. 30 pour se rendre au PA 3

**30.04.1961**

- \* Arrivée au Corps d'un renfort de cinquante et un soldats en provenance du 14<sup>ème</sup> RCP, régiment para métropolitain dissous à la suite du putsch manqué du 21 avril dernier.
- \* Le Sous-Lieutenant Guy PORCEDO est muté de la 5<sup>ème</sup> Cie de l'EMT-2 (dont le PC est à OUED-ZENATI) à l'EMT-1.

C'est un appelé pied-noir, sympathique, il parle l'arabe. Il est originaire du II/43<sup>ème</sup> R.I. Il remplira les fonctions d'Officier de renseignement et succédera ainsi au Lieutenant Emile RUFFEL.

Il lui est confié la rédaction du compte rendu du journal de marche et des opérations du 1<sup>er</sup> Bataillon à compter du 16 avril 1961.

- \* Assez curieusement (mais, fort heureusement), le compte rendu d'activités du 1<sup>er</sup> Bataillon ne fait état d'aucun tué au combat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 1961, malgré sa présence constante sur des terrains difficiles et la recherche du contact avec les rebelles.

**30.04.1961** (suite)

Le "Livre d'Or" qui énumère les noms des soldats décédés au cours et à la suite d'opérations, n'indique pas non plus de tués en ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> Bataillon (EMT-2) chargé de la protection territoriale du quartier de OUED-ZENATI et sa région.

Nous ignorons, d'ailleurs, à ce jour les actions qui ont pu être menées localement par le 2<sup>ème</sup> Bataillon, son J.M.O. n'ayant pas été conservé.

|             |
|-------------|
| Mois de Mai |
|-------------|

**01.05.1961\*** La période d'inactivité des Bérets Noirs du 1<sup>er</sup> Groupement de compagnies se prolonge. Il s'ensuit pour eux un "climat moral" morose : tout en stationnant à proximité du centre de CONSTANTINE, ils ne sont pas autorisés à s'y rendre et se sentent isolés du monde extérieur, militaire et civil.

**\* Information générale (militaire)**

A cette époque, c'est le point culminant des effectifs des formations de supplétifs qui combattent aux côtés de l'Armée française :

- 100 groupes mobiles de sécurité (G.M.S.), issus des groupes mobiles de protection rurale (GMPR),
- 800 harkas, dont 160 commandos de chasse,
- 700 maghzens, chargés de la protection des sections administratives spécialisées (S.A.S.),
- 2.030 groupes d'auto-défense,

soit près de 150.000 hommes au total.

**03.05.1961** \* L'EMT-1 quitte enfin CONSTANTINE : le PC rejoint le cantonnement d'AÏN-ABID et les compagnies leurs bases-arrière habituelles.

\* Le régime normal des permissions, suspendu depuis le 21 avril précédent, n'a pas encore été rétabli. Aussi, en particulier, ceux qui avaient prévu de partir en permission en métropole par avion et à leurs frais, ont dû annuler leurs réservations.

**05.05.1961** Le gel provisoire des permissions prend fin à la grande satisfaction des candidats permissionnaires.

**07.05.1961** Au cours d'un briefing, le Commandant DUMETZ informe l'encadrement qu'une opération est envisagée dans la région sud de JEMMAPES (cette ville est située sur la RN 44 entre BONE et PHILIPPEVILLE à 30 km de cette dernière et de la mer).

Son objet est de rechercher, fixer et détruire une petite bande rebelle constituée de HLL très méfiants et constamment sur leurs gardes et qui évitent systématiquement l'engagement contre l'Armée.

Une discrétion maximale par les éléments du bouclage et du ratissage sera indispensable lors de la mise en place.

**08.05.1961** \* **Information générale** (politique)

Dans le cadre de la commémoration du 16<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le Général DE GAULLE s'adresse au pays par la radio et la télévision.

Après avoir souligné le "caractère odieux et stupide" du pronunciamiento du 21 avril précédent, il rappelle "*...qu'il faut régler l'affaire algérienne ... que c'est aux populations algériennes de prendre en main leurs affaires et que, si elles se laissaient entraîner lors de l'autodétermination à une solution de sécession et de rupture, la France n'y ferait pas obstacle....*"

\* Le Capitaine Louis L'HERITIER est muté à l'Etat-Major du secteur de CONSTANTINE pour prendre les fonctions de Chef du 3<sup>ème</sup> Bureau du Secteur. Il quitte donc le commandement de la 3<sup>ème</sup> Cie et le Régiment de Corée.

C'est le Sous-Lieutenant Jacques MARCHAIS qui prend le commandement provisoire de la 3<sup>ème</sup> Cie, à compter de ce jour.

\* L'opération évoquée la veille devient effective.

L'EMT-1, aux ordres du Commandant DUMETZ se forme en convoi et prend la direction d'HAMMAM-MESKOUTINE, bourgade située au nord de GUELMA, via cette dernière et OUED-ZENATI.

Les véhicules stoppent à l'entrée-est d'HAMMAM-MESKOUTINE, lieu célèbre pour ses cascades pétrifiées et où les troupes bivouaquent pour la nuit.

### Qui était Louis L'HERITIER

Né le 24 août 1914 à SEVENANS, près de BELFORT, Louis-Fernand L'HERITIER ne s'éloigna jamais de l'activité militaire depuis son appel sous les drapeaux, en 1935. Moniteur de sport militaire, il a fait partie du Bataillon de JOINVILLE jusqu'en juillet 1939. Fait prisonnier peu après l'attaque allemande, au mois de mai 1940, il est interné en Silésie, en Ukraine, puis à Cracovie. Ses tentatives d'évasion -dont la dernière sera couronnée de succès- attirent l'attention des gardiens sur sa personne et lui valent un régime de détention des plus pénibles, marqué par une sévère sous-alimentation.

Ayant réussi à regagner la France début 1943, il reprend le combat et rejoint une unité de F.F.I. combattant dans la région de Belfort. En septembre 1944, en passant par la Suisse, il parvient à intégrer la Première Armée du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY dans les rangs du 4<sup>ème</sup> R.T.T. Volontaire pour servir à partir du mois de septembre 1950, au sein du Bataillon Français de l'O.N.U. en cours de formation et d'entraînement, il arrive à PUSAN en Corée, comme lieutenant le 26 avril 1951.

Après sa participation aux combats de Corée, rentré en métropole, il repart en qualité de capitaine, débarque à SAÏGON le 1<sup>er</sup> août 1954, et rejoint son ancienne unité qui -devenue Régiment de Corée à deux bataillons- subira d'énormes pertes dans la région d'ANKE à PLEIKU.

Il fera partie de l'encadrement du Bataillon de Corée lorsque celui-ci débarquera de l'AURELIA à ALGER, le 10 août 1955, et sera constamment opérationnel en Afrique du Nord -essentiellement dans le Constantinois- jusqu'au mois d'avril 1957.

Après une affectation de quelques mois en métropole, il retournera en janvier 1959 en Algérie, au sein du Bataillon alors installé à AÏN-ABID, où il prendra le commandement de la 3<sup>ème</sup> Cie. Il quittera le Bataillon, devenu 156<sup>ème</sup> R.I. (par fusion avec le 43<sup>ème</sup> R.I. et changement de structure et d'appellation) au mois de mai 1961.

Nommé Chef de Bataillon le 1<sup>er</sup> octobre 1963, il sera admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 6 juillet 1966.

Ultérieurement, il sera porté à la tête de la direction du Comité départemental de la Prévention routière du Territoire de Belfort de 1968 à 1980.

### Qui était Louis L'HERITIER (suite)

Les services de guerre de Louis L'HERITIER sont exceptionnels. Titulaire de quinze titres de guerre (onze citations et quatre blessures), décoré de la Médaille militaire, il a été promu, à titre militaire : Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur en 1981.

SEVENANS a donné son nom à une rue de la ville, ce qui est rare du vivant même de la personnalité honorée. La rue "Commandant L'HERITIER" a, en effet, été inaugurée le 19 mai 1996.

Louis L'HERITIER est, probablement, l'officier dont la présence au sein du "Bataillon de Corée" : en Corée, en Indochine et en Algérie, a été la plus longue.

Il est décédé le 29 octobre 2001. De nombreux Anciens étaient présents à ses obsèques à SEVENANS.

### Le Capitaine L'HERITIER exalte la saga de CRÈVECOEUR à l'intention des participants



**09.05.1961** Avant le lever du jour, les soldats abandonnent leur bivouac et embarquent à bord de camions qui s'engagent, tous feux éteints, vers le lieu de l'opération codée "08", au sud de JEMMAPES.

Après un débarquement, exigé silencieux, les compagnies progressent par la piste menant à BORDJ-SABATH, jusqu'à un carrefour de chemins qui constitue une plateforme assez large et bien dégagée.

Il apparaît alors que les lieux sont déjà occupés par une batterie d'artillerie arrivée la veille et des canons apparaissent déjà pointés vers la zone d'intervention envisagée. Ce fait n'est évidemment pas des plus discrets, les observateurs des rebelles ayant été à même d'apprécier le lieu de l'opération à venir puisque l'appui d'artillerie mis en place correspond à la présence nécessaire de troupes sur le terrain !

Une algarade se produit entre le Commandant DUMETZ et le responsable de la batterie : ce dernier déclare qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres reçus et s'entend répondre que ces ordres sont stupides, qu'ils émanent d'un véritable crétin, mais que bien entendu la responsabilité de l'exécutant, sous-officier du grade de maréchal des logis n'est pas engagée. Le Commandant DUMETZ confirme, avec force, qu'il entend bien demander des comptes au P.C. des artilleurs si peu discrets.

Au lever du soleil le dispositif de bouclage est en place. Un avion léger "PIPER" fait son apparition. Les véhicules du P.C. de l'EMT-1 gagnent, par la piste, le sommet d'une hauteur choisie comme poste d'observation.

Bien entendu, l'opération se révèle un échec : quelques gourbis et des caches vides sont fouillés par des éléments de la compagnie "TRUC" qui détruisent également un silo à grains. La compagnie "CHOSE" fouille une grotte située dans le carré codé (carroyage aérien) : 96/K-82

Au terme de la journée, les "Bérets Noirs" auront capturé trois rebelles sans armes. Il s'agit sans doute de ravitailleurs.

**10.05.1961** Bien que l'adversaire soit apparemment absent ou que nous ayons été dans l'impossibilité de le localiser, les compagnies engagées (dont le nom de code-radio est "Enfants d'Accru") passent leur nuit en embuscade sur le terrain, chaque compagnie ayant au départ une zone d'affectation.

L'opération est rapidement démontée et, dans la journée, nos éléments se dirigent vers un nouveau lieu de bivouac.

**11.05.1961** Après cette opération, malheureuse et sans intérêt, une nouvelle opération codée "ACHILLE" est mise en place. L'intervention est prévue dans la région de RENIER et de GOUNOD, à proximité de la vallée de l'OUED-CHERF au sud-est de OUED-ZENATI.



**11.05.1961 (suite)**

Le secteur est difficile, dans un contexte montagneux. Les djebels sont pelés, mais coupés de ravins abrupts. La végétation est rare. En ce qui concerne les difficultés de progression, suivant la saison ou le régime des pluies, les oueds qui courent dans les thalwegs sont soit en crue (entraînant comme au mois de janvier précédent les pires difficultés pour nos véhicules à franchir les rivières ou même simplement à circuler : eau et boue), soit à sec.

Pendant toute la journée, les compagnies procèdent à des fouilles des villages ou établissent des embuscades.

Le PC de l'EMT-1 a installé son bivouac avec tentes et regroupement de ses véhicules. Un poste de l'EMT-2, commandé par un sous-lieutenant, est établi à une demi-heure de route et le Commandant DUMETZ décide de réaliser une liaison avec ce dernier. Un convoi léger, constitué d'un DODGE 6 X 6, armé d'une mitrailleuse AA 52 et d'un GMC bâché a pour mission :

- 1.- de permettre à un groupe de tirailleurs, commandés par un caporal, de rejoindre leur unité (ces soldats avaient été provisoirement détachés auprès de l'EMT-1 étant donné leur connaissance du terrain),
- 2.- d'approvisionner l'EMT-1 en vivres et munitions déposés en attente au poste de l'EMT-2,
- 3.- de transférer trois prisonniers pour être remis au service de Police de CONSTANTINE, (lesdits prisonniers conservent les mains liées dans le dos et les conditions de leur capture sont consignées dans un rapport du Commandant DUMETZ).

Une équipe du "Centre de renseignement et d'action" de CONSTANTINE, le CRA, constitué d'un capitaine et de quatre personnes d'une apparence assez peu avenante, est d'ailleurs présente au PC de l'EMT-1, son rôle étant d'interroger et "d'exploiter" les prisonniers. Le radio L-R. THEUROT, du PC –EMT-1 est désigné chef de convoi. Au cours du déplacement, le responsable de l'équipe CRA lui suggère d'abattre les prisonniers en prétextant une tentative de fuite. Il refuse et remplit sa mission qui est de remettre les prisonniers vivants au sous-lieutenant de l'EMT-2 (le Commandant DUMETZ était d'ailleurs strict sur les principes et ne tolérait pas d'exactions de la part des hommes et de l'encadrement placés sous son commandement)

**12.05.1961** L'opération ACHILLE est démontée dans le milieu de la matinée et les unités se regroupent afin de faire retour à leurs cantonnements.

Dès leur arrivée, elles sont placées en état d'alerte en vue de participer au maintien de l'ordre dans la ville de CONSTANTINE.

Dans un premier temps, le PC de l'EMT-1 part, en élément précurseur, et s'installe au camp FRAY. Puis, les compagnies le rejoignent pour une durée de quatre jours.

**19.05.1961** Peut être en relation avec les pourparlers d'EVIAN qui vont s'ouvrir, une série d'attentats débute à CONSTANTINE. Ils sont quotidiens et les "Bérets Noirs" participent en permanence au maintien de l'ordre en ville.

**20.05.1961** **Information générale (politique)**

Des négociations s'ouvrent à l'Hôtel du Parc d'EVIAN entre le Gouvernement français et les représentants du GPRA, à savoir : Krim BELKACEM, Ahmed FRANCIS, Ahmed BOUMENDJEL, Taieb BOULAHROUF, Salah DAHLAB, Mohamed BENYAYA, assistés de deux officiers de l'ALN.

Le jour même de l'ouverture des pourparlers entre les représentants de la rébellion algérienne et une délégation conduite par Louis JOXE du Gouvernement français, ce dernier ordonne une trêve unilatérale d'un mois sur tout le territoire algérien, à compter du même jour., à 18 h.. Différentes autres mesures "d'apaisement" sont d'ailleurs prises (1).

---

(1) lire in "La Guerre d'Algérie" de Guy PERVILLÉ – Editeur P.U.F. – PARIS – Mars 2007 – p. 99

*"Ces mesures signifiaient la renonciation du Général DE GAULLE à des principes longtemps proclamés, intangibles : préalable de la remise des armes, préalable d'un cessez-le-feu de la part de la rébellion, limitation de l'ordre du jour des pourparlers aux garanties de l'autodétermination, les discussions avec d'autres tendances politiques ... Mais les concessions majeures ne furent pas suffisantes".*

Ces mesures consistaient notamment en :

- la remise en liberté de 6.000 internés ou prisonniers, dans les trente jours
- le rétablissement, par les autorités militaires, de la circulation normale des personnes et des biens,
- l'accélération de l'exécution des travaux prévus par le plan de CONSTANTINE.
- le transfert des cinq chefs du FLN détenus par les autorités françaises, de l'ILE d'AIX, dans une résidence nouvelle près de PARIS. Ils seront rejoints par Mostapha LACHERAF, capturé en même temps que les cinq autres et qui sera ensuite purement et simplement libéré car il est considéré comme n'ayant jamais occupé des fonctions de responsabilité au sein du FLN.

20.05.1961 (suite)

Un communiqué officiel est diffusé à 11 h. 30 par le Cabinet du 1<sup>er</sup> Ministre et précise : *"les forces de l'ordre n'entreront désormais en action qu'en cas de légitime défense ou pour la poursuite des auteurs d'attentats. Cette interruption est prévue pour un délai d'un mois. Elle sera suspendue, ou au contraire prolongée, suivant l'évolution de la situation"*.

Cette décision n'est pas appréciée de l'encadrement des troupes au contact avec les rebelles, car il pense qu'elle sera mise à profit par les H.L.L. pour "se refaire une santé". Dans les comptes-rendus de leurs sorties interrompues et devenues sans objet, les commandants de compagnies la résument sous le sigle : I.O., c'est-à-dire "interruption des opérations".

Cette trêve unilatérale prendra fin le 11 août 1961.

\* Le Chef de Corps, le Colonel ROLLIN est convoqué au PC du Corps d'Armée à CONSTANTINE pour prendre connaissance des dispositions pratiques correspondant à la décision gouvernementale.

A son retour, au cours d'un briefing réunissant les officiers de l'unité, il leur précise :

- En principe, le régiment n'aura plus à participer à des opérations de grande envergure (mais il ajoute que les nécessités du maintien de l'ordre en ville, ou celles du "colmatage" ou des "interceptions" sur le barrage tunisien n'étaient pas de nature à empêcher le redéploiement de nos compagnies sur les lieux et –si nécessaire- leur engagement).
- Une évolution inattendue des événements pouvait toujours conduire les autorités à modifier la décision prise.

Lorsqu'elles reprendront, peu à peu, le Capitaine opérationnel CHARBONNIER baptisera avec humour les sorties opérationnelles du régiment : "Prestige PERNOD", "TROPHEE ST RAPHAEL" ou "CHALLENGE MARTINI", estimant qu'elles étaient surtout organisées pour soutenir "le prestige" de notre armée aux yeux de nos adversaires. Ces appellations se voulaient évocatrices des divers classements traditionnels des coureurs du Tour de France cycliste, dont le départ en métropole était relativement proche, et de la nature réelle des activités combattantes françaises, -dont celles du Régiment de Corée- depuis le cessez-le-feu unilatéral.

**20.05.1961** (suite)

- \* Un élément de la 5<sup>ème</sup> Cie, commandé par le Sous-Lieutenant Jean BATLLE a reçu pour mission d'intercepter, dans les environs de MONTCALM- des collecteurs de fonds rebelles, impliquant une embuscade de nuit : à 23 h., les "Bérets Noirs" sont amenés à ouvrir le feu. Ils abattent un HLL et le cheval avec lequel il se déplaçait.

Le Sous-Lieutenant se souvient que pour lui permettre de poursuivre l'exploitation de ce premier succès, il a sollicité par radio l'accord de son Commandant de compagnie et l'envoi de renforts. A sa grande surprise, il reçoit l'ordre d'interrompre immédiatement l'opération en cours et de rejoindre le PC-Cie. Le cessez-le-feu entrainé en application, mais l'officier n'en n'avait pas été informé.

Au matin les gendarmes du Sous-quartier ont, pour leur part, appliqué la procédure officielle et sont venus "enregistrer la déposition" du sous-lieutenant qui dût préciser les circonstances de l'opération, les moyens engagés, la réalité des sommations, la localisation du corps du rebelle abattu, etc.

**21.05.1961** Le régiment fait l'objet d'une "mise en alerte 30 minutes" pour une intervention éventuelle sur demande des autorités du Secteur de CONSTANTINE.

**23.05.1961** **Information générale** (militaire)

Assez peu impressionnés par le cessez-le-feu unilatéral décidé par l'armée, les rebelles poursuivent leurs activités : un de nos convois tombe dans une embuscade vers 18 h. 15, à MILIANA, ville située entre ORLÉANSVILLE et ALGER, à 25 km au sud-ouest de cette dernière, dans les confins du djebel ZACCAR.

Des deux véhicules attaqués au carrefour des routes conduisant aux bourgs de AÏN-N'SOUR et MARGUERITTE seront retirés onze tués et six blessés.

**26.05.1961** Plusieurs personnalités participent à une réunion de travail à RAS-EL-AIOUN à 11 h. 30.

Une garde d'honneur du 1/4<sup>ème</sup> les accueille. Sont présents :

- \* le Sous-Préfet de l'arrondissement de CONSTANTINE,
- \* le Colonel commandant le Secteur de CONSTANTINE,
- \* le Colonel ROLLIN, commandant le 156<sup>ème</sup> R.I./RC
- \* le Médecin-Chef du Secteur de CONSTANTINE,
- \* le Lieutenant-Colonel GUILLE, Chef d'Etat-Major du Secteur de CONSTANTINE,



Les soldats et les civils  
utilisaient à l'époque  
ces billets



Mais les billets  
de la Banque de France  
étaient acceptés  
sans problème.



**26.05.1961** (suite)

- \* les Commandants CANCEL et CASTEL, ce dernier de l'EMT-2, du 156<sup>ème</sup> RI/RC
- \* le Bachagha BELLABED et les Inspecteurs MOREL et PRESSAC.

L'objet de cette manifestation n'est pas connu.

**31.05.1961** **Information** (incertaine !)

Au début des années 2000, une brochure "spécialisée" (1) fournira une assez curieuse information relative à l'équipement des "Bérets Noirs" en Algérie sous le titre : "le poignard du Bataillon de Corée" :

*"Le poignard du Bataillon de Corée" (fig. 138)*

*En Algérie, tous les hommes du Bataillon de Corée furent, à l'initiative d'un Chef de Corps, équipés d'un poignard d'origine italienne qui, bien qu'adopté, ne fut pas agréé par les règlements.*

*Il se compose d'une lame en inox à double tranchant, dotée d'un talon de lame, avec gravé "Inox" dans un ovale sur l'un des cotés. La garde, plate, comporte quatre échancrures arrondies. La poignée est composée de rondelles en plastique noir, alternées avec vingt rondelles de cuivre. Sa section est de forme ovale et la prise en main en est bonne, elle est assemblée sur la soie par un écrou logé dans un pommeau en aluminium. L'étui est réalisé avec un fin cuir marron, dotée d'une fine chape et d'une bouterolle emboutie, à fond plat. Ce fourreau est, malheureusement, très fragile et le modèle qui nous a été confié a été renforcé par un chatterton noir sur toute sa longueur ainsi que sur la poignée.*

*La version que nous trouvions à la même époque chez les armuriers-couteliers diffère par le marquage sur la lame avec, d'un côté "made in Italy" et de l'autre "Inox" en lettres cursives. Elle diffère aussi du fait de la présence d'une bouterolle en métal moulé :*

*Longueur totale : 255 mm*

*Longueur lame : 145 mm*

*Largeur lame : 18 mm*

*Epaisseur lame : 5 mm*

Aucune autre trace de cette affirmation n'existe et aucun soldat de l'unité ne se souvient d'une telle initiative. On, conçoit d'ailleurs assez mal qu'un Chef de corps ait pu penser modifier l'armement de ses hommes sans respecter le processus administratif habituel.

---

(1) Lire : "Les couteaux de nos soldats" de G. LECOEUR et R. ROUQUIER – Editions CREPIN-LEBLOND

**02.06.1961** Les troubles à CONSTANTINE se poursuivent jour après jour et sont accompagnés d'attentats nécessitant des interventions quotidiennes des forces du maintien de l'ordre.

Le PC de l'EMT-1, à AÏN ABID, fait l'objet d'une mise en alerte permanente de la part du Secteur de CONSTANTINE pour intervention en matière de maintien de l'ordre.

**06.06.1961** **Information générale (militaire)**

Les troubles incessants de rue dégénèrent en véritables et violentes émeutes qui conduisent à la présence et à l'engagement d'importantes forces du maintien de l'ordre, qui ouvrent le feu. Les manifestants arabes enregistrent morts et blessés. On parle de 80 et 50 victimes, mais le chiffre n'est pas contrôlable.

Selon une rumeur, l'Armée, la gendarmerie et les CRS auraient enregistré deux tués et plusieurs blessés dans leurs rangs.

**08.06.1961** Le Colonel Pierre ROLLIN, Chef de corps, procède à une inspection des installations du régiment, extérieures à AÏN-ABID

C'est son premier déplacement d'importance depuis sa prise de commandement au début de l'année.

**09.06.1961** Des éléments du régiment participent à une opération engagée dans le djebel OULED-BRAHIM

Les détails, objectifs et résultats de cette opération ne sont pas connus.

**11.06.1961** Un important contingent de "Bérets Noirs" est engagé dans une intervention de sécurisation de la ville de CONSTANTINE, dans le cadre de l'opération "ARCADES".

**12.06.1961** Le Secteur de CONSTANTINE organise une opération dans le djebel AMAR-OU-DJEFFA, à proximité de MONTCALM.

Les forces engagées sont essentiellement des éléments de l'EMT-1

**13.06.1961    Information générale ① (militaire)**

Le Général Fernand GAMBIEZ, Commandant en chef en ALGERIE quitte ses fonctions pour prendre la direction de l'Ecole de guerre en métropole.

Le Général AILLERET reçoit la 4<sup>ème</sup> étoile de "Général de Corps d'Armée" et accède aux plus hautes fonctions avec le titre de "Commandant Supérieur des troupes en ALGERIE".

Comme les rebelles ne tiennent pas compte de la décision gouvernementale française du 20 mai précédent (cessation des opérations "offensives" de l'armée) et poursuivent leurs actions contre nos forces, le Général AILLERET demande au Ministre de la Défense que les opérations contre la rébellion, sur initiative française, soient reprises. Mais, il n'obtient pas son accord.

**Information générale ② (militaire)**

Pour asseoir sa position de leader du monde arabe, le Président tunisien Habib BOURGUIBA décide d'engager une confrontation avec la FRANCE au sujet de nos installations de BIZERTE.

Cette base militaire, commandée par le Vice-Amiral AMMAN, est constituée de la base aéronavale de KAROUBA et de la base aérienne de SIDI-AHMED. Les Tunisiens commencent par harceler nos installations, puis les attaquent.

Nos forces, sur place, sont rapidement renforcées par les paras des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> R.PIMA, les légionnaires du 3<sup>ème</sup> R.E.I., par les hussards du 8<sup>ème</sup> Régiment, par les unités de la Marine Nationale (dont le porte-avions ARROMANCHES), par l'aviation. Les combats sont rapidement intenses, dans le cadre des opérations successivement dénommées "BOULEDOGUE", "CHARRUE LONGUE" et "FICELLE".

Après six semaines de combats, les pertes seront de vingt cinq tués dans les rangs français, mais atteindront sept cents dans les rangs tunisiens. Après l'échec d'une tentative de négociation le 20 juillet 1961 un cessez-le-feu interviendra le 23 suivant.



### 13.06.1961 (suite)

Après diverses péripéties politiques (1), le dialogue franco-tunisien se rétablira. Mais l'intérêt stratégique de la base de BIZERTE a beaucoup diminué notamment depuis que la FRANCE dispose de la bombe atomique. L'évacuation des forces françaises commencera au mois d'octobre 1963.

(Le 21 juillet 1961, à l'occasion de la préparation d'un mouvement du Régiment de Corée vers le barrage électrifié de l'est le bruit courra dans ses rangs qu'il devait avancer jusqu'à BIZERTE pour prendre part aux combats.)

**18.06.1961** Le Sergent-Chef harki Salah BENKACHER trouve la mort au cours d'une opération : en pénétrant dans une grotte qu'il devait fouiller, il reçoit une balle dans un œil.

### 22.06.1961 Information générale (politique)

A CONSTANTINE, un chef d'orchestre de musique arabo-andalouse, Raymond LEYRIS, plus connu sous le nom de CHEIKH Raymond ("CHEIKH" est une appellation honorifique utilisée en Afrique du Nord, attribuée en gage d'admiration et d'estime), est assassiné Place du Marché, d'une balle dans la nuque. Artiste et humaniste, sans engagement militant, la victime portait ce jour-là un chapeau. Cette particularité le désignait comme juif et c'est à ce seul titre qu'il a été tué.

Bien des années plus tard, sa petite-fille Alexandra exprimera l'opinion que son grand père avait un attachement passionnel pour "sa terre algérienne" et que, vivant et malgré l'évolution des événements, il n'aurait jamais pu la quitter (2)

---

(1) En particulier, le 18 août 1961, une foule de civils excités, menés par le maire de BIZERTE, tente à nouveau d'envahir la base.

(2) Le jeune Gaston GHRENASSIA qui deviendra très connu sous le nom d' "Enrico MACIAS" était guitariste dans l'orchestre et a épousé la fille de la victime. La famille d'Enrico MACIAS avait, pour sa part, compté plusieurs morts lors des émeutes anti-juives du 5 août 1934 au cours desquelles le mellah de CONSTANTINE avait été envahi et dévasté par les Musulmans.

Sous la signature de Bertrand DICALE et le titre "Délices retrouvés de la variété judéo-arabe", le journal LE FIGARO évoquera le 13 avril 2006 la mort de Cheikh Raymond LEYRIS :

"... L'indépendance de l'Algérie, c'est l'exode pour tous les musiciens juifs qui ont échappé au sort de Cheikh Raymond LEYRIS, abattu d'une balle dans la nuque sur le marché de CONSTANTINE. Ils continueront à jouer la musique "de là-bas" dans les cabarets du quartier latin où des grands boulevards, sans espoir de retour sur leur terre natale. .... Dans les années 80-90, quelques mélancoliques parviendront à réveiller les vieilles stars. Enrico MACIAS, lui-même, retournera à la musique arabo-andalouse de sa jeunesse pour un hommage à son oncle "Cheikh Raymond ....."

**23.06.1961** Les ordres et les contre-ordres qui parviennent au régiment, en provenance de l'Etat-Major de CONSTANTINE se succèdent :

- Les hommes de l'EMT-1 (Premier "groupement de compagnies") se déploient en fin de matinée à CONSTANTINE, pour remplir des missions de maintien de l'ordre.

Ils sont de retour à leur cantonnement à 18 h. 30 sans être intervenus.

- Dès son retour, l'EMT-1 reçoit un avis de mise en alerte pour intervenir dans le djebel SIDI-DRISS, au nord de la capitale régionale, mais à 22 h. l'opération envisagée est annulée.
- Enfin, l'unité est mise en "alerte 2 heures" en vue d'une opération sur la ligne MORICE. Cette opération fera également l'objet d'une annulation.

Ces hésitations du commandement s'inscrivent probablement dans le cadre d'une nouvelle politique d' "opérations de prestige" destinées à montrer notre présence sur les terrains d'opération, afin de remédier aux conséquences fâcheuses du cessez-le-feu unilatéral antérieur, décidé par le Gouvernement français !

**26.06.1961** Si, depuis mai 1961, les opérations ont été unilatéralement suspendues par l'armée, les activités de routine sont maintenues, tendant à assurer notre présence "spectatrice" dans les douars et le bled.

Nous assurons, en particulier, la protection des moissons.

Dans la nuit du 19 au 20 juin, la 5<sup>ème</sup> Cie a intercepté deux individus présentant toutes les caractéristiques de voleurs de blé. Ils seront remis à la justice civile et feront l'objet des poursuites judiciaires traditionnelles. Le Sous-Lieutenant Alain MONASSE se souvient avoir été convoqué à OUED-ZENATI pour y faire une déposition en bonne et due forme, comme "témoin qualifié".

**27.06.1961** \* Le moissonnage des blés bat son plein. De très nombreux incendies sont allumés par les rebelles. Les fermiers qui ont refusé de payer "l'impôt" au FLN sont, naturellement, particulièrement visés. Des troupes du Secteur : spahis, unités de gendarmerie mobile, équipées d'automitrailleuses tentent d'assurer la protection des récoltes.

Nos radios, lorsqu'ils prennent l'écoute des opérations de protection sur les channels appropriés, relèvent que certaines de ces unités doivent parfois évacuer les lieux et "faire la part du feu" lorsque les flammes deviennent trop menaçantes pour leurs véhicules.

**27.06.1961** (suite)

\* **Information générale** (politique)

"La Dépêche de Constantine" communique, sous le titre "*Un Conseiller général assassiné*" :

*"Alors qu'il se rendait à CONSTANTINE pour affaire, Monsieur Bachir BOUCHALA, Conseiller général et Maire d'AÏN-FAKROUN a été assassiné par des terroristes"*

AÏN-FAKROUN est une grosse bourgade située à la lisière sud-ouest du Sous-quartier de MONTCALM. Y séjourne une unité de cavalerie, équipée de blindés légers, qui a été souvent présente sur le terrain à nos côtés.

**28.06.1961** Les compagnies de l'EMT-1 sont engagées au nord de CONSTANTINE dans une opération qui se déroule dans le djebel de SIDI-DRISS.

Le terrain, bien connu des "Bérets Noirs" est difficile, percé de grottes dont la fouille est dangereuse et qui ont fréquemment servi de refuges aux rebelles de la presqu'île de COLLO, qui est contigüe.

Il s'agit d'une "opération de prestige" comme évoquée ci-avant et elle ne produit aucun résultat.

**30.06.1961** \* **Information générale** (militaire)

Le Président de la République décide de rapatrier, en métropole, la 11<sup>ème</sup> Division légère d'intervention, constituée en partie d'éléments parachutistes considérés comme sympathisants de la tentative putschiste du 20 avril précédent.

Elle est remplacée par cinq compagnies de CRS métropolitains.

|                 |
|-----------------|
| Mois de Juillet |
|-----------------|

**01.07.1961** \* Le 156<sup>ème</sup> R.I./Régiment de Corée est devenu dans son intégralité (EM, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Groupements de Compagnies) "réserve de Corps d'armée". La décision prise par l'Etat-Major français de son transfert en PETITE-KABYLIE se précise.

L'unité doit, en conséquence quitter l'ensemble de ses installations, cantonnements, postes et fermes qu'elle occupe dans le Secteur de CONSTANTINE (et les quartiers d'AÏN-ABID et de OUED-ZENATI) et faire mouvement avec armes et bagages vers le Secteur de DJIDJELLI :

**01.07.1961 (suite)**

-Le PC/Régiment et le PC/EMT-1 s'installeront à DJIDJELLI même (camp CHEVALLIER) et dans sa région (il s'agit de la partie nord et est de la PETITE-KABYLIE),

- Le PC/EMT-2 : à CAVALLLO et dans sa région (il s'agit de la partie centrale de la PETITE-KABYLIE). Sa mission, au sens large, consistera dans la protection des installations hydro-électriques du barrage d'ERRAGUÉNE, sur l'oued DJENNDJENE et le contrôle militaire des territoires correspondants.

**\* Un peu de géographie et d'histoire :**

La KABYLIE est la région côtière d'ALGERIE qui fait partie de l'ATLAS algérien et s'étend sur environ 200 km. Elle commence à une cinquantaine de km à l'est d'ALGER. Elle est peuplée de Berbères, population primitive d'Afrique du Nord qui, maintenant islamisée, a su conserver ses caractéristiques en dépit des dominations carthaginoise, romaine, vandale, arabe et turque.

Elle se divise en deux territoires :

A l'ouest : La GRANDE-KABYLIE ou KABYLIE du DJURDJURA. Ses principales villes sont :

- A l'intérieur des terres : TIZI-OUZOU, PALESTRO, FORT NATIONAL, BORDJ MENAÏEL, AZAZGA

- Sur la côte : DELLYS – PORT-GUEYDON

Sa configuration et les caractéristiques de ses populations en firent un des hauts lieux de la rébellion contre la FRANCE, plus important que les AURÉS du fait de sa richesse relative, de la proximité de la zone d'ALGER et de la voie de passage sur son territoire de la liaison EST/OUEST d'ALGERIE. Notre armée y a été lourdement engagée. Le Bataillon de Corée a eu l'occasion d'y intervenir en 1955, dans les premiers mois de son arrivée en ALGERIE : à FORT-NATIONAL, COURBET-MARINE, AGOUNI, (mais il n'y est pas retourné depuis son affectation dans le CONSTANTINOIS).

A l'est : La PETITE-KABYLIE ou KABYLIE des BABORS qui est séparée de la GRANDE-KABYLIE par la vallée de la SOUMMAM. Celle-ci sera souvent citée dans les communiqués militaires. Il s'y déroulera une importante réunion du monde de la rébellion le 20 Août 1956 où seront redéfinis et précisés les principes de la lutte contre la FRANCE: priorité du politique sur le militaire, priorité de l'intérieur sur

l'extérieur, création d'un "Comité de coordination extérieure" (C.C.E.) et du "Conseil National de la Révolution Algérienne" (CNRA).

**01.07.1961** (suite)

LA PETITE-KABYLIE fait partie du département de CONSTANTINE, du moins lorsque l'ALGERIE était divisée en trois départements.

Ses principales villes sont situées sur la côte :

BOUGIE, ZIAMA-MANSOURIAH, CAVALLO, DJIDJELLI

Le 156<sup>ème</sup> RI/RC occupera le territoire (côtes et intérieur des terres) compris entre ZIAMA-MANSOURIAH (au plus méridional), TEXENNA, STRASBOURG (au plus à l'est) et DJIDJELLI (au plus au nord).

Le centre nerveux de la nouvelle implantation en PETITE-KABYLIE est DJIDJELLI, port de pêche et de commerce d'une certaine importance et qui est, en même temps, une station balnéaire.

Comptoir carthaginois dans la lointaine antiquité, elle était devenue colonie de ROME sous AUGUSTE, au 1<sup>er</sup> Siècle. Au 16<sup>ème</sup> Siècle, c'était le repaire et la base-arrière du pirate BARBEROUSSE. Occupée en 1839 par l'Armée française, la ville demeurera bloquée et isolée par les tribus voisines pendant douze ans, jusqu'à l'intervention du Général de SAINT-ARNAUD en 1851.

Pour être pittoresque, la région de DJIDJELLI -de même que l'ensemble de la presqu'île de COLLO voisine- n'offre pas un décor évoquant des possibilités de "promenade militaire"

\* **Information générale** : (politique)

Les négociations entre Gouvernement français et FLN, qui se sont engagées à EVIAN depuis le 20 mai précédent, se poursuivent mais marquent le pas du fait des positions antagonistes sur le SAHARA : la partie française refuse de l'inclure dans la négociation, la partie arabe l'exige.

Afin de faire pression sur le G.P.R.A., la classe politique gaulliste et le Gouvernement laissent entendre, qu'à défaut d'accord, un partage de l'ALGERIE en deux zones regroupant d'un côté les Français de souche européenne et les musulmans pro-français et, de l'autre les Algériens demandeurs d'indépendance, serait envisagé. Dans une série de discours prononcés en Lorraine depuis le 28 juin, le Général DE GAULLE donne

l'impression de cautionner une nouvelle politique de partition de l'ALGERIE.

**01.07.1961** (suite)

\* **Information générale** : (politique) (suite)

Le projet de partition supposé, nourri par un livre d'Alain PEYREFITTE "Faut-il partager l'Algérie ?" impliquerait la création d'une confédération et repose sur l'idée de deux communautés séparées.

\* **Information générale** (militaire)

Afin de reprendre le contrôle des masses qu'il avait perdu à la suite des résultats spectaculaires du plan CHALLE, le FLN a besoin de "redorer son blason". C'est une des raisons qui le conduit à déclarer qu'il rejette cette solution. Il va s'y opposer spectaculairement.

Il décrète la grève générale, l'anime et la soutient par des manifestations violentes

Dans le cadre de ces dernières, les pertes seront élevées : 80 morts et 270 blessés.

Si ALGER et ORAN sont demeurés assez calmes, bien que la grève y ait été largement suivie, des événements graves se produisent à CASTIGLIONE, FOUKS, BREARD, GUYOTVILLE, MILIANA, DIDJELLI et CONSTANTINE.

Dans cette seule ville, on relève 15 morts et 160 blessés tant parmi les manifestants musulmans que parmi les forces de l'Ordre.

Dans les calculs de la rébellion, cette journée du 1<sup>er</sup> juillet 1961 ne devait constituer qu'une "répétition" puisque, le jour même, le FLN annonce qu'une journée nationale contre la partition se déroulera le 5 juillet suivant (qui correspond d'ailleurs à la date anniversaire de la prise d'ALGER par les Français en 1830, source d'une émotion supplémentaire chez les manifestants).

**02.07.1961** \* **Emeutes à CONSTANTINE**

Le journal "l'Echo d'Alger" rend compte des événements survenus la veille à CONSTANTINE :

*« Les Manifestations à CONSTANTINE  
15 morts – 160 blessés*

*Constantine (dncp) – De graves incidents se sont produits hier à Constantine où, selon un bilan officiel, il y aurait 15 morts et 160*

*blessés, tant parmi les manifestants musulmans que parmi les forces de l'ordre.*

## **02.07.1961 (suite)**

*L'agitation se manifesta dès les premières heures de la matinée. Elle devait se poursuivre jusqu'à vers 11 h. A ce moment et après les fusillades qui avaient éclaté en différents endroits de la ville, un silence pesant s'abattit sur la cité et ses rues presque désertes.*

*L'effervescence commença vers 7 h. 30 dans les quartiers musulmans. Des groupes de manifestants composés surtout de femmes, de jeunes filles, de jeunes gens et même d'enfants, se déplaçaient sans but précis dans les ruelles en brandissant des drapeaux F.L.N. Des youyous retentissaient ainsi que des slogans et des chants séditionnels.*

*Puis, les manifestants se répandirent par bandes plus ou moins importantes dans les grandes artères de la cité -où tous les commerçants musulmans avaient fermé leurs magasins- sans pouvoir toutefois se rejoindre et former masse.*

*En effet, un très important service d'ordre avait été mis en place dans la nuit, des bouchons composés de légionnaires et de bérets noirs occupaient les points stratégiques et les principaux quartiers.*

*En conséquence, les différentes bandes de manifestants se contentèrent pendant un certain temps d'aller et venir dans le périmètre qu'elles ne pouvaient pas dépasser en brandissant leurs emblèmes et en poussant des cris.*

*Cependant, vers 10 h. des heurts devenus inévitables se produisirent entre la foule et le service d'ordre simultanément sur plusieurs points de la ville. C'est ainsi que, rue Georges-Clémenceau, un béret noir ayant été blessé d'un coup de couteau, la troupe, pour éviter d'être débordée et afin de disperser les manifestants, dut faire usage de ses armes. Des coups de feu crépitèrent, une folle débandade s'ensuivit. Plusieurs morts et blessés furent amenés ensuite par les manifestants aux légionnaires stationnés à l'entrée du pont d'El-Kantara, et ambulances et autos particulières les acheminèrent sur le centre hospitalier régional.*

*Des scènes semblables se répétèrent au même moment au Bardo, aux cités Gaillard, El-Attabia, El-Biar, au bled Sabathier et au Quatrième-Kilomètre.*

*Des autos furent attaquées et incendiées. Les forces de l'ordre ont fait usage de bombes lacrymogènes et de grenades offensives pour disperser la foule.*

**02.07.1961** (suite)

*A partir de 11 h., ainsi que nous l'avons vu, un calme apparent était revenu dans la ville. Cela dura jusqu'à vers 16 h. moment auquel une certaine agitation se manifesta à nouveau dans différents points de la ville. A nouveau des manifestants brandissant des drapeaux F.L.N. tentèrent de défilier. Ils furent vite dispersés par une rapide intervention des forces de l'ordre.*

*L'ordre de couvre-feu a été ramené de 23 h. à 19 h. et peu à peu les rues devinrent désertes ».*

Les « Bérêts Noirs » évoqués dans l'article semblent ne pas pouvoir appartenir à l'EMT-1 puisque le J.M.O. de cette unité nous informe que du 1<sup>er</sup> au 4 Juillet 1961, ses compagnies étaient en "stand by", au repos, dans leurs cantonnements.

Il aurait pu s'agir de soldats de l'EMT-2 basés à OUED-ZENATI et dont le J.M.O. a disparu (mais, le maintien de l'ordre n'était pas leur mission habituelle), ou de soldats de la Centaine, installée à CONSTANTINE et qui portaient un bérêt noir.

A moins, également, que ces "Bérêts Noirs" ne soient sortis de l'imagination du journaliste. ...

**04.07.1961** Le Secteur de CONSTANTINE notifie au PC du régiment la mise en alerte spéciale des forces de son E.MT-1 pour une intervention imminente à CONSTANTINE. Les légionnaires de la 13<sup>ème</sup> DBLE sont également mis en alerte.

**05.07.1961** En dépit de la présence et des interventions des forces du maintien de l'ordre dans l'ensemble de l'ALGERIE, agressions et émeutes ne cessèrent pas après le 1<sup>er</sup> Juillet. L'écrivain André ROSSFELDER peut écrire dans « le 11<sup>ème</sup> commandement » :

*"Les Pieds-Noirs allaient payer cher ces discours de Lorraine : 50 tués et 200 blessés en attendant le 5 Juillet et près de 100 tués et 300 blessés pour la journée du 5"*

Très rapidement la recherche d'incidents graves par les manifestants arabes est évidente et dès les premières manifestations les échauffourées tournent à l'émeute.

Selon le "Bulletin de renseignement quotidien" (BRQ référencé 3541), émis par le Général WELTZ commandant la 14<sup>ème</sup> D.I., pour la seule journée du 5



juillet 1961, (qui portait compte rendu de la nuit du 4 au 5) le résumé de l'activité des forces de l'ordre a été le suivant (en zone nord Constantinois) :

**05.07.1961 (suite)**

Les pertes ennemies se sont élevées à :

- 9 H.L.L. tués
- 1 H.L.L. blessé
- 36 manifestants tués
- 215 manifestants blessés
- 203 manifestants appréhendés
- 111 suspects arrêtés
- 5 armes saisies
- très nombreux emblèmes F.L.N. saisis

Ces chiffres correspondent d'ailleurs à ceux relevés sur le carnet personnel du Capitaine L'HERITIER du 3<sup>ème</sup> Bureau de CONSTANTINE.

- Les pertes amies ont représenté :

- 1 militaire tué
- 31 militaires blessés
- 1 harki blessé
- 3 civils FSE blessés
- 1 civil FSE tué
- 2 civils FSNA blessés
- divers sabotages, attentats, harcèlements

Les autorités françaises redoutant l'ampleur des troubles attendus, ce sont des effectifs prélevés dans les rangs des deux EMT qui participent conjointement aux opérations de maintien de l'ordre dans le Constantinois. C'est une situation qui n'a pratiquement jamais été constatée mais qui, en l'occurrence, a probablement été rendue possible du fait de la montée imminente du régiment en PETITE-KABYLIE (l'EMT-2 se trouvant ainsi dégagé de toute responsabilité de contrôle territorial de quartier).

En ce qui concerne le dispositif à la charge de l'EMT-1, aux ordres du Commandant DUMETZ, et pour la ville de CONSTANTINE, il est le suivant :

- \* à 6 h. : mise en place de nos hommes
- \* 1<sup>ère</sup> Cie : déploiement rue Clémenceau
- \* 3<sup>ème</sup> Cie : déploiement rue Perrigaux et Pont Sidi-Rached
- \* Cie portée : déploiement avenues Bienfait et du 11 novembre

La 2<sup>ème</sup> Cie n'est pas engagée.

Quant aux éléments de l'EMT-2 présents aux côtés de l'EMT-1, ils sont aux ordres du Lieutenant Pierre JOUGLET.

## 05.07.1961 (suite)

Le radio Louis-René THEUROT était présent au PC de l'EMT-1. Son témoignage sur les événements qu'il a vécus est précieux :

*« Le mercredi matin 5 Juillet, nous partons à CONSTANTINE pour assurer le maintien de l'ordre, associés aux légionnaires de la 13<sup>ème</sup> DBLE, à des Unités de C.R.S. et de gendarmes mobiles et aux soldats cantonnés habituellement en ville.*

*Les ordres étaient à la fermeté : il fallait briser toute tentative de manifestation et, effectivement, les charges répressives furent brutales.*

*Les consignes F.L.N. de ne pas ouvrir les magasins furent très suivies par les commerçants algériens (et, également, par les Européens qui redoutaient casse des vitrines et pillages), mais dès 8 h. du matin les manifestations commencèrent, d'abord dans la ville basse : quartiers de la médina, de la casbah, de Sidi-Mabrouk d'où les musulmans ne pouvaient, en principe, pas sortir pour se rendre en ville européenne. Les manifestants agitaient beaucoup de drapeaux rebelles, fixés à des bâtons servant à l'occasion de matraques.*

*Le Bataillon, lorsqu'il participait au maintien de l'ordre, utilisait en général la technique suivante : les soldats se dissimulaient dans les ruelles, sous les porches, laissaient monter le flot de la foule et, lorsqu'il était assez consistant ou lorsque son reflux n'était pas assez rapide, ils chargeaient de toutes parts la crosse en avant. Parfois pour briser l'élan des manifestants ou les faire refluer, ils utilisaient des grenades. Le procédé était efficace, mais entraînait des blessés dans les forces de l'ordre et plus encore chez les manifestants, ainsi que des morts chez ces derniers.*

*Un ami pied-noir du Maroc, le Sergent Gérard PERQUY faillit être la victime d'un incident : en essayant de saisir un drapeau rebelle, il fut entouré de manifestants qui le malmenèrent. Alors qu'il se débattait, le P.A. qu'il portait à la ceinture dans un étui en sortit et la chaînette de sécurité, qui reliait la crosse de l'arme au ceinturon, se cassa. Les soldats et les manifestants cherchèrent, chacun de leur côté, à récupérer l'arme et ce fut pour quelques instants comme une partie de football au milieu des manifestants. Un de ceux-ci réussit à attraper le P.A. PERQUY plongea littéralement sur lui et se retrouva dans les pieds de la foule.*

*Heureusement, aidé par les camarades, il réussit à reprendre son arme et à se dégager sans blessure.*

#### **05.07.1961 (suite)**

*Le P.C. du Bataillon était installé en plein centre de CONSTANTINE, c'est-à-dire place de la Brèche, et nous avions une vue d'ensemble sur les événements, ce qui était intéressant, instructif et pratique. Il revenait aux forces de l'ordre « traditionnelles », telles que la gendarmerie mobile, d'être en première ligne pour interdire l'accès de la ville européenne aux émeutiers, les troupes dites « de combat » se trouvant en seconde ligne avec consigne de n'intervenir qu'en cas de débordement de la première ligne. Le Commandant avait disposé des postes d'observation avec radio dans les avenues principales pour permettre au P.C. du Bataillon de suivre l'évolution des manifestants.*

*Ces postes signalèrent rapidement que les gendarmes semblaient avoir le dessous, devant la brutalité et la résolution des manifestants, ce qui fut confirmé par un autre observateur, « les gendarmes se sauvent.... les gendarmes se sauvent .... C'est la débâcle, jamais des gendarmes n'ont couru aussi vite... ». et de fait, ils arrêterent leur course lorsqu'ils purent se réfugier derrière nos lignes.*

*L'encadrement du Bataillon conservait son calme sans doute désireux de pouvoir montrer son absence de craintes et sa détermination dans l'action. Les compagnies s'avancèrent, en rangs serrés, à la rencontre de la masse montante et hurlante. Les soldats armés pour la circonstance de fusils équipés de baïonnettes étaient impressionnants. Le choc qui aurait pu avoir des conséquences tout à fait dramatiques ne se produisit pas. La foule stoppa net, recula immédiatement et manifesta même un début de panique, peut être à la vue des Bérets Noirs qu'elle connaissait bien et redoutait. Ceux qui encadraient les manifestants ne pouvaient que difficilement éviter l'éparpillement complet de leurs troupes.*

*En fin de matinée, l'élan révolutionnaire des manifestants semblait avoir beaucoup baissé, les cris hostiles diminuèrent, même si des coups de feu tirés par nos soldats continuaient à se faire entendre.*

*L'après-midi du 5 Juillet fut beaucoup plus calme, malgré des manifestants qui tentaient de reformer des groupes qui étaient systématiquement attaqués par nos soldats, lesquels matraquaient, grenadaient et même ouvraient le feu sans trop d'états d'âme. L'animation fut surtout apportée par la Légion qui défila en camions*

*avec ses trophées (les drapeaux pris aux rebelles), aux cris d' « Algérie Française ».*

*Elle eut beaucoup de succès auprès des Européens présents.*

#### **05.07.1961 (suite)**

*La radio officielle, en France, minimisa les événements en assurant que « à défaut de quelques petites manifestations, l'Est algérien était demeuré calme ». Radio Alger, également d'ailleurs, qui évoque « quelques heurts entre manifestants et forces de l'ordre ayant entraîné 6 ou 7 morts »*

*Les chiffres réels des tués étaient bien supérieurs. Le Capitaine OPS Jean CHARBONNIER en fit un décompte à partir des informations recueillies auprès des postes d'observation qui avaient été proches des engagements. Les corps des morts qui avaient été emportés par les manifestants ne pouvaient être précisément connus, mais 27 cadavres étaient en plus déposés à la morgue, chiffre vérifié par le médecin du Bataillon.*

*Nous avons nettement eu l'impression que les Autorités civiles et militaires avaient utilisé un double langage : d'un côté on donnait aux troupes sur le terrain des consignes de fermeté et de répression sévère, avec ce qui pouvait en résulter en matière de victimes, et de l'autre, on minimisait les conséquences pour ne pas inquiéter l'opinion française et celle de nos adversaires ».*

**06.07.1961** \* Bien que sans matériel de bivouac, les soldats passent la nuit allongés sur les trottoirs, enroulés dans quelques couvertures.

Pendant la nuit, de nombreuses patrouilles motorisées sillonnent les rues et exercent des contrôles. A ce titre, plusieurs drapeaux du F.L.N. sont saisis.

Au réveil, la ville de CONSTANTINE était calme et son activité normale. Les boutiques levaient leurs rideaux.

A midi, les Musulmans dans un calme et un silence remarquables enterrent les tués de la veille (qui ne comprennent pas les 27 morts déposés à la morgue et qui s'y trouvaient toujours). Les magasins ferment au passage du cortège. Celui-ci traverse la ville, les cercueils en tête portés à bout de bras comme c'est l'usage islamique, suivis de femmes et d'enfants. Des hommes, en file de chaque côté du convoi, l'encadrent en se tenant par la main.

Les activités de maintien de l'ordre se poursuivent jusqu'à 18 h. Les unités rentrent alors à leurs bases, mais les 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> Compagnies du 1<sup>er</sup> Bataillon demeurent sur place jusqu'à 21 h.

#### 06.07.1961 (suite)

Bien des soldats du régiment qui savaient qu'ils partaient dès le lendemain pour la PETITE-KABYLIE ont pensé que c'était la dernière et ultime fois où ils avaient à intervenir à CONSTANTINE, ce qui s'avèrera faux à partir du mois d'avril 1962.

Pour sa part, le Capitaine L'HERITIER estime que c'est l'occasion de l'enterrement des manifestants arabes tués qui constituera dans la journée l'essentiel des mouvements populaires.

#### \* Une opinion sur les événements :

L'écrivain-journaliste Yves COURRIERE donnera, dans son livre "la Guerre d'Algérie" (1) les raisons, selon lui, de la violence des manifestations du 5 juillet 1961 à CONSTANTINE.

Si à ALGER, au soir du 5 juillet, aucun incident notable n'était à signaler, c'est que le FLN avait voulu prouver aux observateurs du monde entier que la population lui était acquise et qu'il la tenait bien en mains.

A CONSTANTINE, l'homme-clé était le préfet musulman Madhi BELHADDAD, ancien officier ayant combattu à MONTE-CASSINO. Or, il se trouvait dans une situation difficile : symbolisant l'effort entrepris par DE GAULLE pour faire éclore une élite musulmane en prévision de la co-direction de l'ALGERIE par les populations musulmanes, européennes et israélites après l'indépendance, il était en butte à l'hostilité à la fois des ultras européens (qui l'avaient surnommé "le manchot", du fait de la blessure qu'il avait reçue au combat) et des ultras du FLN qui n'envisageaient pas du tout cet avenir de cohabitation et redoutaient sa popularité et son succès dans l'est de l'ALGERIE. Il fallait donc détruire "son image de marque" et lui faire endosser les conséquences d'une répression à l'encontre des musulmans.

Un affrontement violent et meurtrier avait donc été délibérément voulu par le FLN.

---

(1) "La Guerre d'Algérie" – Yves COURRIERE – Editions ARTHEME FAYARD-PARIS  
1- Les fils de la Toussaint (1968)

- 2- Le temps des Léopards (1969)
- 3.- Le temps des Colonels (1970)
- 4- Les feux du désespoir (1971)

**06.07.1961** (suite)

**\* Une opinion sur les événements** (suite)

Par ailleurs, deux compagnies de CRS avaient été transférées -sur décision du Délégué Général Jean MORIN- de CONSTANTINE à ALGER pour renforcer le dispositif du maintien de l'ordre. Le Préfet BELHADDAD dut recourir à la troupe. Le Général MELTZ qui commandait la 14<sup>ème</sup> D.I. lui avait proposé le choix entre une unité de légionnaires et une unité du contingent. Bien que le préfet ait choisi cette dernière, les violences ne purent être évitées.

L'auteur du livre donne d'ailleurs sa version des faits (elle est partielle)

*"A la hauteur de la Médersa, rue Nationale, les appelés, qui formaient un barrage destiné à empêcher les musulmans de monter vers l'Hôtel de Paris et le quartier européen, furent abordés par derrière alors qu'ils attendaient le gros de la manifestation par devant !*

*Affolés par la violence de la foule, les soldats tirent pour se dégager. Bilan : 17 morts, 200 blessés à CONSTANTINE. Les mêmes incidents qui se déroulèrent dans d'autres localités du Constantinois portèrent le bilan total à 80 morts et 266 blessés".*

Bien entendu, le résultat recherché "discréditer le préfet" (1) fut atteint, les musulmans lui reprochant soit d'avoir suscité la répression, soit d'avoir toléré celle de l'Armée, des bruits "insensés" étant même colportés le concernant, tels que d'avoir survolé la manifestation en hélicoptère et d'avoir, personnellement, jeté des grenades sur le cortège musulman.

**07.07.1961** Le 156<sup>ème</sup> R.I./Régiment de Corée achève la préparation de son mouvement vers la PETITE-KABYLIE.

Entre point de départ et point d'arrivée, la distance est de l'ordre de 180 km. Sur toute la distance du trajet, le convoi ne quitte pas les routes nationales : de OUED-ZENATI à CONSTANTINE : RN 20, de CONSTANTINE à EL-MILIA : RN 27, d'EL-MILIA à DJIDJELLI : RN 43. Mais, leur tracé souvent à travers des gorges, dominé par les montagnes, côtoyant des précipices, en fait un circuit très dangereux (dès le début de la guerre d'Algérie, les forces françaises y subirent de lourdes pertes en dépit des escortes blindées, des avions d'observation et d'appui et des ouvertures de routes).

(1) Les tentatives de justification du Préfet, par une déclaration et par un article dans "Paris-Presse" furent sans effet, si ce n'est celui découlant logiquement de sa critique implicite de la politique suivie par la FRANCE, d'indisposer les autorités civiles dont le Ministre des Affaires algériennes JOXE (ce qui sera à l'origine de sa future éviction d'Algérie)

**08.07.1961**

A 4 h. 15, le convoi des véhicules de transport et d'accompagnement, formé au HAMMA et s'étendant sur une dizaine de km, prend la direction du nord.

Il arrive à DJIDJELLI à 10 h. 30.

- L'Etat-Major du régiment, le PC du 1<sup>er</sup> groupement de compagnies (EMT-1) et la C.C.S. s'installent sous les tentes d'une importante base de l'armée : "le CAMP CHEVALLIER".

L'EMT-1 aura la charge, outre le quartier de DJIDJELLI, de divers sous-quartiers contigus, ayant pour appellations "RUARL", "LES FERMES", "LES SECTIONS URBAINES"

- Les autres éléments de l'unité rejoignent les lieux de cantonnement qui leur ont été attribués.
- La 1<sup>ère</sup> compagnie rejoint le poste du col de SELMA (maison cantonnière), poste très isolé, situé au cœur de la PETITE-KABYLIE à une quinzaine de km de la ville côtière de ZIAMA-MANSOURIAH.

Les références du lieu en matière de carroyage aérien sont :  
PY 67-D3

- La 2<sup>ème</sup> compagnie avance jusqu'à BEN-SABER, entre l'oued KISSIR à l'ouest et l'oued MENCHI à l'est.

Le sous-quartier est entièrement montagneux et recouvert d'une épaisse forêt de chênes-lièges.

Le poste est articulé autour d'une ferme isolée, située à l'extrémité d'une piste carrossable et d'un point d'appui fortifié (cote 520) situé à 900 m. vers l'ouest. Ce fortin est positionné face à DJIDJELLI, laquelle est néanmoins située à 9 km plus au nord. Son emplacement permet d'observer et de signaler les mouvements d'hommes et d'animaux suspects, de servir de relais à nos troupes lorsqu'elles ont des difficultés de liaison-radio dues au relief et d'assurer en quelque sorte la protection de la ferme elle-même. Son indicatif radio est "BOUQUET-RECUEIL" et ses coordonnées de carroyage aérien :  
PY 78- C 6

Cette Compagnie assure la protection des fermes ISSEL et TOCHON.

- La 3<sup>ème</sup> compagnie occupe les aménagements du lieu-dit "LE RADAR". Elle rejoindra ultérieurement le lieu-dit "PK 20" situé à l'intérieur de la PETITE-KABYLIE, sur la route reliant DJIDJELLI à TEXENNA, à quelques km de cette dernière bourgade, lorsque les Tirailleurs sénégalais, qui l'occupent, seront transférés ailleurs.

#### 08.07.1961 (suite)

- La Compagnie Portée rejoint EL-ACHAOUET.

Elle se portera plus tard à DUQUESNE, dont elle occupera le presbytère.

- Le PC du 2<sup>ème</sup> groupement de compagnies (EMT-2) et la compagnie d'appui prennent position dans le bourg de CAVALLO, à quelques 17 km de DJIDJELLI, par la route côtière.

Il entrera dans la mission de cette Compagnie d'assurer la protection de la station de pompage de l'OUED-KISSIR et du poste DECAILLET.

- A l'est de CAVALLO, la plaine côtière est occupée par un important groupement dit des "fermes de Montaigne", dont le Capitaine Gilbert LAVRAT, patron de la Cie d'appui et commandant du Sous-quartier de CAVALLO assurera la protection et le contrôle (et dont les diligences reconnues seront sanctionnées le 15 mai 1962 par une citation à l'ordre de la Brigade émanant du Général FRAT)
- La 4<sup>ème</sup> Cie relève une compagnie du 403<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie d'Afrique (R.A.A.) (1) et occupe le village d'EL-AOUANA, en pleine forêt de GUERROUCH. Le lieu est situé à 7 km au sud-est de CAVALLO, sur la piste qui relie CAVALLO à SELMA (référence du carroyage aérien : PY 68 – B 3).

A côté du PC-Compagnie (Capitaine Arnaud du PLESSIS d'ARGENTRÉ) s'installent les services de ladite compagnie, chapeautés par l'Adjudant de compagnie CHABRIER, ainsi que la 2<sup>ème</sup> section aux ordres du Sous-Lieutenant Robert MARTIN et la 4<sup>ème</sup> section commandée par le Sous-Lieutenant Jean-Claude LUCE.

---

(1) En Algérie, les "canonniers" ont été plus souvent fantassins que serveurs de pièces d'artillerie. Au total, de 1952 à 1962, ce sont 85 groupes relevant d'Unités métropolitaines, de Régiments coloniaux ou d'Infanterie de marine, d'Artillerie anti-aérienne, d'Artillerie



d'Afrique, d'unités formant parfois corps, qui ont participé aux combats d'Afrique du Nord aux côtés de leurs camarades fantassins.

#### 08.07.1961 (suite)

Quant à la 3<sup>ème</sup> section, commandée par le Sous-Lieutenant Robert DEHAENE, elle occupe le poste isolé de FILKRANE, en direction de CAVALLO.

- La 5<sup>ème</sup> compagnie occupe le site de BETACHA avec son poste-satellite "DJEMAA", villages ou lieux-dits peuplés d'autochtones, situés à l'intérieur des terres, à 3 ou 4 km du bourg côtier de ZIAMA-MANSOURIAH (dont la population est mixte : européenne et kabyle) et le surplombent.

Les cartes militaires au 1/50.000 "renseignées" remises aux chefs de section portent, en marge, sous l'intitulé "coordonnées des postes", les précisions suivantes (références de carroyage aérien) :

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| - F2            | : PY 57 D 31 |
| - Carrières GTM | : PY 57 E 54 |
| - DJEMMA        | : PY 57 B 61 |
| - F 5           | : PY 57 B 61 |
| - PC            | : PY 57 B 41 |
| - BOU M'RAOU    | : PY 57 A 52 |

En dehors de DJEMMA et de la cote "PC" (en fait, BETACHA), les autres points cités ne semblent pas avoir été occupés par des "Bérets Noirs", ni même par d'autres unités de l'armée.

Le sous-lieutenant de la 5<sup>ème</sup> Cie qui occupe, avec sa section, le poste de DJEMMA se souvient que la consigne était de ne pas s'aventurer en dehors du poste, seulement le défendre en cas d'attaque (ce qui n'était jamais arrivé antérieurement aux dires des précédents occupants). Cette consigne a dû, à l'époque, être étendue à tous les postes tenus par des deux EMT du régiment.

La région, comme toute la PETITE-KABYLIE d'ailleurs, conserve des souvenirs de fureur et de drames liés aux événements de SETIF du 8 mai 1945.

Lorsque les massacres d'Européens furent connus des populations kabyles, au début de la nuit, le "Djihad" et l'extermination des "roumis" furent proclamés.

Les notables restèrent muets dans un premier temps, attendant de voir la tournure que prendrait le soulèvement, quelques indigènes firent preuve de fidélité à l'égard de la FRANCE (et le prouvèrent en tentant d'assurer la sécurité ou la survie des Européens), mais la plupart adoptèrent une attitude hostile.

#### **08.07.1961 (suite)**

Dans l'urgence, les autorités distribuèrent quelques fusils et ordonnèrent le repli des forestiers, des agriculteurs, de ceux qui habitaient à l'extérieur du bourg de ZIAMA (et, notamment, des occupants de la cité EGA-Electricité et gaz d'Algérie, située à 2 km à l'est), ainsi que l'évacuation du petit village de FALAISES. La défense de ZIAMA s'avérait difficile : les fils téléphoniques étaient coupés, il n'y avait pas de présence militaire et les gendarmes du cru disposaient, en tout et pour tout, de quatre mousquetons, avec six cartouches par arme.

De nombreux groupes d'Algériens venant de la région de BETACHA, convergeaient vers ZIAMA. Ils étaient estimés à plus de 700 personnes.

La mairie et la gendarmerie demandèrent aux Européens de se réfugier, sans attendre, sur l'îlot de MANSOURIAH, à proximité de ZIAMA pour être plus en sécurité et des tours de garde furent organisés.

Un garde-côte de la Marine, puis le croiseur "LE TRIOMPHE" arrivèrent rapidement et ouvrirent le feu. La végétation entourant les villages suspects prit feu et son premier effet fut de faire avorter une tentative d'insurrection généralisée.

L'arrivée, dans la nuit, d'une compagnie de Tirailleurs sénégalais participa pour beaucoup au rétablissement du calme, mais pendant un mois les Européens de ZIAMA ne seront pas autorisés par le Commandement militaire à sortir du bourg.

Finalement, grâce aux mesures prises, il semble qu'aucune victime n'ait été enregistrée dans ces moments tragiques (1)

- La 6<sup>ème</sup> Cie occupe la Maison forestière d'EL-DRADEN, poste isolé situé à 6 km de la cote, à l'est de CAVALLO (coordonnées du carroyage aérien : PY 68 – G 6)
- La Compagnie de base aux ordres du Capitaine Roger WANG-GENH est cantonnée à DJIDJELLI, dans l'enceinte du Camp CHEVALLIER et assure, notamment, la protection du phare AFIA et des postes de contrôle du terrain d'aviation et du transformateur.

---

(1) Lire "La vérité sur l'insurrection du 8 mai 1945 dans le Constantinois" de Maurice VILLARD - Edition : Amicale des Hauts Plateaux de Sétif - Béziers 1977 - (pages 167 - 168 - 169)

**09.07.1961 \* Quelques chiffres**

Lorsqu'elle rejoint la nouvelle zone d'action, l'unité présente le bilan suivant, depuis qu'elle est devenue "régiment" (c'est-à-dire depuis le mois de septembre 1960) :

- En ce qui concerne l'adversaire :

Les rebelles ont perdu 78 tués et 35 prisonniers. Nous avons saisi 60 armes.

- En ce qui concerne nos pertes :

Elles s'élèvent à 5 tués (dont un officier) et 4 blessés (mais ces chiffres non officiels, paraissent sensiblement sous-évalués).

- Quant aux activités opérationnelles :

- L'EMT-1 a participé à de fréquentes opérations de maintien de l'ordre à CONSTANTINE et a été engagé à de nombreuses reprises dans des opérations importantes développées en zone Nord-Constantinois telles que :

2P3/FLEURY/OSCAR/ECHO 2/ECHO 8/ACHILLE/BRUTUS

- L'EMT-2 pour sa part a été engagé dans de multiples opérations de proximité s'étant déroulées, pour l'essentiel, sur le territoire du quartier d' OUED-ZENATI.

\* A compter de ce jour, le régiment poursuit son installation en PETITE-KABYLIE. De l'opinion générale, la situation militaire n'y apparaît pas des meilleures :

A DJIDJELLI même, et dans les bourgs du Secteur nous relevons de nombreuses inscriptions séditeuses, ce qui conduit les "Bérets Noirs" à estimer que le contrôle de l'armée n'est ni efficace, ni satisfaisant.

Compte tenu de cette ambiance qui confine au laxisme et au laisser-aller, le bruit court dans les rangs que le Commandant Marcel DUMETZ aurait interrogé, avec quelque insolence, le Colonel commandant le Secteur de

DJIDJELLI pour savoir si la ville était tenue par les forces de l'ordre françaises ou par celles du G.P.R.A.

**11.07.1961**

Deux jours après son installation au poste d'EL-AOUANA, la 4<sup>ème</sup> Cie, qui fait partie de l'EMT-2, décide d'occuper de manière permanente un petit blockhaus situé à proximité du poste, à un carrefour de pistes. Ce blockhaus constituait une protection avancée et donnait une vue directe sur le village du regroupement. Comme les artilleurs, précédemment implantés, n'avaient pas jugé utile de l'occuper, la vermine et les punaises pullulaient et son occupation, en l'état, était impossible. Il fallut de longues heures de défrichage, nettoyage, brûlage, désinfection, remise en place et reconditionnement du réseau de barbelés. Un groupe de soldats : MONVOISIN, LECLAND, DEVERNARD, LEVASSEUR et le radio PREVOST, commandés par le Caporal VANDOMME, est ensuite affecté à la garde du blockhaus.

A l'occasion de ces travaux et d'un premier examen du terrain, un observatoire rebelle bien dissimulé est découvert à proximité immédiate du poste, ce qui conduit à une fouille du village et à l'arrestation provisoire pour contrôle des adultes mâles (d'habitude, seuls les vieux ou les adolescents du village sont présents lorsque l'armée procède à une fouille).

Les femmes organisent aussitôt une manifestation et exigent qu'on libère leurs maris. Quelques tirs de semonce ne les calment pas vraiment, mais à l'occasion du survol du village, par un PIPER intervenant à la demande du PC-Cie, un engin fumigène ou incendiaire est largué par l'avion. Il en résulte un incendie qui détruira le quart des habitations. Evidemment, la manifestation tourne court et ne se renouvellera pas.

Toutefois, l'officier de la S.A.S., dont dépendait le village, regrettant sans doute le "modus vivendi" tacite qui s'était établi entre les artilleurs et les rebelles locaux, alla manifester en haut lieu sa réprobation des agissements du Régiment. Il lui fallut sans doute préciser que c'était cet état de fait, un peu trop laxiste qui avait nécessité la venue des "Bérets Noirs", car la plainte n'alla pas plus loin et ne revint jamais alimenter les susceptibilités locales.

A la suite de ces événements, le couvre-feu avait été imposé avec interdiction, pour les villageois, de sortir la nuit de leurs gourbis.

Le soldat Jean-Claude PREVOST, alors qu'il était de garde, se souvient avoir aperçu dans la nuit une lumière dans le regroupement. Il réveille son caporal, chef de groupe, lequel -après avoir obtenu confirmation des consignes par radio- ouvre le feu avec l'A.A. 52 du blockhaus, en direction de la lumière. Le PC sans doute rassuré par le silence revenu ne

juge pas utile d'envoyer une patrouille jusqu'au village, mais les occupants du blockhaus passèrent le reste de la nuit plutôt attentifs.

Après l'arrivée du jour, une vérification fut entreprise dans le village, et les soldats découvrirent qu'une vache avait été tuée par le tir nocturne (mais la lampe de poche dont elle avait probablement usé ne fut pas retrouvée !).

12.07.1961

**\* Information générale**

Le journaliste et homme politique gaulliste Alain PEYREFITTE a rapporté son entretien avec le Président de la République, à l'Elysée, au sujet de la mise au point du projet de partition de l'Algérie évoquée par lui au mois de juin précédent : aux Français de souche et aux Musulmans engagés à leurs côtés, seraient attribuée une bande de territoire longeant la Méditerranée, entre ALGER et ORAN. Les Musulmans préférant vivre dans une Algérie dirigée par le F.L.N. occuperaient le reste du territoire, à l'exception du SAHARA, appelé à devenir territoire autonome. C'est en quelque sorte envisager un "Israël français" porté par la pensée directrice suivante "l'important pour une minorité, c'est d'être majoritaire quelque part".

Si c'est Alain PEYREFITTE qui a été chargé de "mettre en musique" et faire connaître le projet de partition, d'autres hommes politiques qui entourent le Général DE GAULLE n'y sont pas favorables : Louis JOXE, Bernard TRICOT, Geoffroy de COURCEL, André MALRAUX et surtout Maurice COUVE de MURVILLE (1)

Comme déjà dit, ce projet ne dépassait pas l'importance d'une manœuvre tactique, destinée à faire pression sur les rebelles pour qu'ils acceptent le plus rapidement possible de revenir à la table des négociations pour signer les accords mettant fin à l'Algérie Française.

---

(1) Lire "C'était DE GAULLE – Tome 1" d'Alain PEYREFITTE – Chapitre 13 "Il faut trouver une poire d'angoisse" Editions Arthème FAYARD – Paris 1994 "..... Maurice COUVE de MURVILLE : on n'échappera pas à l'indépendance, et à l'indépendance d'une ALGERIE unitaire, sous direction exclusive du F.L.N. Je l'ai dit au Général dès ma prise de fonctions en juin 1958 ... Ce sera l'indépendance et sans partage. .... Il est impossible

que le MAROC et la TUNISIE soient indépendants et que l'ALGERIE ne le soit pas. Ce sont les mêmes djebels, les mêmes crève-la-faim, la même intelligentsia formée par nous et qui nous déteste. .... et puis, la grande politique étrangère que veut conduire le Général DE GAULLE n'est possible qu'à partir d'une indépendance volontairement consentie à l'ALGERIE...."

**12.07.1961** \* **Information générale** (suite)

Quelques semaines plus tard, le 8 décembre 1961, Alain PEYREFITTE sera invité à ne plus promouvoir la partition et à demeurer silencieux sur le projet : la seule solution envisageable était l'abandon pur et simple de l'ALGERIE par la FRANCE, le plus vite possible.

- \* A DJIDJELLI, des éléments de l'EMT-1 participent à une mission de contrôle et de maintien de l'ordre.

Sont concernés : le "village MOUSSA", la cité, les crêtes, le "village nègre". Les contrôles d'identité sont effectués au stade, où sont rassemblés les civils algériens "raflés"

Le Commandant DUMETZ dispose, en plus de son PC :

- \* de deux sections de la 3<sup>ème</sup> Cie,
- \* de deux sections de la Cie Portée,
- \* de la 2<sup>ème</sup> Batterie du 4/10<sup>ème</sup> RAMA,
- \* d'éléments de police, de gendarmerie et du "Centre de renseignements et d'action – CRA"

Engagée dès 6 h. du matin, l'opération de contrôle se poursuit toute la journée malgré, à partir de 11 h., une chaleur accablante. Les vérifications d'identité se prolongent pendant plusieurs heures, mais se déroulent sans incidents.

**13.07.1961** Le régiment participe à la préparation des opérations de protection des festivités prévues pour la célébration du 14 juillet.

**14.07.1961** Le dispositif prévu est mis en place, notamment dans le quartier de la place Dollfuss, à DJIDJELLI, jusqu'à l'heure du couvre-feu.

Aucun incident n'est à signaler.

**15.07.1961** \* Les "Bérets Noirs" cantonnés au CAMP CHEVALLIER semblent commencer à regretter leurs conditions de vie antérieures à AÏN-ABID : DJIDJELLI leur apparaît sans doute comme une petite ville de style métropolitain, aux possibilités accueillantes, mais ils ne peuvent quitter

le camp sans respecter le formalisme des casernements français. Ils doivent se soumettre au réveil au clairon, aux obligations de rassemblement, à la cérémonie des couleurs. Les "foyers du soldat" à leur disposition leur semblent médiocres. Les opérations se raréfient. Le temps paraît plus long, même si un des intérêts du nouveau positionnement au bord de la mer est de pouvoir s'y baigner.

#### **15.07.1961 (suite)**

- \* C'est le Lieutenant Guy PORCEDO qui a été chargé de tenir le journal de marche et des opérations du régiment au titre de la première quinzaine du mois de juillet 1961.

#### **21.07.1961      Information générale (militaire)**

Le blocage de la base de BIZERTE par les Tunisiens de BOURGUIBA a nécessité une intervention sur place de nos parachutistes.

Mais, en ALGERIE même, des mouvements de troupes sont organisés à la fois pour appuyer nos interventions en TUNISIE et renforcer la neutralisation des forces FLN stationnées sur la frontière.

Le régiment se constitue en convoi qui prend la route de GUELMA, via : EL MILIA, AÏN-ABID, OUED-ZENATI et RAS-EL-AKBA. Pendant sa progression, il est doublé par des transports de troupes, notamment des parachutistes qui paraissent nombreux. Sur la route de LA CALLE, des chars lourds transportés sur des remorques porte-chars et des unités équipées de missiles de type "SS10" sont entrevus se dirigeant également vers la TUNISIE.

Les moyens mis en œuvre -pour faire face à cette situation nouvelle- impressionnent par leur importance. Clairement, l'intervention massive des forces françaises en TUNISIE est imminente.

Bien entendu, dans le cadre des discussions à l'ONU la politique française est vivement critiquée, ce qui conduit l'Elysée à un revirement : un communiqué officiel précise que la FRANCE respectera les décisions de la communauté internationale et qu'elle engagera immédiatement des pourparlers avec le gouvernement tunisien pour fixer le sort des bases encore occupées par elle.

En conséquence, l'opération se trouve annulée, le convoi régimentaire fait demi-tour pour rejoindre la base de DJIDJELLI.

Dans les rangs, les commentaires sont désabusés et les propos -ceux de l'encadrement notamment- font peu de cas de la politique d'abandon et de recul du gouvernement français.

**28.07.1961**

\* Une importante opération est engagée au sud-ouest de DJIDJELLI.

L'objectif est la destruction du PC d'une NAHIA locale. Les rebelles, au nombre d'une soixantaine, disposent de réserves et d'armement importants dans le secteur considéré que constitue la forêt de GUERROUCH et des alentours.

**28.07.1961 (suite)**

Une flottille de vingt quatre bananes volantes accompagnées d'hélicoptères légers ALOUETTE et d'hélicoptères blindés PIRATE transportent nos éléments. L'aviation : bombardiers B 26 et chasseurs T 6, intervient massivement. Elle est efficace. Les tirs et les explosions communiquent, d'ailleurs, le feu à la végétation.

Un rebelle, fait prisonnier, indiquera l'endroit où les H.L.L. avaient accumulé leurs stocks. Un hélicoptère transportant l'indicateur, le Lieutenant PORCEDO -officier de renseignement- et son équipe permet la découverte de la cachette, bien dissimulée dans la végétation. Le radio L.-R. THEUROT est présent et se souvient que des fûts métalliques remplies d'eau croupie contenaient des centaines de kilos de bijoux féminins en argent : colliers, bracelets, médailles, broches, produits des collectes ou rackets organisés auprès des populations locales.

Des vêtements, des équipements et surtout du ravitaillement : fruits frais, pommes de terre, conserves et semoule en grande quantité sont découverts.

Peut-être à cause du démontage inopiné et inattendu de l'opération, il n'y a plus d'hélicoptères disponibles pour le retour aux cantonnements. Un bruit court dans nos rangs : ce serait le jour de l'opération (veille d'un samedi) qui serait la cause de l'absence desdits hélicoptères. Quoi qu'il en soit, la saisie complète du butin et son enlèvement par air ne pouvant être réalisés, une partie des stocks alimentaires fera l'objet d'une destruction sur place.

\* Pour sa part, la Cie Portée est engagée dans une opération organisée par le Secteur de DJIDJELLI, dans la région du djebel BOUPERSION.

Elle accroche un groupe de rebelles. Dix de ceux-ci sont abattus et six armes saisies.

**31.07.1961**

En provenance du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes, basé à PHILIPPEVILLE, le Commandant Antoine GUILLAUDIN rejoint le régiment pour y exercer les fonctions de Commandant-Major.



Cet officier avait servi au 1<sup>er</sup> Bataillon du Régiment de Corée, en INDOCHINE, de mars 1954 jusqu'à son départ de SAÏGON en juillet 1955. En ALGERIE, il avait rempli les fonctions de "Capitaine opérationnel-adjoint" à l'Etat-Major du Bataillon de Corée, à CONSTANTINE, puis OUED-ZENATI.

Muté en Allemagne au 24<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs portés, il avait quitté le Bataillon de Corée le 1<sup>er</sup> avril 1958.

|             |
|-------------|
| Mois d'Août |
|-------------|

**01.08.1961 \* Anecdote :**

Après son intégration au régiment, le Caporal-Chef Philippe GRIMONPONT avait été affecté à la "Compagnie de commandement et des services – CCS" à AÏN-ABID. Il remplissait les fonctions de secrétaire du service des effectifs et -à ce titre- assurait le suivi administratif des arrivées, des départs, des mutations et des affectations.

Il relève sur un document, en provenance de CHERCHELL, via CONSTANTINE, l'arrivée d'un renfort sous la rubrique : Aspirants/LE COMPASSEUR-CREQUY-MONTFORT de COURTIVRON.

Il informe donc son chef de service de l'arrivée imminente de trois aspirants.

En fait, c'est une seule et unique personne qui constituait le renfort : le Comte Christian LECOMPASSEUR CREQUY MONTFORT de COURTIVRON

Ce dernier appartenait à une très ancienne famille connue comme ayant servi la FRANCE à de nombreuses reprises au cours de son histoire et ayant "fait ses preuves de noblesse" en Bourgogne dès le début du 17<sup>ème</sup> siècle.

Ce camarade apparaîtra, après son arrivée effective, dans l'ordre de bataille de l'unité comme Sous-Lieutenant de réserve, chef de section de la Cie d'appui de l'EMT-2

**\* Mais où est passée la 4<sup>ème</sup> Compagnie ?**

Dans le film "Mais où est passée la 7<sup>ème</sup> Compagnie ?", le scénariste raconte comment le commandement français cherche à localiser "la 7<sup>ème</sup> Compagnie" un peu bousculée par l'avance allemande en 1940.

La 4<sup>ème</sup> Cie du "Bataillon/Régiment de Corée" ne s'est -elle- jamais égarée, mais son numérotage a entraîné quelques confusions qui expliquent le commentaire et le "retour en arrière" ci-après (1)

A son arrivée à ALGER, le 10 août 1955, le Bataillon de Corée, aux effectifs réduits, comprend quatre compagnies de combat et la CCAS dont

la dénomination est, à l'époque, "C.C.B." (Compagnie de Commandement du Bataillon)

---

(1) Ce propos permet également de faire le point de la situation de l'unité jusqu'à son départ pour la PETITE KABYLIE.

#### **01.08.1961 (suite)**

En juin 1956, une 5<sup>ème</sup> Cie regroupant les rappelés arrivés en renfort est créée. Puis, en novembre 1957 sans doute pour satisfaire à des nécessités administratives (un bataillon ne pouvant être constitué que de quatre compagnies de combat) ladite 5<sup>ème</sup> Cie se trouve dissoute et ses effectifs répartis dans les autres compagnies.

D'où le 1<sup>er</sup> janvier 1958, l'ordre de bataille du Bataillon suivant :

- Chef de corps : Lt. Colonel Bertrand de SEZE (PC à OUED-ZENATI)
- Cie de Commandement d'appui et des services (C.C.A.S.)
  - Capitaine Jacques DUBOIS (OUED-ZENATI)
- 1<sup>ère</sup> Cie : Capitaine Paul FUCHS (RENIER)
- 2<sup>ème</sup> Cie : Capitaine Marcel DELHOMME (RAS-EL-AKBA)
- 3<sup>ème</sup> Cie : Capitaine Robert DETOUILLO (MONTCALM)
- 4<sup>ème</sup> Cie : Capitaine André SIEFFERT (EL-ARIA-Postes PA2-PA3-AÏN-EL-BORDJ)

Le 16 janvier 1958, le Capitaine SIEFFERT, muté, rejoint sa nouvelle affectation et est remplacé par le Lieutenant Gérard FOUET, officier d'active.

Au mois de décembre 1958, le Bataillon au complet quitte le quartier de OUED-ZENATI et s'installe à AÏN-ABID pour devenir "Réserve opérationnelle de la Z.N.C.-14<sup>ème</sup> D.I."

La 4<sup>ème</sup> Cie, commandée à cette époque par le Lieutenant d'active ARDOUIN, est cantonnée à BOU-NOUARA, à 12 km à l'ouest d'AÏN-ABID sur la nationale 20. Les Chefs de section en sont : les Sous-Lieutenants Jean-Claude PAPON, Alain JOUFFROY, Jean JESTIN et le Sergent-Chef Emmanuel BOISARD.

Le 6 septembre 1960, le Bataillon de Corée fusionne avec le 2<sup>ème</sup> Bataillon du 43<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (alors stationné dans la région de SETIF) et devient, avec effet du 1<sup>er</sup> septembre 1960, le "156<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie/Régiment de Corée" à deux groupements de compagnies, l'EMT-1 et l'EMT-2 (le vocable "Etat-Major Tactique" remplace celui de Bataillon, qui n'est plus d'usage dans l'armée française !)

Cette nouvelle situation entraîne d'importantes modifications au niveau des structures et des missions. En particulier, les effectifs de l'unité sont portés de 850 à 1.750 hommes.

### **I'EMT.1**

De l'effectif d'un bataillon, c'est une unité totalement opérationnelle en qualité de "réserve de corps d'armée", et à la disposition du Secteur de CONSTANTINE

**01.08.1961** (suite)

Il comprend :

- Un P.C. à AÏN-ABID,
- La C.C.S. : "Cie de Commandement et des Services" à AÏN-ABID,
- La 1<sup>ère</sup> Cie : Ferme de KSAR-EL-KELLEL (à 2 km au S.E. de BIZOT)
- La 2<sup>ème</sup> Cie: Ferme de BOU-HADJAR (à 3 km d'AÏN-ABID)
- La 3<sup>ème</sup> Cie : Maison du Caïd (banlieue de CONSTANTINE)
- La Cie Portée à BOU-NOUARA (Poste "Caporal PARTHENAY")

Cette dernière compagnie, à l'appellation nouvelle correspond à la 4<sup>ème</sup> Cie de l'ex-Bataillon de Corée, mais sa structure a été quelque peu modifiée.

En théorie :

- elle reçoit un sureffectif de personnel et une sur-dotation prélevée sur l'ensemble du régiment (notamment, armement de réserve) lui permettant de constituer une section "F.V." supplémentaire.
- Sa section de commandement comprend un groupe d'appui à deux pièces de canon sans recul,
- La section de reconnaissance est constituée de deux patrouilles sur jeeps armées de mitrailleuses,
- Une section de combat est transportable sur camion de renforcement.

Elle assurera, en plus de sa mission de combat, la protection de son P.C., l'escorte de ses convois, ainsi qu'un appoint d'armes lourdes.

Après la création du régiment, l'ordre de bataille de **I'EMT-1** est le suivant :

\* Chef de corps : Lt-Colonel Henry de la CASINIERE

- \* Commandant EMT-1 : Marcel DUMETZ
- \* Cie de Commandement  
et des Services : C.C.S : Capitaine René TEINTURIER
- \* 1<sup>ère</sup> Cie : Capitaine Jean WEBER
- \* 2<sup>ème</sup> Cie : Lieutenant Amédée PLASSARD
- \* 3<sup>ème</sup> Cie : Capitaine Louis LHERITIER
- \* Cie Portée : Capitaine Robert CEILLER

01.08.1962 (suite)

### **L'EMT-2**

Il poursuit les missions de l'ex "Bataillon de Corée" dans le quartier de OUED-ZENATI : il y demeure implanté, doit en tenir le territoire, ainsi que les postes et fermes dudit quartier. Il se trouve placé -pour emploi- à la disposition du Secteur de CONSTANTINE qui l'actionne directement pour tout ce qui concerne le quartier.

Il comprend :

- Un P.C. à OUED-ZENATI
- une "Compagnie de base" à OUED-ZENATI,
- La 4<sup>ème</sup> Cie à AÏN-REGADA (et siège du PC du sous-quartier)  
(+ poste de MERKEB),
- La 5<sup>ème</sup> Cie à MONTCALM (et siège du PC du sous-quartier)  
(+ postes d'AÏN-ARKO et de BIR-AMAR (S/Lt LIGIER)
- La 6<sup>ème</sup> Cie à RENIER (et siège du PC du sous-quartier)
- La Cie d'appui à EL-ARIA (provisoirement et siège du PC du sous-quartier).

Beaucoup de personnels ayant fait partie du II/43<sup>ème</sup> R.I. ont intégré l'EMT-2

Après la création du régiment, l'ordre de bataille de l'EMT-2 est le suivant :

- Chef de corps : Lt-Colonel Henry de la CASINIERE
- Commandant l'EMT-2 : Commandant Joseph CASTEL
- Cie de base : Lieutenant Roger WANG-GENH
- 4<sup>ème</sup> Cie : Lieutenant Arnaud du PLESSIS d'ARGENTRÉ
- 5<sup>ème</sup> Cie : Capitaine Jean-Louis CHARBONNIER
- 6<sup>ème</sup> Cie : Capitaine Yvon DAMEZ
- Cie d'appui : Capitaine François LORTA

La 4<sup>ème</sup> Cie est commandée par un officier d'active. Ses chefs de section sont :

- Sous-Lieutenant Maurice CARLE (active)
- Sous-Lieutenant Bruno de ROBIEN (réserviste)
- Sous-Lieutenant Bernard LEFEBVRE (réserviste)
- Lieutenant Bernard AUBERT (ORSA)

Le Capitaine CHARBONNIER restera peu de temps à l'EMT-2, car il sera muté à l'EMT-1 le 1<sup>er</sup> novembre 1960 pour y exercer les fonctions d'officier-opérationnel-adjoint. Il sera remplacé à la tête de la 5<sup>ème</sup> Cie par le Capitaine René TEINTURIER.

#### **01.08.1962 (suite)**

La Cie Portée de l'EMT-1 (et ex-4<sup>ème</sup> Cie du "Bataillon de Corée") et la 4<sup>ème</sup> Cie (nouvelle) du 156<sup>ème</sup> RI-RC sont donc deux unités bien distinctes.

Toutefois, dans son ouvrage "La Mechta Joyeuse", ouvrage déjà cité, Louis-René THEUROT qui était affecté au PC de l'EMT-1 signale que la force de l'habitude conduit certains de ses camarades "Bérets Noirs" à parler de "4<sup>ème</sup> Cie" au lieu et place de "Cie Portée". Il faut d'ailleurs reconnaître que cette habitude était confortée par le fait que c'est le même officier (Capitaine Robert CEILLER) qui a commandé successivement la 4<sup>ème</sup> Cie de l'ex-Bataillon de Corée et la Cie Portée du nouveau 156<sup>ème</sup> RI/RC.

**03.08.1961** La section de la 5<sup>ème</sup> compagnie qui occupe le poste de DJEMAA l'évacue et rejoint le PC du sous-quartier de BETACHA, à proximité.

L'unité qu'elle avait relevée, quelques semaines auparavant, avait laissé une très mauvaise impression : passivité, laisser-aller, absence d'initiative et de propreté (la vermine qui y prospérait avait obligé les soldats arrivant à se faire tondre).

**06.08.1961** Les rebelles semblent poursuivre et même développer leurs actions terroristes, essentiellement contre les civils, européens et arabes :

- les embuscades sur la route DJIDJELLI-BOUGIE sont quotidiennes,
- un café de ZAMIA-MANSOURIAH est d'objet d'un attentat.  
Il est mitraillé et on y a relevé six morts et dix blessés,
- le maire d'une commune proche de DJIDJELLI vient d'être égorgé.

C'est pourquoi, une importante opération hélicoptérée est mise en place ce jour : la plage de ZAMIA-MANSOURIAH permettant un posé facile des hélicoptères un grand nombre de "bananes volantes", peut-être une vingtaine, pouvant enlever chacune une douzaine d'hommes avec leur armement, y sont concentrées.

C'est une opération combinée, engageant les légionnaires de la "13<sup>ème</sup> Demi-brigade "13<sup>ème</sup> D.B.L.E." et le Régiment de Corée, ce dernier remplissant la fonction de "réserve hélicoptable".

Les sticks de "Bérets Noirs" n'auront pas à intervenir. Ils patienteront au sol, à côté des faisceaux, toute la journée. Après le départ des hélicoptères vers leur base et avant de rejoindre les cantonnements par camions, les hommes sont autorisés à se baigner sur la plage de ZIAMA (station balnéaire réputée et très fréquentée avant la guerre).

Le détail de cette opération et le résultat ne sont pas connus.

**07.08.1961** Dans la nuit du 6 au 7 août 1961, quatre soldats F.S.N.A. -des appelés- quittent le poste d'EL AOUANA et désertent. Il s'agit du 1<sup>ère</sup> classe Djelloud HEMMAZ et des 2<sup>ème</sup> classe Ali RAHAMNI, Achmed DJEMIEL et Rabah BEN-ALI. Ils emportent deux P.M., cinq fusils MAS 49/56, neuf cents cartouches, et quatre sacoches contenant trois grenades chacune : une grenade "offensive", une grenade "défensive" et une lacrymogène.

Les armes volées aux soldats d'origine européenne qui dormaient, n'avaient pas été placées sous le traversin pendant le sommeil comme les consignes le prévoyaient, mais simplement accrochées à la tête des lits.

La consigne a été donnée, pour l'avenir, que l'arme individuelle soit enchaînée au poignet de chaque homme pendant la nuit. Des sanctions sont prises :

- \* Le chef de section est puni de quatre jours d'arrêts simples,
- \* Le gradé de quart : de 8 jours de prison,
- \* Le détenteur d'une arme volée : de 8 jours de prison,
- \* Le déserteur : traduction devant un Tribunal militaire.

Le radio, Jean-Claude PREVOST, de la 4<sup>ème</sup> section, se souvient avoir partagé sa tente, un an auparavant au cours d'une opération dans le djebel SIDI-DRISS, avec BEN-ALI. Ce dernier n'avait pas eu de comportement inquiétant et lui avait confié qu'il pratiquait la boxe. Confiance qui devait s'avérer exacte car, de retour au cantonnement de HAMMA-PLAISANCE, BEN-ALI avait à la suite d'une altercation mis K.O Auguste LANDAIS, vétéran de l'unité en Corée et en Indochine. Sa performance avait d'ailleurs valu au vainqueur de l'échange d'être puni. Il avait dû faire plusieurs tours de stade, en courant, avec un sac à dos rempli de cailloux et dont les bretelles avaient été remplacées par du fil de fer. C'était la punition "officielle" car, en prime et pour leur part, les camarades de LANDAIS n'avaient pas manqué d'accompagner la partie purement sportive de la sanction par un tabassage en règle. L'épisode n'avait pas dû laisser un trop bon souvenir à BEN-ALI.

Pourtant, ce dernier, patrouillant à CAVALLLO à la tête d'un groupe de soldats du F.L.N. au mois de mars 1962, après le cessez-le-feu, reconnu sur le trottoir d'en face d'anciens camarades de sa section et les interpella ce qui

ne fut pas du goût de ces derniers qui invectivèrent vertement BEN-ALI, heureusement sans provoquer d'incident, diplomatique ou autre, étant donné la date de la confrontation !

**08.08.1961** Sans doute "désœuvrés" et "sous pression", deux sous-officiers de l'EMT-1 décident de rejouer une scène inspirée de "Guillaume TELL", à l'aide d'une canette de bière et d'une carabine U.S.

**08.08.1961** (suite)

Heureusement, la bouteille à viser n'avait pas été posée sur la tête de la future victime (peut-être sa stabilité n'aurait pas été suffisante !), mais tenue à la main.

La bouteille visée a été effectivement cassée, mais en touchant le sol car celui qui la tenait l'a lâchée après que la balle lui ait traversé la main.

Les infirmiers qui soigneront le blessé avant son hospitalisation racontèrent à leurs camarades la colère des officiers de l'unité et, notamment, celle du Capitaine CHARBONNIER devant cette manifestation stupide (qui, bien entendu, entraîna pour les protagonistes un nombre de jours d'arrêt conséquent).

**13.08.1961** Le Sous-Lieutenant Alain MONASSE, de la 5<sup>ème</sup> Cie, est détaché par celle-ci pour une durée de deux mois, en vue de remplir à PHILIPPEVILLE le rôle d'instructeur au "Centre de perfectionnement des cadres de l'Infanterie – CPCI".

Des sous-officiers d'active, du grade de sergent à celui d'adjudant, y préparent et subissent les épreuves du brevet militaire leur permettant de monter en grade et d'accéder à la fonction de chef de section. La préparation comprend des exercices sur le terrain, alternant avec des exposés, des conférences et des épreuves écrites.

Ayant assez peu de goût pour l'enseignement et la pédagogie, cette affectation provisoire ne passionne pas outre mesure le Sous-Lieutenant MONASSE, mais la proximité de la mer offre possibilités de baignade et de pêche et tempère quelque peu son manque d'intérêt.

La ville de PHILIPPEVILLE lui apparaît assez quelconque et, par ailleurs, l'ambiance chez les cadres-animateurs du Centre n'est pas celle à laquelle il s'était habitué depuis qu'il avait rejoint les rangs des "Bérets Noirs" (c'est-à-dire celle d'une unité opérationnelle)

A son retour au régiment, au mois d'octobre suivant, il se verra investi, au P.C. de DJIDJELLI des fonctions d'officier de Police judiciaire. A ce titre, il aura à mener une enquête, réunir des preuves et pièces à conviction, à interroger témoins et inculpés, assisté d'un greffier. Le rapport qu'il établira à la fin de sa mission servira comme base de travail au juge d'instruction désigné dans l'affaire.

**16.08.1961** \* La classe 59-I-B est libérée.

Les appelés qui en font partie quittent l'unité et sont dirigés vers PHILIPPEVILLE, en vue de leur retour en métropole.

\* Le Capitaine Robert CEILLER, muté au "4<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs marocains – 4<sup>ème</sup> RTM", quitte le régiment. Il transmet le commandement de la Cie Portée au Lieutenant Raymond TERRAL, son adjoint, le Capitaine CEILLER était probablement un des officiers dont l'appartenance au Bataillon/Régiment de Corée a été la plus longue.

Le procès-verbal de passation des consignes indique, qu'en dehors des commandants de Cie "entrant" et "sortant", les effectifs de cette compagnie sont les suivants :

#### **A. - Officiers :**

- S/Lieutenant Jean-Jacques BOURDOISEAU, Chef de section
  - S/Lieutenant Gaston MERTZ, Chef de section
  - S/Lieutenant Claude SAULNIER, Chef de section
- (Les deux premiers sont présents, le troisième est en permission)

#### **B. – Sous-Officiers**

- 2 Adjudants F.S.E.
- 4 Sergents-chefs F.S.E.
- 6 Sergents d'active dont 5 F.S.E. et 1 FSNA
- 9 Sergents appelés, tous F.S.E.

#### **C.- Hommes de troupe**

- 1 Caporal-chef d'active FSNA
- 2 caporaux-chefs appelés FSE
- 20 Caporaux appelés FSE



- 2 soldats de 1<sup>ère</sup> classe d'active FSNA
- 39 soldats de 1<sup>ère</sup> classe appelés dont 33 FSE et 6 FSNA
- 1 soldat de 2<sup>ème</sup> classe d'active FSE
- 56 soldats de 2<sup>ème</sup> classe appelés dont 43 FSE et 13 FSNA

(Il est rappelé que le sigle "FSE" se développe en : "Français de souche européenne" et "FSNA" en "Français de souche nord-africaine")

#### 16.08.1961 (suite)

Pour une reconstitution de l' "effectif marchant" de 127 hommes (c'est-à-dire l'effectif présent sur les rangs), le procès-verbal précise qu'à cette date :

##### a) **Sont en permission** :

- Le Sergent Claude KAISER
- Le Caporal-Chef Louis LAFON
- Les Caporaux : Hubert DE VREESE  
Michel GAUDAT  
Jackie SERVO  
Alain ROELLY
- Les soldats : Guy MARTIN  
Alain OMER  
Yves PRIOU  
SNP CHAOUI  
Maurice MONTIER  
Marcel PELLETIER  
Paul MARTIN  
Maurice BLAUTH

##### b) **Sont détachés**, en qualité de stagiaires :

- Le Sergent Pierre JAMMES
- Le Caporal-Chef Léon TALARCZICK
- Le Caporal Joël SOUDY

##### c) **Sont hospitalisés** :

- Les soldats Denis SCHWALEN  
Louis BONHOMME  
Maurice BERNARD

\* Le régiment engage ses diverses compagnies sur le terrain de manière quasi permanente, c'est-à-dire pratiquement un jour sur deux. Il s'agit essentiellement d' "occuper" les rebelles, de limiter leurs activités contre la récolte du liège (qui est en cours) et son transport.

Ce jour, au cours d'un accrochage, douze rebelles sont abattus et leur armement saisi.

**17.08.1961** \* Plusieurs unités des réserves générales parcourent, également, les terrains de la PETITE-KABYLIE : 2<sup>ème</sup> Régiment Étranger de parachutistes, 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs parachutistes, Légion étrangère, aux côtés du Régiment de Corée.

**17.08.1962** (suite)

Mais, on constate que les héliportages, qui constituent les moyens de mettre sur site ces troupes, sont fréquemment retenus au sol du fait de la couche brumeuse qui noie sommets et vallées.

\* **Anecdote**

Pendant leurs mouvements en forêt de GUERROUCH nos soldats rencontrent des bandes de singes de race "magot" qui se déplacent par tribus entières, petits et adultes mélangés. Ce sont des animaux assez grands (un mètre environ) qui fuient à notre approche et ne recherchent pas le contact (ils pourraient espérer y gagner quelque nourriture !). Le soldat Jean-Claude PREVOST se souvient toutefois avoir vu des singes attaquer un berger allemand du régiment, en lui sautant sur le dos et en le mordant dangereusement, ce qui avait nécessité quelques coups de feu pour les repousser.

Des cerfs sont parfois aperçus, mais le gros animal le plus fréquemment rencontré est le sanglier qui pullule partout et dévale devant les voltigeurs qui avancent.

De temps à autre, un vautour est abattu lorsqu'il a eu l'imprudence de se poser au sommet d'un grand arbre, mais comme c'est un charognard sa viande dégage précisément un relent de charogne et elle s'avère totalement immangeable.

Cet animal pèse une bonne dizaine de kilos (1)

Il est très fréquent que les cuisiniers des unités améliorent l'ordinaire en cuisinant sangliers et chevreuils, ou de la viande prélevée sur les animaux domestiques : vaches, moutons, mulets, chevaux, divaguant en "zones interdites". La possibilité de choix entre viande de l'intendance et viande de récupération est appréciée et -selon le talent du cuisinier-.cette dernière est le plus souvent plébiscitée. Lorsqu'un cuisinier s'enhardit à faire goûter de la viande de singe aux soldats, ces derniers apprécient majoritairement, certains demeurent réticents.

(1) Pierre DARMON énumère dans son livre *"Un siècle de passions algériennes"* – Editions FAYARD – PARIS 2009, les animaux (... les fauves pullulent ...) que découvrirent les premiers colons arrivés peu à près le débarquement des troupes françaises en 1830 : *"Lions de Numidie à crinière noire ( cinq à six lions rôdaient en permanence autour de MONDOVI), chacals, sangliers, hyènes, panthères, autruches ... vautours, aigles, grues ..."*

Mais, les singes ne sont pas évoqués.

#### 17.08.1961 (suite)

Les harkis en opération savaient capturer des rossignols des murailles pour les manger en brochettes. Ils attrapaient également des tortues qu'ils éventraient pour en retirer les œufs.

Les cigognes, très nombreuses en Algérie, n'étaient jamais chassées, sans doute à cause du caractère symbolique qu'elles avaient aux yeux des métropolitains

**25.08.1961** \* Les compagnies de l'EMT-1 sont engagées pour une opération de plusieurs jours, au sud de ZIAMA-MANSOURIAH. Le bivouac du PC est établi à BETACHA. Les modalités et le résultat de cette opération ne sont pas connus

\* Toute la région est parsemée de chantiers de travaux publics et, particulièrement, ceux concernant le complexe électrique du barrage sur l'oued DJENNDJENE. Ces travaux entraînent l'existence de véritables villages, fortement protégés par des réseaux de barbelés, des clôtures électrifiées, des tours de guet.

La 5<sup>ème</sup> Cie (EMT-2) semble avoir eu une mission particulière de protection permanente de l'ensemble du dispositif hydro-électrique.

Mais, sont également présents des vigiles armés, au service de la "Société Saharienne de Sécurité –SSS". Ils portent chemisettes et shorts de couleur bleue. Ils sont armés de pistolets-mitrailleurs anglais "STEN", disposent de mitrailleuses installées dans les tours et de véhicules tous terrains. Des gardes de cette société avaient déjà été entrevus par les soldats du Régiment de Corée à l'occasion de leurs interventions à proximité de la voie rapide "CONSTANTINE-PHILIPPEVILLE" ou de l'oléoduc amenant le pétrole saharien à BÔNE.

Le poste de BETACHA, occupé par notre 5<sup>ème</sup> Cie comprend une section administrative spécialisée –SAS importante, avec réalisations modernes, maisons en dur et eau courante, ce qui conduit quelques "Bérêts Noirs" métropolitains, d'origine rurale, à penser et à exprimer que la situation sanitaire dans leurs villages d'origine est bien inférieure

à celle constatée ici et que les sommes englouties, par la FRANCE en ALGERIE, trouveraient un meilleur emploi chez eux.

- \* Deux sections de la Compagnie Portée fouillent les villages des environs de STRASBOURG. Le feu ayant été mis aux broussailles, un groupe de rebelles, composés de trois HLL et d'une femme, est débusqué et neutralisé.

Près de TAHER, la 2<sup>ème</sup> section de cette compagnie accroche un groupe de dix HLL et en met quatre hors de combat.

|                   |
|-------------------|
| Mois de septembre |
|-------------------|

01.09.1961

\* **Information générale** (politique)

L'importance de l'O.A.S. en ALGERIE n'a cessé de croître depuis l'échec du putsch d'avril. Son responsable militaire, le Général Raoul SALAN décide de constituer des groupes de volontaires susceptibles de se transformer en "maquis". Le but est, notamment, d'assister les supplétifs et villageois désarmés et d'éviter leur retournement psychologique.

Cette tentative se révéla un échec total : ces groupes étaient dépendants d'un ravitaillement d'origine militaire. Ils étaient contraints d'évoluer dans un milieu hostile et l'assistance de la population européenne du bled -pour ce qu'elle existait encore !- ne fut en rien comparable à celle reçue des Algériens par le F.L.N.

\* **Information générale** (militaire)

Les "centres de formation de la jeunesse algérienne" sont supprimés et vont être fermés. Ces centres étaient jusque là gérés par l'armée qui avait mis, à leur tête, le Général de Brigade Ferhat BOULDJOUANE, d'origine algérienne. La mise au chômage de milliers de jeunes gens va évidemment favoriser leur prise en main par nos adversaires.

03.09.1961

La vie d'une unité militaire, en campagne ou au repos, n'est pas un "long fleuve tranquille".

C'est pourquoi un conseil de discipline régimentaire est réuni ce jour à DJIDJELLI, à la demande du général commandant la 14<sup>ème</sup> D.I., pour examiner le cas d'un officier supérieur du régiment.

A cet effet, un aréopage constitué des cadres suivants :

- Colonel ROLLIN
- Commandant DUMETZ
- Commandant GUILLAUMIN
- Capitaine LORTA

- Capitaine CHARBONNIER
- Capitaine TERRIER

est appelé à délibérer.

Les faits et méfaits relevés contre ce membre de l'encadrement, tels qui figurent dans le procès-verbal établi en bonne et due forme à l'issue de la réunion, étaient les suivants (on ressent bien à sa lecture qu'il y a "accumulation", récidive et comportement à tendance scandaleuse habituel) :

### **03.09.1961 (suite)**

- L'intéressé a un penchant pour la boisson, ce qui a notamment nécessité l'intervention du service de Santé militaire à l'occasion de l'une de ses permissions à CONSTANTINE, qui en a établi rapport.
- Il fréquente, avec régularité, les lieux de plaisir que la morale réprouve. Il a même dirigé un établissement de cette nature à TELERGMA.
- Il a fait preuve d'un comportement violent à l'encontre de civils au cours d'une opération de réquisition.
- Il est parti en permission sans en informer sa hiérarchie.
- Il a soustrait des marchandises du mess pour satisfaire des besoins personnels.

L'intéressé, dont l'ancienneté et la responsabilité au sein de l'unité ne sont pourtant pas négligeables, est invité à fournir des explications au Conseil.

Ce dernier ne fait pas preuve d'une sévérité excessive puisque la seule sanction appliquée est le refus de renouvellement du contrat du fautif (ce contrat venant incessamment à expiration) au sein du Régiment de Corée, tout en lui accordant son certificat de "bonne conduite". Un commentaire figurant dans le procès-verbal précise que l'absence de ce document pourrait être génératrice de difficultés de reclassement de l'intéressé dans une activité civile.

### **05.09.1961 \* Information générale (politique)**

Dans une conférence de presse donnée à l'Elysée, le Général DE GAULLE évoque la constitution du prochain exécutif algérien, l'organisation du référendum d'autodétermination et la partition éventuelle du territoire algérien pour regrouper Algériens de souche européenne et Musulmans désireux de rester avec la FRANCE.

Il précise bien que cette dernière n'envisage pas de conserver la responsabilité politique, administrative et économique de l'ALGERIE.

Quant à la souveraineté sur le Sahara, il n'est plus question de négociations avec tous les états riverains et d'un partage avec eux de ses richesses. Le F.L.N. ne voulant à aucun prix que cette solution soit retenue, le Général reconnaît "de facto" que le Sahara est bien partie intégrante de l'ALGERIE.

**05.09.1961** (suite)

\* **"Opération C 9"**

Un document sommaire, non recoupé, fait allusion à une opération ainsi codée, à laquelle participe le Régiment de Corée.

Aucune explication ni aucun détail ne sont apportés en ce qui concerne cette opération, sa mission et son résultat.

**08.09.1961**      **Information générale** (politique)

Le Général DE GAULLE fait l'objet d'un attentat à l'explosif sur la RN 19, en métropole, peu après Nogent-sur-Seine.

C'est un échec : le Général est indemne, les auteurs sont arrêtés ainsi que plusieurs personnes soupçonnées de faire partie de l'O.A.S. en FRANCE dont le Général BOUCHER de CREVE-CŒUR, et le Colonel de BLIGNIÈRES. Le Général VANUXEM est placé en garde à vue. Ce Général avait exercé un commandement important dans le Constantinois au début de la Guerre d'Algérie et connaissait bien le Bataillon de Corée qui avait été engagé sous sa responsabilité.

**10.09.1961**      Lorsqu'ils étaient amenés à pratiquer les chemins partant d'EL-AOUANA et sillonnant la forêt de GUERROUCH, les "Bérets Noirs" de la 4<sup>ème</sup> Cie ne ressentaient pas vraiment la monotonie de leur existence du moment :

- En mission de protection d'une unité du Génie, chargée de la remise en état d'une piste, nos soldats observaient les techniciens de l'armée à l'œuvre: pour abattre un arbre de belle taille qui gênait le passage des véhicules, ces derniers l'entourèrent de pains d'explosifs. L'installation fut longue, la quantité d'explosifs importante, mais l'explosion modeste : l'arbre était "toujours debout" comme le canard du sketch de Robert LAMOUREUX était "toujours vivant". Il fallut bien une journée d'efforts

pour que le terrain soit à nouveau praticable et que nos véhicules puissent passer sur le chemin.

Ce sera une satisfaction d'assez courte durée, car moins d'une semaine plus tard, le "génie" des rebelles, plus efficace que le nôtre, avait coupé en une nuit la piste au même endroit, en creusant plusieurs tranchées profondes en "touches de piano" et en y installant un énorme rocher genre "menhir" qui interdisait à nouveau la circulation.

#### **10.09.1961 (suite)**

- La piste partant d'EL-AOUANA vers l'est conduisait à proximité immédiate du poste à un terrain en pente. Un de nos camions y venait à jours fixes, vider les ordures. La distance était en réalité faible, mais le lieu de déversement n'était pas visible du camp. Un suspect, interrogé sur un autre sujet, révéla que le camion de servitude devait être attaqué dans les jours suivants. Il donna même le lieu de l'embuscade. Une contre-embuscade fut organisée mais -soit parce que la surveillance pratiquée par les rebelles continuait d'être efficace, soit parce que l'interrogatoire du suspect les avait mis en garde- elle fut sans effet.
- La progression sur les pistes, au milieu des grands arbres de chênes-lièges et d'arbustes épineux, permettait d'apercevoir des singes s'agitant et criant dans les hauteurs. Lorsque la colonne approchait, ils s'arrêtaient de crier et s'immobilisaient. Ce silence devait être probablement et facilement interprété par les rebelles qui pouvaient se trouver dans le coin. Un de nos chiens, qui avait repéré un singe caché dans les broussailles commença à aboyer, mais deux autres singes descendus d'un arbre l'attaquèrent. Il fallut que son maître fasse lâcher prise aux singes en tirant quelques rafales au dessus des combattants à quatre pattes. Evidemment, l'approche silencieuse demandée aux soldats était terminée.

L'Adjudant CHABRIER (1) fit abattre le chien

- . Cette exigence ne lui fit pas que des amis au sein de la compagnie.

A proximité du poste d'EL-AOUANA, un sommet du djebel le dominait d'une centaine de mètres et s'appelait "le pic des singes". Il devait s'agir d'une ancienne appellation d'habitude, car il était présentement sans occupant animal depuis que son sommet avait servi de cible aux artilleurs et que l'entraînement au tir au canon sans recul, à la mitrailleuse AA 52, ou au mortier, s'y poursuivait.

#### **11.09.1961      Information générale (politique)**

Dans un message, le nouveau chef du G.P.R.A. (Ben KHEDDA vient de remplacer Ferhat ABBAS) informe les Algériens que l'objet de la lutte contre la FRANCE n'est plus seulement l'indépendance, mais aussi la révolution. Celle-ci interviendra avec de nouveaux sacrifices après le règlement du conflit. Il demande que le Général DE GAULLE s'engage précisément sur la souveraineté totale de l'ALGERIE sur le Sahara. Il semble que les négociations entre FRANCE et G.P.R.A. soient sur le point d'être reprises.

---

(1) Son surnom était "CHAT LUISANT"

**26.09.1961** Une rumeur court dans les rangs du régiment selon laquelle les appelés pourraient être maintenus plus longtemps sous les drapeaux, au-delà de la durée légale de 18 mois. Cette nécessité résulterait du transfert, en FRANCE, d'une division, transfert déjà réalisé et du projet de transfert d'une seconde division.

Ces transferts entraîneraient des déficits d'effectifs en ALGERIE.

**30.09.1961** Des éléments de l'EMT-1 engagent une poursuite contre une bande rebelle d'une trentaine de H.L.L.

A la suite d'une confusion avec une unité de l'Infanterie coloniale, qui intervient également dans l'opération, nous échangeons des coups de feu avec elle.

Nous localisons effectivement des rebelles armés, mais ils parviennent à s'enfuir. Toutefois, nous réussissons à capturer une dizaine de leurs auxiliaires et à saisir un important matériel.

|                |
|----------------|
| Mois d'octobre |
|----------------|

**01.10.1961** Les rebelles sabotent cinq pylônes électriques haute tension à proximité de DJIDJELLI.

Le camp CHEVALLIER est privé de courant pendant plusieurs jours. La gêne qui en résulte au niveau de la vie quotidienne du Régiment de Corée est importante.

**02.10.1961** **Information générale** : (politique)



Dans un discours télévisé, prononcé à PARIS, le Général DE GAULLE déclare prévoir la constitution d'un état algérien souverain et indépendant, par la voie de l'autodétermination.

**03.10.1961** Des éléments de l'EMT-1 sont engagés dans une opération de fouille du terrain, en vue de rechercher et de neutraliser des caches. L'intervention se situe essentiellement au niveau de la forêt de GUERROUCH.

Le PC et les forces qui l'accompagnent débarquent des camions avant le col de SELMA, puis progressent à pied jusqu'à la côte, pour atteindre l'embouchure de l'oued TAZA, située entre "la grotte merveilleuse" et la "grotte de la Madeleine".

**03.10.1961** (suite)

Le chemin à parcourir est de l'ordre de 15 km, dans un terrain difficile, raviné, couvert de végétations diverses. Le temps est assez mauvais, avec un plafond bas, ce qui n'empêche pourtant pas d'apercevoir, du bord atteint de la mer, la ville de BOUGIE.

L'opération ne donne aucun résultat.

Des camions de l'armée stationnent sur la route côtière pour ramener les hommes, fatigués par leur longue marche, jusqu'à leurs cantonnements.

**04.10.1961** Une patrouille de "Bérets Noirs" de la 4<sup>ème</sup> Cie accroche un groupe de rebelles qui tentaient de se dissimuler dans le lit d'un oued.

A l'issue des tirs nous constatons que l'un d'entre eux a été tué. C'est une femme.

**12.10.1961** A l'occasion d'une sortie de la 2<sup>ème</sup> Cie, le "1<sup>ère</sup> classe" François LECLERC est blessé au cours d'un accrochage qui a lieu à 3 km au sud du poste de BEN-SABER.

**13.10.1961** C'est la fête (de tradition) de CREVECOEUR.

Elle est à l'ordre du jour dans toutes les unités et, notamment, au PC de DJIDJELLI.

**14.10.1961** Une tentative de désertion est relevée au poste de SELMA tenu par la 1<sup>ère</sup> Cie.

Le Sous-Lieutenant Alain MONASSE, qui fait fonction d'officier de police judiciaire au sein de l'unité, est réglementairement requis pour effectuer une enquête. Celle-ci ne semble pas avoir eu de suite.

- 16.10.1961** \* Le Caporal Jacques LEFORT est tué au cours d'un accrochage.
- \* Le soldat Michel HOSTEING est hospitalisé pour maladie.
- Il décédera, malheureusement, à l'antenne médicale de DJIDJELLI le 26 octobre suivant.
- 18.10.1961** Le Capitaine TEINTURIER, commandant la 5<sup>ème</sup> Cie, est muté. Il quitte donc le régiment pour rejoindre sa nouvelle affectation.
- Son remplaçant et successeur est le Capitaine Georges VALAT, ancien du 14<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes, un des régiments dissous en avril 1961 après l'échec du putsch des quatre généraux.
- 18.10.1961 (suite)**
- Il prendra rapidement en compte les caractéristiques de la mission du Régiment de Corée en ce qui concerne le sous-quartier de BETACHA et donnera une impulsion nouvelle à ses activités : sorties quotidiennes, activités de patrouilles, contrôles, embuscades.
- Le Sous-Lieutenant Jean BATLLE, adjoint au Commandant de compagnie, se verra confirmer dans ses fonctions par le capitaine entrant. Ce dernier lui proposera d'ailleurs, avec conviction, la signature d'un contrat "ORSA" (1) en mettant en avant les facilités découlant des circonstances présentes et l'intérêt des passerelles entre le statut de réserviste et celui de l'armée d'active.
- 21.10.1961** \* Le Caporal René VEYRE de la 4<sup>ème</sup> Cie (EMT-2) se souvient de cette journée :
- « Nous avons quitté le poste d'EL-AOUANA le matin, en direction du djebel et de la forêt de GUERROUCH, la 4<sup>ème</sup> Cie étant probablement au complet. Depuis plusieurs jours, une batterie d'artillerie de 155 s'était installée dans et à l'extérieur du poste, ses tubes orientés vers la forêt de GUERROUCH.*
- La progression s'effectuait en colonne de part et d'autre de la piste en direction du sud, ladite piste était partiellement goudronnée et serpentait à travers les plantations de chênes-lièges.*
- Notre section, commandée par le Sous-Lieutenant Jean-Claude LUCE, se trouvait à peu près au milieu de la colonne. J'étais chef de pièce. A proximité, mon camarade Jean-Claude PREVOST avançait à notre rythme.*
- A environ 2 km du poste, il y eût une explosion sur la piste. Craignant que les artilleurs aient commencé leur travail en tirant maladroitement sur nous, je saute dans la pente à droite de la piste en même temps que*

*FLAMAND, mon tireur à l'A.A.52. Comme il n'y a pas eu de nouvelle explosion, nous remontons sur la piste pour reprendre la progression.*

*Nous apprenons, alors, que Daniel CHARBOUILLOT, soldat de la Cie nouvellement arrivé, a été victime d'une mine qui s'est déclenchée sous ses pieds. Il est porté vers une zone dégagée permettant son évacuation héliportée. Son sac à dos, qui contenait ses affaires pour l'opération et des bandes de mitrailleuse, est lacéré, des cartouches ont été percées, mais aucune n'a explosé. Plusieurs de ses camarades étaient passés à côté de l'engin explosif.*

---

(1) Officier de réserve en situation d'activité

**21.10.1961** (suite)

*J'ai déterré, avec un autre Béret Noir, le dispositif pour l'examiner. La mise à feu qui avait bien fonctionné était artisanale : deux planchettes sur lesquelles étaient fixés des fils reliés à une pile électrique, avec des morceaux de boîtes de conserve sur deux des côtés, pour les tenir écartées. La charge, équipée du détonateur, était recouverte de terre et de gravier. Lorsqu'on appuyait, avec le pied, sur la planchette supérieure, les morceaux de tôle pliaient, les fils entraient en contact et l'explosion suivait.*

*Je me souviens avoir dit à un camarade que j'étais à quelques jours de partir pour ma deuxième permission de quinze jours (début novembre) et que, si j'avais été victime de l'explosion, il n'y aurait plus eu de permission !*

*La progression de la Compagnie a repris jusqu'à une maison forestière en ruine, où nous avons passé la nuit. Nous sommes revenus le lendemain au poste par des pistes conduisant vers la mer, puis vers EL-AOUANA »*

Le « Béret Noir » Jean-Claude PREVOST précise de son côté :

*« Sur la route, j'étais comme assommé par l'explosion. Mes lunettes avaient volé à deux mètres. A peine remis de mes émotions, j'ai eu le temps de me débarrasser du bouchon allumeur d'une de mes grenades qui était sorti de son logement et avait été percé. Je portais cette grenade dans une poche de ma veste de treillis et j'ignore par quel mystère elle n'a pas explosé. Je l'ai conservée en souvenir pendant quelques années après mon retour d'Algérie ».*

Le Sous-Lieutenant Jean MARTIN a, par ailleurs, été légèrement blessé par l'explosion.

Daniel CHARBOUILLOT, qui était âgé de 20 ans et 7 mois, faisait partie du renfort arrivé de métropole sous le nom de code "MONTPENSIER 3". Il avait rejoint l'unité le 22 juillet précédent et n'avait donc pas trois mois de présence en Algérie lorsqu'il a été blessé. Grièvement touché, il sera transféré à l'hôpital militaire LAVERAN de CONSTANTINE le 23 octobre, puis poursuivra sa convalescence dans différents hôpitaux français.

Titulaire d'un certificat d'aptitude et nommé caporal à compter de janvier 1962, il fera l'objet d'une citation à l'ordre de la Brigade, sera décoré de la Valeur militaire dont le diplôme soulignera ses qualités de combattant.

#### **21.10.1961 (suite)**

Retourné à la vie civile, ce camarade disparaîtra toutefois brutalement à 48 ans victime d'une lésion aortique sans que sa famille puisse savoir avec certitude si son décès prématuré était une conséquence lointaine de l'explosion de la mine.

- \* Le Capitaine CHARBONNIER et le Lieutenant TERRAL, de la Cie Portée, organisent une partie de chasse aux perdreaux.

A DUQUESNE, à proximité immédiate des cantonnements de la Cie Portée, et avant même que la chasse ait commencé, les chasseurs entrent en contact avec un groupe de six H.L.L., repérés par MADANI, le chef des harkis qui accompagnait les chasseurs. La Compagnie a été immédiatement alertée par radio mais les rebelles avaient pu être cernés dès le début de l'accrochage dans un ravin broussailleux. Ils subissent des tirs de chevrotines qui ont remplacé le plomb des cartouches prévues pour la chasse aux perdreaux. Il en résulte un accrochage assez vif ponctué de tirs et d'explosions de grenades, au cours duquel trois H.L.L. sont abattus et un quatrième capturé. Nous récupérons une carabine américaine, huit grenades et une sacoche de documents rédigés en français.

Deux autres rebelles réussissent à s'échapper, dont l'un (sans doute le trésorier du groupe) avec sa sacoche.

Nous apprendrons, ultérieurement, que le deuxième rebelle non intercepté était blessé et avait été soigné le lendemain dans une ferme proche du lieu de l'accrochage.

#### **22.10.1961**

Un élément de la 4<sup>ème</sup> Cie accroche un important groupe rebelle, d'une quarantaine d'hommes, au nord-ouest du poste d' EL-DRADEN.

Celui-ci est établi à 9 km à l'est de CAVALLO et à 15 km au sud-ouest de DJIDJELLI, à égale distance des oueds BOURCHAID et KISSIR. (sur la carte d'Etat-Major au 1/50.000° : DJIDJELLI n° 28, il correspond au point du carroyage aérien : "carré PY-68-G6"). Il est tenu par la 6<sup>ème</sup> Cie.de l'EMT-2.

L'intervention de l'artillerie et de la chasse, qui met en l'air plusieurs T 6, est demandée. En outre, un héliportage de soldats du 20<sup>ème</sup> Bataillon de Tirailleurs algériens (B.T.A.) permet l'arrivée de renforts, à nos côtés, au cours de l'accrochage.

Son bilan est relativement important : six rebelles sont tués et quatorze faits prisonniers. Nos pertes s'élèvent à un tué et un blessé (il s'agit du Caporal-Chef André PRUVOST)

**29.10.1961** Le "Béret Noir" Michel LAJEUNESSE est hospitalisé pour maladie à l'infirmerie du régiment.

Transporté à l'hôpital militaire de CONSTANTINE, il succombera le 10 novembre suivant.

|                  |
|------------------|
| Mois de Novembre |
|------------------|

**01.11.1961** **Information générale** (militaire)

A l'occasion du septième anniversaire du commencement de la guerre d'Algérie, des manifestations organisées par le FLN tournent à l'affrontement avec les forces de maintien de l'ordre.

Vingt cinq émeutiers musulmans trouvent la mort au cours des manifestations urbaines et quarante neuf autres au cours d'attaques, en zone nord-Constantinois, de nos forces et de nos postes.

Les forces de maintien de l'ordre ont, pour leur part, relevé trois morts et dix sept blessés dans leurs rangs.

**09.11.1961** La PETITE-KABYLIE est victime du mauvais temps. Un vent de tempête s'est levé et souffle sans arrêt. Cheminées et volets sont arrachés, les tuiles des couvertures s'envolent. Les baraques en bois dans lesquelles vivent nos soldats sont secouées, ébranlées. Elles prennent l'eau, rendant la vie de leurs occupants encore plus inconfortable.

Les activités opérationnelles se trouvent momentanément et partiellement suspendues.

- 11.11.1961** Une prise d'armes se déroule à ZIAMA-MANSOURIAH avec la participation de la 5<sup>ème</sup> Cie.
- On note la présence d'un grand concours de personnalités, d'enfants des écoles, de représentants des administrations, de photographes. Le maire de la ville réunit, à l'issue de la cérémonie, les participants en les invitant à un vin d'honneur.
- 14.11.1961** Le Caporal Pierre FONBLEU de la 2<sup>ème</sup> Cie est blessé au cours d'une opération qui se déroule dans le djebel CHABET TARIT. Il fait l'objet d'une évacuation sur l'hôpital de DJIDJELLI.
- 16.11.1961** Un groupe de sept rebelles armés et se déplaçant à proximité de CAVALLO est repéré. Une opération de recherche et de poursuite est engagée avec la participation d'éléments de l'EMT-2 (4<sup>ème</sup> Cie)
- Un accrochage permet de décompter effectivement cinq rebelles, mais ces derniers parviennent à s'échapper. L'opération ne donne donc aucun résultat.
- 19.11.1961** **Information générale** (militaire)
- Il résulte d'une information, de source gouvernementale, que les effectifs des prisonniers français aux mains du F.L.N. (détenus en ALGERIE, mais également en TUNISIE et au MAROC) sont les suivants :
- Armée de Terre : 12 officiers, 50 sous-officiers, 274 hommes de troupe
  - Marine : 1 officier, 1 officier-marinier
  - Armée de l'Air : 3 officiers, 3 sous-officiers, 4 hommes de troupe
- 21.11.1961** Un ordre de départ en opération parvient au PC de la 2<sup>ème</sup> Cie, au poste de BEN-SABER. Il s'agit probablement d'une opération importante, la durée n'étant pas précisée. Le lieu prévu pour l'intervention est la région de TEXENNA.
- Il fait un temps exécrable, la pluie ne cesse de tomber avec violence. L'arrivée à TEXENNA a lieu après la tombée de la nuit.
- 22.11.1961** L'unité d'intervention s'établit en "stand by" à TEXENNA.
- 23.11.1961** Dans un premier temps, elle occupe les locaux du Centre d'hébergement, mais elle reçoit à 14 h. l'ordre de faire mouvement pour s'installer à la maison cantonnière

**24.11.1961** \* A 7 h., l'opération commence par un héliportage par "Bananes volantes".

Au cours du ratissage, la 2<sup>ème</sup> Cie accroche un groupe de rebelles, trois d'entre eux sont abattus et un fusil de chasse est récupéré. A l'occasion de la fouille du terrain, nos soldats constatent l'existence de nombreuses caches dans lesquelles nous saisissons beaucoup de petits matériels et d'équipements militaires.

A la tombée de la nuit, les soldats bivouaquent sur le terrain. Ils essaient de pallier les effets du mauvais temps en se mettant à l'abri, du mieux qu'ils le peuvent, dans les mechtas vides d'occupants.

\* Le soldat Michel LEONHARD se suicide dans les locaux du régiment, au camp CHEVALLIER, à DJIDJELLI.

**25.11.1961** \* Nos soldats poursuivent le ratissage du terrain et découvrent encore de nombreuses caches, mais le plus souvent vides.

Lorsqu'ils fouillent un village habité, les hommes font souvent provision d'œufs et de poulets pour leur ravitaillement sur place (la consommation journalière des rations de combat qu'ils emportent, ou qu'on leur fournit devient rapidement monotone, même si les produits qu'elles contiennent sont d'assez bonne qualité).

En fin de journée, l'opération est démontée et l'ordre de retour vers TEXENNA est donné. Le terrain parcouru et les conditions climatiques ont épuisé les "Bérets Noirs". Le décrochage et la marche finale sont pénibles.

TEXENNA est atteint vers minuit.

\* Une opération héliportée, à laquelle participe la 4<sup>ème</sup> Cie, a été également engagée dans le djebel EL DRADEN, avec la participation d'éléments de la Légion Etrangère (13<sup>ème</sup> DBLE). Les T6 de la chasse appuient nos troupes au sol.

Grâce à des renseignements, une "nahia" d'une vingtaine de rebelles est accrochée. Trois d'entre eux sont tués et de nombreux documents sont récupérés. Il se dit, dans nos rangs, que la mission de ce groupe de rebelles était de protéger le transfert d'une très importante somme d'argent. Mais, ni le montant, ni le sort de cette dernière ne sont connus !

**26.11.1961** La 2<sup>ème</sup> Cie est mise en alerte pour un éventuel héliportage.

Elle rejoint un terrain proche de son cantonnement provisoire en vue de son départ rapide.

**27.11.1961** C'est seulement ce jour, à 10 h., que les "Bananes volantes" enlèvent les hommes de la 2<sup>ème</sup> Cie. Dès qu'ils sont déposés, ces derniers commencent les opérations de ratissage qui se prolongent toute la journée.

Au cours d'une fouille de cache, le Caporal CONRAUX récupère un pistolet automatique abandonné par les rebelles.

Un groupe de rebelles est accroché. Pendant l'action, le 1<sup>ère</sup> classe Marceau d'HELLEME est blessé.

Après la tombée de la nuit, l'unité rejoint péniblement, à pied, le poste de TEXENNA.

**28.11.1961** Dès 9 h., les opérations de fouille et de ratissage reprennent. Nos éléments s'intéressent particulièrement aux contreforts et piémonts d'un djebel proche.

Elles ne donnent aucun résultat.

**29.11.1961** Des camions ramènent la 2<sup>ème</sup> Cie à sa base de BEN-SABER. à 11 h. 30

**30.11.1961** \* Au cours d'un accrochage à la mechta BOUNAR, le Caporal-Chef Raymond REGAI, de la Cie Portée, se distingue par ses initiatives et son courage.

Un groupe de rebelles arrive à prendre la fuite, mais en laissant un tué sur le terrain. Deux armes sont saisies.

Cette action vaudra, à ce "Béret Noir", ancien du 18<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes (18<sup>ème</sup> RCP) et combattant volontaire, d'être cité une nouvelle fois par le Général FRAT, commandant la ZNC et la 14<sup>ème</sup> D.I.

\* Il est de bon ton, quand on évoque les activités militaires de notre armée en Algérie, d'expliquer qu'après 1959 et le déploiement du rouleau compresseur du plan CHALLE, l'ennemi n'existait plus ayant été pulvérisé et que la guerre, sur le terrain, avait été pleinement et définitivement gagnée par nous : les katibas avaient disparu, les quelques rebelles survivants n'avaient plus aucun mordant et qu'en pratique notre armée s'avérait quelque peu désœuvrée.



C'est pourquoi, il n'est pas inintéressant de se reporter à un extrait du journal de marche personnel (mois de novembre 1961) tenu par le Caporal-Chef Maurice PASCAL.

Ce camarade avait rejoint le régiment déjà installé en PETITE-KABYLIE le 25 août 1961 et avait été affecté au 2<sup>ème</sup> Commando de la 2<sup>ème</sup> Cie, dont le PC et les cantonnements étaient établis dans les locaux de la ferme de BEN-SABER, en pleine région montagneuse à une dizaine de km au sud de DJIDJELLI.

On en retire la certitude qu'au contraire nos soldats étaient soumis à une activité intense :

- *1<sup>er</sup> Nov. 1961 - Transfert de la compagnie à DJIDJELLI pour activité de maintien de l'ordre (troubles rebelles prévisibles)*
- *2 Nov. 1961 - Prolongation de la présence de la compagnie à DJIDJELLI*
- *3 Nov. 1961 - Retour de la compagnie à BEN-SABER*

### **30.11.1961 (suite)**

- *7 Nov. 1961 - Coup de main de la compagnie sur les mechtas de la cote 257 suivi d'une fouille des lieux*
- *9 Nov. 1961 - Escorte de convoi de BEN-SABER à DJIDJELLI*
- *12 Nov. 1961 - Escorte de convoi de BEN-SABER à DJIDJELLI*
- *13 Nov. 1961 - Départ en opération dans la région de TEXENNA. Surveillance et embuscade sur zone pendant la nuit*
- *14 Nov. 1961 - Au retour de TEXENNA, départ en opération à l'aube pour intervention dans la région de DUQUESNE.. Mise en place d'embuscades, ratissage de la zone. Accrochage d'un groupe rebelle (un blessé dans nos rangs).*
- *15 Nov. 1961 - Escorte de convoi de BEN-SABER à DJIDJELLI. Visite à l'hôpital au Caporal FONBLEU, blessé la veille,*
- *17 Nov. 1961 – Activités de contrôles et de ratissage dans la zone située derrière le poste "BOUQUET-RECUEIL"*
- *18 Nov. 1961 - Escorte de convoi de BEN-SABER à DJIDJELLI. Tentative d'interception de deux H.L.L. à proximité de la piste.*
- *19 Nov. 1961 - Service de jour assuré par le 2<sup>ème</sup> commando*
- *21 Nov. 1961 - Départ en opération dans la région de TEXENNA (éléments déchainés et pluie ininterrompue)*
- *22 Nov. 1961 - Mise en place de l'opération*
- *23 Nov. 1961 - Stand-by en attente démarrage de l'opération*
- *24 Nov. 1961 - Engagement de l'opération. Ratissage; Hélicoptage. Accrochage groupe rebelle*
- *25 Nov. 1961 – Poursuite de l'opération. Ratissage*
- *26 Nov. 1961 – Démontage de l'opération et repli à BEN-SABER.*

*Préparation de la participation à un héliportage sur terrain extérieur. Attente et astreinte tout la journée.*

- 27 Nov. 1961 – *Opération engagée sur héliportage. Ratissage d'un terrain difficile et hostile. Démontage de l'opération à la nuit tombée*
- 28 Nov. 1961 – *Départ en opération. Ratissage piedmont d'un djebel et fouille de villages*
- 29 Nov. 1961 – *La compagnie rejoint son cantonnement de BEN-SABER en fin de matinée*
- 30 Nov. 1961 – *Départ en opération à 4 h. pour la zone du piton côté 330. Contrôles sur zone et embuscade Notre voisin sur le terrain (Cie Portée) accroche un groupe de rebelles."*

Les activités de cette compagnie les mois précédents et les mois suivant novembre 1961 ont été tout à fait comparables à celles dudit mois de novembre.

|                  |
|------------------|
| Mois de Décembre |
|------------------|

**01.12.1961** Une dénonciation parvient au PC de la 4<sup>ème</sup> Cie qui occupe le poste d'EL-AOUANA.

Dans le cadre de l'exploitation des renseignements qui viennent de lui parvenir, le commandant de Cie intervient aussitôt et fait boucler le village. Plusieurs rebelles dissimulés au sein de la population (une douzaine) sont fait prisonniers.

Le "Béret Noir" Jean-Claude PREVOST, radio, se souvient qu'à l'occasion de cette action, le coiffeur de la compagnie : Jacky MATTY, qui venait d'arriver à l'unité, effectue sa première sortie opérationnelle avec une arme. C'est l'adjudant, Chef de section, qui la lui impose, à titre de punition, semble-t-il. Alors qu'il s'avance, seul, vers une touffe de lauriers-roses, un rebelle en sort, armé, et -manifestant une bonne volonté évidente- lui déclare qu'il se rend.

Cette capture ne manquera pas de faire l'objet de commentaires divers au sein de la 4<sup>ème</sup> Cie (et MATTY sera décoré de la Croix de la Valeur militaire).

**02.12.1961** \* Une de nos unités participe à une opération avec des éléments légionnaires de la 13<sup>ème</sup> D.B.L.E.

En fouillant un gourbi, nous faisons un rebelle prisonnier.

\* Divers éléments de l'EMT-1, dont la 2<sup>ème</sup> Cie, sont engagés dans une opération qui se déroule dans la vallée de l'oued KISSIR. Une cache importante est découverte : elle contient vingt cinq drapeaux "fells", des stocks de semoule, de sucre et de café. Les hélicoptères doivent effectuer deux rotations pour évacuer les objets et marchandises saisis.

Aucun accrochage n'a lieu au cours de cette journée, mais les distances parcourues ont été importantes et entraînent une fatigue notable chez les hommes sur le terrain.

Le soir même, la 2<sup>ème</sup> Cie est mise en alerte après avoir rejoint son cantonnement. Une rumeur, qui s'avérera sans suite, permet de penser un moment qu'elle est susceptible d'être déplacée dans la région d'ORAN, à bord de NORD-ATLAS 2500 (?)

**06.12.1961** Les compagnies de l'EMT-1 sont engagées dès l'aube dans une opération héliportée. Celle-ci consiste en une opération de ratissage qui doit se dérouler au sud de la forêt de GUERROUCH.

**06.12.1961** (suite)

A partir du col de SELMA, nous progressons jusqu'au gouffre de RHAR-EL-BAZ, situé sur la route côtière entre CAVALLLO et ZIAMA-MANSOURIAH. La distance parcourue est longue (une douzaine de Km), mais sans fatigue excessive. La Compagnie Portée, qui marche parallèlement à la 2<sup>ème</sup> Cie, signale un groupe de rebelles d'une dizaine d'hommes dans la région s'étendant de la cote 1004 (djebel EL BEL) à la cote 246, à proximité du confluent de l'oued TAZA et de l'oued BOUPERSION. Nous n'aurons pas l'occasion de les accrocher.

L'opération est démontée à 21 h. 30. Des camions positionnés au point d'arrivée transportent les éléments engagés jusqu'à leurs cantonnements respectifs.

**08.12.1961** Une opération est mise en place à l'est du poste de BEN-SABER. Elle débute à 13 h. et consiste en un ratissage de la vallée de l'oued OGLAMENCHA, qui s'écoule du sud vers le nord (pour rejoindre la mer peu après DUQUESNE, à proximité de DJIDJELLI).

L'opération se termine à 18 h., sans résultat connu.

**09.12.1961** A l'aube, nous appuyons un élément du "Centre de renseignement et d'action -C.R.A." qui effectue des contrôles sur la zone côtière située entre le phare AFIA et l'entrée ouest de DJIDJELLI. Le ratissage est réalisé avec rapidité. L'opération est démontée en début d'après-midi.

Le résultat n'en n'est pas connu.

**12.12.1961** Dans la matinée, afin d' "assainir" le territoire situé entre les fermes "TOCHON" et "ISSEL", la 2<sup>ème</sup> Cie intervient "à chaud" et de façon ponctuelle en ratissant le terrain.

Mais, une grève d'Algériens musulmans ayant éclaté à DJIDJELLI, la compagnie s'y transporte pour assurer le maintien de l'ordre. Elle est de retour à BEN-SABER dans l'après-midi.

**15.12.1961** Plusieurs compagnies sont engagées dans une opération d'une durée prévisible de 48 h.

A 16 h., les camions qui transportent la 2<sup>ème</sup> Cie se forment en convoi, prennent la direction de PHILIPPEVILLE, puis s'arrêtent à la ferme TOCHON.

**16.12.1961** A 5 h. du matin, l'opération envisagée commence : elle consiste en un ratissage du terrain en direction de la cote 393.

**16.12.1961** (suite)

Après avoir marqué un temps d'arrêt à 16 h., les compagnies reprennent leur progression en suivant les hauteurs et en occupant la ligne de crête. Un groupe de rebelles est débusqué et prend la fuite, en direction d'unités voisines amies : la 6<sup>ème</sup> Cie du régiment et une unité de tirailleurs algériens.

Un violent accrochage a alors lieu, qui dure plus de deux heures. Son bilan est important : 12 rebelles sont abattus et 10 armes récupérées, mais les pertes des tirailleurs sont également importantes et s'élèvent à 5 tués.

**17.12.1961** Nos compagnies engagées bivouaquent sur place. De l'aube jusqu'au milieu de la matinée, elles "grenouillent" et fouillent le terrain. Des embuscades sont tendues, sans résultat nouveau

Les compagnies rejoignent leurs cantonnements à midi, après démontage de l'opération.

**20.12.1961** Une opération est mise en place à 6 h. 30, dans les environs de la cote 330. Les "Bérets Noirs" se positionnent en bouclage du terrain, le ratissage étant assuré par les hommes du 22<sup>ème</sup> Bataillon de Tirailleurs. La pluie commence à tomber.

L'opération est démontée en fin d'après-midi.

**21.12.1961** \* Une opération est engagée dans la vallée de l'oued KISSIR.

La 2<sup>ème</sup> Cie quitte BEN-SABER à 5 h. 30, en direction de la cote 346, avec un renfort de harkis. Sa mission est de fouiller les mechtas du secteur. Le temps est déplorable, il pleut à torrent pendant toute la durée de l'opération.

Deux rebelles sont localisés dans une cache. Au cours d'un bref accrochage, un est tué et l'autre capturé blessé.

La progression s'effectue dans un borbier indescriptible et l'opération doit être interrompue. Elle est "démontée" à 11 h.

- \* Pour sa part, la 4<sup>ème</sup> Cie participe à une opération au cours de laquelle elle accroche un groupe de trois rebelles. Elle enregistre un blessé dans ses rangs. La progression est difficile et pénible, la pluie ne cesse de tomber, il lui faut traverser une succession d'oueds en crue. Elle découvre des caches, mais vides.

#### **21.12.1961 (suite)**

- \* Le Lieutenant Jean JESTIN -(ORSA) quitte le régiment et rentre en métropole.

Il avait intégré le Bataillon de Corée, en qualité d'aspirant de réserve, dans le courant du deuxième trimestre 1957 et avait été très grièvement blessé le 12 octobre 1958 au cours de l'opération PIGEON, près de la mechta AÏN BEÏDA

**23.12.1961** Une opération est engagée à l'aube sur renseignement : douze rebelles sont localisés dans une cache à proximité du phare AFIA. Nous fouillons en vain les lieux et ne pouvons retrouver la trace des H.L.L. L'opération est interrompue en début d'après-midi.

**25.12.1961** \* Le temps est peu favorable aux festivités, mais la fête de NOËL est néanmoins célébrée dans chaque poste tenu par le régiment.

- \* Une unité du 2<sup>ème</sup> REP s'installe pour quelques jours à BETACHA, poste tenu par la 5<sup>ème</sup> Cie de l'EMT-2.

Il a été convenu que les servitudes et la sécurité seraient assurées par les seuls "Bérêts Noirs", les légionnaires pouvant ainsi profiter pleinement des festivités de Noël toujours très appréciées par eux.

Comme il se doit, la fête bien que d'essence religieuse fait l'objet de consommation de vin et d'alcool sans fin.

Le Sous-Lieutenant Jean BATLLE se souvient être intervenu au foyer pour mettre fin au match -plein de finesse- qui se déroule entre un légionnaire et un des nôtres qui se font face : le premier tient une bouteille de rhum, le second une bouteille de RICARD. Le "perdant" est celui des deux qui s'écroulera avant l'autre sous l'effet de l'alcool. Ce qui pimente le jeu et en aggrave sensiblement les conséquences c'est que chacun d'eux tient, également, dans sa main libre, une grenade défensive dégoupillée.

L'intervention énergique du sous-lieutenant impressionne les deux rivaux (et, surtout, le légionnaire), ce qui conduira à l'explosion des deux grenades, mais à l'extérieur du bâtiment. Bien entendu, les sanctions nécessaires, habituelles, ne seront pas oubliées.

Pressentant que la nuit du réveillon ne serait pas de tout repos par ailleurs, le Sous-Lieutenant BATLLE avait fait doubler la garde et couper l'alimentation du réseau électrifié qui ceinturait et protégeait le camp. Sage précaution, car au matin du 26 décembre deux légionnaires furent retrouvés perdus et endormis, mais vivants, dans le réseau des barbelés électrifiés.

**27.12.1961** Un élément du régiment en opération (il s'agit de la 4<sup>ème</sup> Cie) accroche un groupe de rebelles dans la région de l'oued TABOULA. Les rebelles perdent trois tués, deux blessés et un prisonnier, mais un de nos hommes est blessé au cours de l'engagement.

Quant à la 2<sup>ème</sup> Cie, elle quitte son cantonnement de BEN-SABER à 4 h.15 pour participer à une opération de secteur. Sa mission est d'observer l'existence d'éventuels mouvements rebelles et de mettre en place des embuscades. Elle n'a pas l'occasion de participer à un accrochage, mais à la tombée de la nuit, un rebelle armé d'un fusil de chasse est aperçu. Malgré la fouille qui se prolonge toute la nuit, il ne peut être retrouvé.

**28.12.1961** **Anecdote** : Un départ en permission peu ordinaire

Le "Béret Noir" Jean-Claude PREVOST (dit "La Rafale") se souvient de son départ en permission exceptionnelle, mouvementé :

*"Radio de la 4<sup>ème</sup> Section de la 4<sup>ème</sup> Cie, basée à EL-AOUANA en PETITE KABYLIE (Capitaine : Arnaud du PLESSIS d'ARGENTRE. Indicatif : BIDULE 4), je participe à un accrochage. Au retour, me voyant épuisé, le Sous-Lieutenant Jean-Claude LUCE doit me soulager de mon poste-radio qui, avec sa pile de rechange, pèse une vingtaine de kg.. C'est d'ailleurs la première fois, depuis le début de mon séjour en ALGERIE (18 mois) que je ressens une telle fatigue.*

*Arrivé au poste, je suis convoqué par le Major qui, embarrassé, me tend un télégramme : "mère gravement malade – hospitalisée Institut du Cancer à*

*VILLEJUIF – présence indispensable". Le Major m'indique que je bénéficie d'une permission exceptionnelle de dix jours pour remplir mes devoirs filiaux, mais que je ne pourrai partir que lorsqu'il y aura un convoi (en effet, du poste d'EL-AOUANA, isolé en pleine forêt du GUERROUCH, on ne peut rejoindre un endroit civilisé qu'en convoi de camions de plusieurs sections, le plus souvent escorté par les T 6 de l'aviation).*

*Le 29 décembre, un convoi de tirailleurs se dirigeant vers CAVALLO, situé à une dizaine de km et où se trouve le P.C. du Bataillon, fait escale à EL-AOUANA. Je monte à bord, mais à CAVALLO personne ne m'attend. Il faut que je poursuive jusqu'à DJIDJELLI, à 20 km, où l'on m'aiguillera pour partir. Par chance, je rencontre un camarade qui doit s'y rendre, mais en auto-mitrailleuse. Il a pour mission de vérifier les lignes électriques. Après deux heures de voyage, j'arrive à DJIDJELLI où, comme à CAVALLO, personne ne m'attend. Je suis quand même informé qu'après avoir fait viser ma permission, je dois attendre un convoi pour TAHER d'où j'embarquerai par avion militaire pour CONSTANTINE ou PHILIPPEVILLE. Je prendrai, alors, le bateau pour la métropole. Ce périple me paraît bien devoir durer plusieurs jours !*

**28.12.1961 (suite)**

**Anecdote** (suite)

*Heureusement, et c'est ma 3<sup>ème</sup> chance, je rencontre un camarade avec lequel j'avais été en poste à MERKEB, à proximité d'AÏN-REGADA, près de OUED-ZENATI, et qui avait été muté aux Services de renseignement. Après avoir entendu mon histoire, et compte tenu de ses relations avec des pilotes d'hélicoptère, il pense avoir trouvé la solution. En attendant, il m'invite à passer la soirée avec le directeur de la prison de DJIDJELLI, où nous dînons. Après les soirées passées dans le bled, le changement est radical et agréable.*

*Mon camarade me prévient que mon départ en hélicoptère est prévu pour le lendemain 30 décembre, à 9 h. Je couche à la prison (mais pas en cellule !)*

*Le 30 décembre, à l'heure convenue, je suis conduit à l'héliport où deux officiers m'attendent, avec un hélicoptère Alouette. Mais, un quart d'heure après le décollage, l'engin se pose à ma grande surprise au sommet d'un piton, à proximité d'un accrochage en cours. Le pilote m'explique qu'un autre hélicoptère allait venir me chercher, je descends et reste planté là, en tenue de sortie, avec chemise blanche et cravate, ma valise à la main.*

*Des soldats, plutôt étonnés en me voyant, crapahutent vers la zone où l'on entend rafales et explosions. Peut-être m'ont-ils pris pour un observateur du Q.G. ?*

*Un second hélicoptère arriva, effectivement, dix minutes plus tard dans lequel je montais. Mais les pilotes voulurent survoler le lieu de l'accrochage. J'avais plutôt hâte de m'éloigner et aucune balle n'ayant touché notre appareil, je suis déposé une demi-heure plus tard au Camp FRAY de CONSTANTINE.*

*Personne ne m'attendant, je me renseigne pour pouvoir partir par avion militaire, mais le responsable du service est absent jusqu'au lendemain. Il n'est pas facile de quitter l'Algérie sans tampons, visas et autres paperasseries. Mais, étant donné les circonstances, je suis pressé. Je téléphone donc à AÏN-EL-BEY, aéroport de CONSTANTINE, pour savoir s'il y a un avion en partance pour la FRANCE. C'est oui : un avion part pour Marseille à 18 h. 30. Coût : 60 Frs. Par chance, j'ai cette somme sur moi. Avec ma permission, mais sans les tampons, je décide de voyager à mes frais (l'armée me remboursera, d'ailleurs, ultérieurement)*

**28.12.1961 (suite)**

**Anecdote** (suite)

*L'aéroport se situant à 15 km, j'appelle un taxi. Le chauffeur est arabe et la route quasi déserte. Etant donné les troubles ambiants, je sors mon poignard discrètement, ayant la ferme intention de ne m'arrêter qu'à l'aéroport et pas en cours de route. Tout se passe bien, pour moi-même et -corrélativement- pour le conducteur du taxi !*

*Après avoir pris mon billet et fait une escale à BÔNE, j'atterris à Marignane, d'où je rejoins la gare Saint-Charles en bus. Je prends enfin le train pour PARIS.*

*Le 31 décembre, de bonne heure, je me rends à l'hôpital où ma mère a été opérée et se porte assez bien.*

*Le 1<sup>er</sup> janvier 1962, à minuit, je réveillonne avec mon père, divorcé de ma mère, et la famille dans un bar (plutôt louche !) de Montparnasse (mon père est inspecteur de police et entretient de bonnes relations avec la propriétaire du bar et ses "girls").*

*Le 10 janvier 1962, à la fin de ma permission, je me présente à la caserne DUPLEIX à PARIS pour remplir les formalités de retour en A.F.N. Après deux jours d'attente, l'Armée me signifie qu'elle n'a aucunement l'intention*



*de payer mon voyage de retour après 29 mois de Service, à un mois et demi de ma libération. Je ne proteste pas.*

*Dès le 12 janvier 1962, je suis muté au 3<sup>ème</sup> R.I.M.A à RUEIL-MALMAISON. C'était mon affectation initiale. J'y suis accueilli par un capitaine, ancien de Corée, qui porte la "Tête d'Indien" sur la manche : il m'affecte à l'enregistrement des permissions et au service du standard. Radio de section en Algérie, téléphoniste au casernement parisien, quelle coïncidence ! (j'aurais pu intégrer les P.T.T. avec de tels états de service).*

*Finalement, j'ai pu quitter l'ALGERIE, avec de la chance et de la débrouillardise en deux jours, ce qui m'a permis de voir ma mère assez rapidement et de fêter le 1<sup>er</sup> de l'An en FRANCE. Si j'avais pratiqué le circuit officiel, je pense que huit jours auraient représenté le temps minimum !"*

A cette époque (contexte politique en métropole oblige), les soldats servant en ALGERIE, lorsqu'ils partaient en permission en métropole étaient fouillés au moment de quitter leur unité.

## **28.12.1961 (suite)**

Le Commandant de compagnie délivrait une attestation dénommée "Fiche de contrôle de valise" que le permissionnaire devait garder sur lui et joindre, en cas de contrôle aux autres documents constatant la validité de sa permission.

En ce qui concerne le radio PREVOST, de la 4<sup>ème</sup> Cie, cette "fiche de contrôle" se présentait comme suit :

Zone-nord-Constantinois  
156<sup>ème</sup> R.I/Régiment de Corée  
S/quartier d'EL-AOUANA  
4<sup>ème</sup> Cie

---

A SP.89386 – le 27 décembre 1961

---

Fiche de contrôle de valise :

Je soussigné, Capitaine d'ARGENTRÉ Arnaud, commandant la 4<sup>ème</sup> Cie du 156<sup>ème</sup> R.I./Régiment de Corée, certifie que le 1<sup>ère</sup> Classe PREVOST Jean-Claude a subi la fouille réglementaire avant son départ en permission et qu'il n'est porteur ni d'armes, ni de munitions, ni de matériel militaire.

Tampon et signature

**31.12.1961** \* Dans un intéressant article, publié dans le "PITON" n° 43 (janvier 1998), le Commandant Jean ARRIGHI relate avec précision et humour une des dernières opérations en PETITE KABYLIE du Régiment de Corée à laquelle il participa en qualité de lieutenant, commandant alors la 1<sup>ère</sup> Cie.

Cette compagnie occupait, à l'époque, la maison cantonnière du col de SELMA, à 1.000 m. d'altitude, en pleine montagne (compte tenu des événements politiques, le poste de SELMA sera évacué par le régiment quelques semaines plus tard).

*"Le poste et ses dépendances, dont une antenne SAS, disposaient d'un local pharmacie pour des soins à la population et d'une école fermée. Nous devions administrer et protéger un regroupement de mille deux cents habitants environ.*

**31.12.1961 (suite)**

*Notons que ce poste avait la particularité très intéressante, sur le plan militaire, de se trouver "à cheval" sur les limites des deux WILLAYAS. Avant d'y établir l'activité opérationnelle qui s'imposait, j'avais au préalable ré-ouvert l'école, en y détachant à temps plein deux appelés de la Compagnie qui étaient instituteurs, ce qui d'ailleurs m'avait attiré "les foudres" d'un inspecteur d'académie, pointilleux et stupide, qui semblait oublier que la FRANCE avait institué l'école laïque obligatoire. A ma demande, d'autre part, un médecin-aspirant fut détaché auprès de nous : celui-ci pût, dès lors, et sous bonne escorte effectuer régulièrement ses visites médicales.*

*L'activité opérationnelle se remit en route avec des patrouilles de plus en plus nombreuses, des embuscades de sections toutes les nuits, et la Compagnie elle-même sortait en unité constituée. En quelques mois nous connaissions, tous, parfaitement l'ensemble du sous-quartier. De retour au cantonnement, je retrouvais dans mon bureau ma grande carte murale qui, BRQ (1) après BRQ, patiemment, se recouvrait de renseignements de plus en plus précis sur l'activité rebelle ...*

*Des itinéraires, des passages obligés, des lieux de rassemblement, quelques caches avaient été, jour après jour, répertoriés, des prisonniers faits, des documents saisis et exploités ... Si bien que, dans les derniers mois de l'année 1961, le Colonel D'AVOUT D'AUERSTAEDT, adjoint du Général commandant la 14<sup>ème</sup> D.I., vint, à six ou sept reprises, se poser*

*en hélicoptère dans le poste. Il semblait chaque fois fort intéressé par l'ensemble des renseignements que ma "fidèle" carte murale renfermait.*

*Afin d'exploiter, avec un maximum d'efficacité, ce que l'on savait à présent sur les déplacements des rebelles, il fallait pouvoir réaliser des missions de surveillance de plus en plus "pointues" qui, j'en avais la certitude, allaient nous permettre un jour proche de les surprendre et de les localiser. Dans ce but, je restructurais l'articulation réglementaire de l'unité en douze équipes légères de six "commandos" chacune; les fusils mitrailleurs furent laissés au poste, avec l'effectif de défense suffisant, sous l'autorité de l'adjudant de la compagnie. Chaque équipe avait à sa tête soit un officier, un chef de section ou, pour les deux dernières, les meilleurs sergents de l'unité.*

*Les missions consistaient, dès lors, pendant plusieurs jours de suite, à nous fondre dans la nature, complètement camouflés, et à rester sur place le plus immobile possible, durant six à huit heures d'affilée. Nous guettions le moindre déplacement suspect d'individus dans cette zone en principe déserte.*

---

(1) Bulletin de renseignement quotidien.

### **31.12.1961 (suite)**

*Cette tactique nous permettait d'observer une superficie de terrain variant, suivant les emplacements choisis, de 2,5 à 3,5 km carrés. Il y avait un risque, c'est certain, mais tous l'avaient accepté. Je dois dire, à ce propos, que nos appelés, en l'occurrence, et certains avec plus de 24 mois de service, étaient devenus de véritables briscards et furent remarquables.*

*Puis, le temps succéda au temps ... Pas longtemps d'ailleurs, car la rencontre tant recherchée arriva plus vite que prévue. Il faisait très chaud ce jour-là, le soleil était de plomb, chacun de nous, terré dans les bruyères des pentes du DAR-EL-OUED, épuisait les dernière gouttes d'eau de nos deux bidons de réserve dont j'avais rendu le port obligatoire*

*On allait vers les 15 h. environ, cet après-midi là ... soudain, l'un des deux postes C-10 grésilla; le radio me tendit l'écouteur : une voix étouffée, hésitante, coupée par de brefs silences me parvint : ... "autorité de Bidule (1), ici Bidule 2, répondez" .. Le dialogue à mi-voix se poursuivit ainsi : ... "Bidule 2, ici Bidule 2, autorité parlez" ... Je n'en croyais pas mes oreilles : de plus en plus étouffé, j'entendis : ..." J'en ai compté 27, jusqu'à présent ... Ils progressent très échelonnés... tous armés ... peut-être 30 ou 40 ... direction est-ouest, ils suivent le fond de l'oued*

en ..." *suivaient les coordonnées. Puis une dernière précision : ...*" Ils sont à 150 m. environ de nous, sommes immobiles et bien camouflés ... autorité de Bidule, ici Bidule 2, terminé ..." *C'était mon brave Sous-Lieutenant DUDIT* qui venait de se faire une "grosse chaleur", et de soulever un "sacré lièvre", comme la suite des événements, un peu plus tard, allait nous l'apprendre.

Pour l'heure, les choses ne traînèrent pas : il est vrai que les "dieux", ce jour-là, furent avec nous. Par radio, j'avais immédiatement alerté BETACHA. Aussi je n'eus, vingt minutes plus tard, que la demi-surprise d'être survolé par une Alouette II de commandement, mais j'ignorais encore que le hasard avait détaché dans le quartier un vaste groupement de réserves générales afin de lancer une importante opération dans le secteur.

---

(1) BIDULE : indicatif permanent de la 1<sup>ère</sup> Cie

Les sections de la compagnie avaient pour indicatif : Bidule 1, Bidule 2 ....

Le code du commandant de Cie était : "Autorité de Bidule"

### 31.12.1961 (suite)

*Une voix déjà se fit entendre : ...*"autorité au sol, ici Ventilateur, si vous m'entendez, répondez" ...." *s'ensuivit un échange de messages oraux ...*"Ventilateur, ici Bidule, je vous reçois fort et clair, parlez" ...*Une voix caverneuse répondit aussitôt : ...*"Bidule, ici Pavot, restez sur écoute, héliportage important vient vers vous, posés sur les cotes..." *et suivaient un certain nombre de coordonnées ...* "terminé" ... *Sachant où se terraient les rebelles, ce posé ne me semblait pas suffisamment adapté .. Sans l'ombre d'une hésitation, afin de faire poser les appareils pour mieux "verrouiller" la zone, je rappelais PAVOT : ...* "Pavot, Pavot, ici Bidule, Parlez" ...*"Bidule, ici Pavot, j'écoute"..." "Pavot, ici Bidule, négatif, négatif, il serait souhaitable, en priorité, de poser les appareils en" ... et j'énumérais un certain nombre de coordonnées ...* "terminé" ... *sans autre commentaire, il me fut répondu ...* "Bidule, ici Pavot, bien reçu, terminé" ... *et j'ignorais toujours à qui j'avais à faire.*

*Durant tout ce temps, une noria d'appareils "bananes" H 21, accompagnés d'un Sikorsky H 19 armé (mammoth) approchaient à grand renfort de pales. Ma petite équipe de commandement et moi-même nous nous frottions les yeux, complètement "incrédules"; c'était le "grand cirque" : une très modeste et routinière sortie de sous-quartier se transformait, brusquement, en opération de secteur, avec intervention de*

réserve générales. Mais qui donc commandait tout cela ? ... Je notais avec satisfaction que l'hélicoptage se déroulait conformément à mes recommandations et puis l'Alouette se rapprocha brusquement; elle se pose à 50 m. de nous. J'allai rapidement à sa rencontre; je vis sortir de l'appareil "Pavot" en personne, sans confusion possible, on distinguait sur sa tête un képi orné de cinq galons dorés; il tonitrua ... "Où est Bidule, conduisez-moi à Bidule" ... Là, je dois dire, chers camarades, que mon autorité et ma superbe de tout à l'heure se figèrent instantanément dans un paralysant garde à vous ... Je balbutiai :: "C'est moi, mon Colonel, Lieutenant ARRIGHI, Commandant la 1<sup>ère</sup> Cie du Régiment de Corée ... à vos ordres"... Un instant surpris, il parut enfin très amusé, il me serra la main et j'entendis : "Bravo, mon Lieutenant, c'est très bien, expliquez-moi la situation plus en détail" ... J'avais en face de moi le Colonel commandant la célèbre 13<sup>ème</sup> DBLE, rien que ça ! ... Mais tout se déroulait très vite; le "mammoth" armé ne cessait de tourner dans le ciel, figeant pour l'instant les rebelles au sol; tandis que les premières sections de légionnaires dévalaient les pentes en direction du DAR-EL-OUED et l'OUED DJENDJENN. Je venais de terminer mon compte rendu détaillé au Colonel, précisant les positions initiales de mes équipes et les lieux prévus pour leurs regroupements lorsque les premières rafales tirées par l'hélicoptère armé se firent entendre. Les pales du rotor de l'Alouette II se remirent à tourner, le Colonel nous quitta.

### 31.12.1961 (suite)

A présent, les posés de l'unité de renfort se terminaient; le dispositif de bouclage était en place, et nous parvenaient nettement, montant du fond de l'oued, les premiers échanges de coups de feu. La mitrailleuse lourde du "mammoth" se mit à hoqueter par rafales, de plus en plus nourries, alors qu'une unité de la légion était, déjà, au contact.. Tout cela dura deux bonnes heures, au moins; on entendait toujours le crépitement des armes légères. Mes équipes, en liaison avec la légion, ayant eu le temps de se regrouper verrouillaient sur place un certain nombre de chemins de replis possibles.

Au bout d'un certain temps, DUDIT m'appela pour me signaler qu'il venait de découvrir, le long d'un sentier, de nombreuses tâches de sang. Comme il disposait à présent de tout son effectif, je lui demandai de suivre ces traces avec la prudence qui s'imposait. Cela ne dura pas longtemps, sa section finit par rejoindre trois hommes armés et blessés qui se rendirent aussitôt. ...DUDIT venait de capturer, sans le savoir, le Chef du commando zonal et son adjoint que les services de renseignements et les unités de CONSTANTINE recherchaient et poursuivaient depuis six ans sans résultat.

*D'autre part, on sut plus tard que ce commando fut totalement intercepté ou détruit, de nombreuses armes récupérées et des renseignements importants recueillis.*

*Il faisait très beau, pour nous, ce jour-là ... et la vie à SELMA reprit son cours ..."*

#### **\* Evocation particulière**

Pour contrer l'efficacité constante de l'action des rebelles, il a fallu, en ALGERIE, agir le plus souvent dans l'urgence : les surprendre autant qu'il était possible, anticiper leurs initiatives, réagir immédiatement auprès des populations dès le recueil d'un renseignement, sanctionner sans aucun délai H.L.L. et terroristes avérés et ceux qui les aidaient, faire disparaître les individus les plus dangereux : assassins, tortionnaires ou terroristes.

Les actions ou réactions de l'Armée jouaient tout autant à son propre profit qu'en faveur des civils européens ou musulmans, ces derniers étant ceux qui souffraient le plus des exactions rebelles (il a toujours été plus facile de s'attaquer à des faibles, désarmés, et le FLN n'a pas manqué à cette règle !)

#### **31.12.1961 (suite)**

Il y a donc eu des cas de "justice expéditive".

Un après-midi, la police des Renseignements Généraux de CONSTANTINE ou de OUED-ZENATI (la fameuse PRG qui avait une grande importance en ALGERIE en matière de renseignements) amène dans les locaux d'une compagnie extérieure trois individus d'une trentaine d'années, des arabes, habillés à l'européenne et menottés. L'un d'eux, en particulier, parle le français sans accent. Ils ont sans doute été interrogés - avec efficacité- et connaissent leur sort qui ne leur a pas été caché : ils seront morts ce soir, sanction de leur mauvais choix et de leurs mauvaises actions.

Après avoir attendu, allongés sur de la paille, que la nuit soit tombée, les trois inconnus sont emmenés, en direction d'un ravin situé à quelques centaines de mètres, par un groupe de soldats désignés pour faire partie du peloton d'exécution.

Sur le point d'être exécuté, l'arabe qui parlait bien le français se retourne et dit au soldat qui le suivait : "La police m'a mal fouillé. Il reste de l'argent dans ma poche arrière. Quand tu m'auras descendu, prends-le et demain tu boiras un coup à ma santé"

Quels qu'aient été ses crimes, ce condamné ne manquait pas de courage et même de panache.

**ORDRE de BATAILLE du 156<sup>ème</sup> R.I./REGIMENT de COREE au 31.12.1961**

**E.M. REGIMENT**

| <u>Noms-Prénoms</u> | <u>Grades</u> | <u>Statut</u> | <u>Dates naissance</u> | <u>Fonctions</u>                        |
|---------------------|---------------|---------------|------------------------|-----------------------------------------|
| ROLLIN Pierre       | Colonel       | A             | 20.01.1909             | Cdt. le 156 <sup>ème</sup><br>R.I./R.C. |
| BERNARDEAU Pierre   | Lt.-Col.      | A             | 29.12.1910             | Cdt. en second                          |
| BLANCHARD Georges   | Lt. Col.      | A             | 26.02.1914             | Cdt. en second                          |
| MERLET Roland       | Cdt.          | A             | 17.08.1910             | Chef d'Etat-Major                       |
| GUILLAUMIN Antoine  | Cdt.          | A             | 23.10.1916             | Cdt. des Services                       |
| LORTA François      | Capitaine     | A             | 24.04.1924             | Capitaine Adjoint                       |
| LASIAGNE Roger      | S/Lt.         | R             | 04.02.1935             | Off. transmissions                      |

**ORDRE de BATAILLE du 156<sup>ème</sup> R.I./REGIMENT de COREE au 31.12.1961  
(suite)**

**COMPAGNIE de COMMANDEMENT et des SERVICES**

**C.C.S.**

|                   |            |   |            |                   |
|-------------------|------------|---|------------|-------------------|
| ARRIGHI Jean      | Lieutenant | A | 19.08.1928 | Cdt. C.C.S.       |
| DAMEZ Yvon        | Capitaine  | A | 07.01.1920 | Officier matériel |
| CRUCIANI Philippe | S/Lt.      | R | 31.07.1936 | Chef S.A.R.       |
| L'HONORE Michel   | Aspirant   | R | 19.05.1937 | Adj.-Off. trans.  |

**ETAT-MAJOR TACTIQUE 1 – EMT-1**

(Groupement de Compagnies n° 1)

|                        |            |      |            |                   |
|------------------------|------------|------|------------|-------------------|
| DUMETZ Marcel          | Cdt.       | A    | 04.10.1917 | Cdt. l'EMT-1      |
| CHARBONNIER Jean-Louis | Capitaine  | A    | 10.02.1924 | Adj. Opérationnel |
| PORCEDO Guy            | Lieutenant | ORSA | 06.06.1937 | Off. Renseignt.   |

|               |            |   |            |              |
|---------------|------------|---|------------|--------------|
| MAISON Michel | Méd.-Aspi. | R | 02.06.1933 | Médecin-Chef |
|---------------|------------|---|------------|--------------|

### 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE de COMBAT

| <u>Noms-Prénoms</u> | <u>Grades</u> | <u>Statuts</u> | <u>Dates naissance</u> | <u>Fonctions</u>         |
|---------------------|---------------|----------------|------------------------|--------------------------|
| NUGUES-BOURCHAT     |               |                |                        |                          |
| Alexandre           | Lieutenant    | A              | 28.08.1934             | Cdt. 1 <sup>er</sup> Cie |
| CHENE Philippe      | S/Lt.         | R              | 15.09.1939             | Chef de Section          |
| ROSAY Claude        | Aspirant      | R              | 18.05.1941             | Chef de Section          |

### 2<sup>ème</sup> COMPAGNIE de COMBAT

|                   |           |   |            |                           |
|-------------------|-----------|---|------------|---------------------------|
| MESPLEDE François | Capitaine | A | 03.07.1928 | Cdt. 2 <sup>ème</sup> Cie |
| CHABANI Touffik   | S/Lt.     | R | 08.02.1940 | Chef de Section           |
| PIQUEMAL René     | S/Lt.     | R | 29.05.1940 | Chef de Section           |
| POMMAREDE André   | S/Lt.     | R | 10.04.1938 | Chef de Section           |
| SIMON Jean-Louis  | Aspirant  | R | 22.01.1940 | Chef de Section           |

## **ORDRE de BATAILLE du 156<sup>ème</sup> R.I./REGIMENT de COREE au 31.12.1961** (suite)

### 3<sup>ème</sup> COMPAGNIE de COMBAT

|                  |              |   |            |                           |
|------------------|--------------|---|------------|---------------------------|
| BRALET Jacques   | Lieutenant   | A | 26.02.1931 | Cdt. 3 <sup>ème</sup> Cie |
| MARCHAIS Jacques | S/Lt.        | A | 30.05.1933 | Chef de Section           |
| FAYAUD Bernard   | S/Lt.        | R | 25.01.1939 | Chef de Section           |
| SIEBERT Clément  | S/Lt.        | R | 19.04.1938 | Chef de Section           |
| GAGNOL Stéphane  | Adjudant     | A | 07.12.1924 | Chef de Section           |
| FOURCROY Claude  | Sergent-Chef | A | 03.04.1927 | Adjoint/Chef de Section   |
| VENET Paul       | Sergent-Chef | A | XXXX       | Adjoint/Chef de Section   |
| BARBER André     | Sergent-Chef | A | 26.03.1931 | Adjudant de Cie           |
| MUNCH XXXX       | Adjudant     | A | XXXX       | Chef Comptable            |

### COMPAGNIE PORTEE

|                  |            |   |            |                 |
|------------------|------------|---|------------|-----------------|
| TERRAL Raymond   | Lieutenant | A | 24.09.1933 | Commandant CP   |
| BOURDOISEAU Jean | S/Lt.      | R | 05.09.1938 | Chef de Section |



|                   |          |   |            |                 |
|-------------------|----------|---|------------|-----------------|
| SAULNIER Claude   | S/Lt.    | R | 23.01.1938 | Chef de Section |
| WINDENBERGER Jean | Aspirant | R | 25.04.1941 | Chef de Section |

### **ETAT-MAJOR TACTIQUE 2 – EMT-2**

(Groupement de compagnies n° 2)

|                |                |   |            |                            |
|----------------|----------------|---|------------|----------------------------|
| CASTEL Joseph  | Cdt.           | A | 16.10.1915 | Commandant le<br>GC n° 2   |
| BROCARD Michel | Lieutenant     | A | 09.12.1931 | Off. Renseignements        |
| CUCCHI Marc    | S/Lt.          | A | 29.09.1924 | OR-Adjoint                 |
| LUCE Lucien    | Médecin-Aspi R |   | 02.09.1939 | Médecin-Chef du<br>GC n° 2 |

### **COMPAGNIE de BASE**

|                     |            |   |            |                           |
|---------------------|------------|---|------------|---------------------------|
| WANG-GENH Roger     | Capitaine  | A | 03.04.1926 | Cdt. Cie de base          |
| LEFEBVRE Jean-Marie | S/Lt.      | R | 30.08.1939 | Détaché EM<br>Secteur     |
| THUOT Jean-Claude   | S/Lt. Vêto | R | 07.04.1937 | Chef Peloton<br>cynophile |

### **ORDRE de BATAILLE du 156<sup>ème</sup> R.I./REGIMENT de COREE au 31.12.1961 (suite)**

### **4<sup>ème</sup> COMPAGNIE de COMBAT**

| <b><u>Noms-Prénoms</u></b> | <b><u>Grades</u></b> | <b><u>Statut</u></b> | <b><u>Dates naissance</u></b> | <b><u>Fonctions</u></b>   |
|----------------------------|----------------------|----------------------|-------------------------------|---------------------------|
| DUPLESSIS                  |                      |                      |                               |                           |
| d'ARGENTRE Arnaud          | Capitaine            | A                    | 16.04.1930                    | Cdt. 4 <sup>ème</sup> Cie |
| JOUGLET Pierre             | Lieutenant           | ORSA                 | 26.11.1935                    | Adjoint-Cdt. Cie          |
| DEHAENE Robert             | S/Lt.                | A                    | 31.07.1938                    | Chef de Section           |
| MARTIN Jean                | S/Lt.                | ORSA                 | 13.07.1938                    | Chef de Section           |
| BOUGUES Hugues             | S/Lt.                | R                    | 24.11.1934                    | Chef de Section           |
| LASKRI Chérif              | S/Lt.                | R                    | 29.05.1938                    | Chef de Section           |
| LUCE Jean-Claude           | S/Lt.                | R                    | 02.09.1939                    | Chef de Section           |
| OLIVE Claude               | Aspirant             | R                    | 06.09.1936                    | Chef de Section           |

### **5<sup>ème</sup> COMPAGNIE de COMBAT**

|               |           |      |            |                           |
|---------------|-----------|------|------------|---------------------------|
| VALAT Georges | Capitaine | A    | 29.01.1925 | Cdt. 5 <sup>ème</sup> Cie |
| BATTLE Jean   | S/Lt.     | R    | 05.09.1939 | Chef de Section           |
| MONASSE Alain | S/Lt.     | ORSA | 19.06.1939 | Chef de Section           |

|                  |       |   |            |                 |
|------------------|-------|---|------------|-----------------|
| MOKHTARI Arezki  | S/Lt. | R | 03.11.1937 | Chef de Section |
| RODRIGUEZ Robert | S/Lt. | R | 18.12.1939 | Chef de Section |

**6<sup>ème</sup> COMPAGNIE de COMBAT**

|                |           |   |            |                           |
|----------------|-----------|---|------------|---------------------------|
| MARRIETON Guy  | Capitaine | A | 15.11.1925 | Cdt. 6 <sup>ème</sup> Cie |
| FLEURY Claude  | S/Lt.     | A | 22.07.1939 | Chef de Section           |
| LEFEBVRE Roger | S/Lt.     | R | 15.05.1935 | Chef de Section           |
| PIRIS Pierre   | S/Lt.     | R | 25.01.1938 | Chef de Section           |

**COMPAGNIE D'APPUI**

|                                      |           |   |            |                 |
|--------------------------------------|-----------|---|------------|-----------------|
| LAVRAT Gilbert                       | Capitaine | A | 17.02.1920 | Commandant C.A. |
| GUERAT André                         | S/Lt.     | R | 19.05.1940 | Chef de Section |
| (LECOMPASSEUR<br>)CREQUY MONTFORT de |           |   |            |                 |
| (COURTIVRON Christian                | S/Lt.     | R | 02.08.1937 | Chef de Section |
| FLATTET Jean-Claude                  | S/Lt.     | R | 10.05.1938 | Chef de Section |